

Prétextant que la Gendarmerie Royale fait enquête sur l'affaire Dupuis

M. Pearson ne fait aucun commentaire

OTTAWA PC - Le premier ministre Pearson, prenant prétexte de l'enquête de la gendarmerie fédérale, a mis court à tout commentaire au sujet de l'affaire Dupuis.

"Une enquête a lieu, au sujet d'une affaire qui se passait il y a quelques années, avant que M. Yvon Dupuis entrât dans un ministère", répondit le premier ministre aux reporters à la suite d'une réunion du conseil des ministres qui avait duré trois heures.

L'enquête est menée par le ministère de la Justice, par l'intermédiaire de l'organisme habituel c'est-à-dire la gendarmerie fédérale.

Cependant, au cours d'une communication téléphonique avec Saint-Jean, Québec, M. Roch Deslauriers admit l'exactitude de l'information de presse selon laquelle il remit

\$10,000 à M. Dupuis au moment où il sollicitait du gouvernement du Québec un permis pour l'aménagement d'une piste de courses.

Le chiropraticien de 31 ans, domicilié à Saint-Jean, répondait aux questions qui lui avaient été posées relativement à la nouvelle publiée par "Le Devoir", de Montréal, lundi, à

savoir: Que M. Deslauriers se trouvait dans le bureau de M. Dupuis, à Ottawa, lorsqu'il lui remit la somme de \$10,000 à l'époque où il sollicitait un permis pour l'aménagement d'un hippodrome avec pari mu-

tuels à Saint-Luc dans le comté de Saint-Jean. Que la somme, constituée de coupures de \$10, \$20 et \$100, devait être remise à M. Paul Earl, alors ministre provincial du Revenu, comme preuve de solvabilité du groupe financier

que représentait M. Deslauriers. Que lui, M. Deslauriers, avait perdu \$74,000 dans l'entreprise. "Le Devoir" publia que l'on s'était entendu au sujet de ce paiement à la fin de juin 1961.

M. Dupuis, député fédéral de Saint-Jean-Iberville-Napier - ville, n'a pu être rejoint depuis sa déclaration de vendredi. Il affirmait alors qu'à son retour d'un voyage hors du pays, il avait pris connaissance d'une vague rumeur voulant en cer-

tains milieux qu'il fut impliqué dans un scandale concernant un projet d'hippodrome pour Saint-Luc. Il protestait de son innocence.

En refusant tout commentaire à ce propos avant son départ pour Londres, mercredi soir, M. Pearson argua qu'il n'était pas coutumier de discuter des démissions de ministres. Il avait levé quelque peu le voile du secret mardi. Son secrétaire de presse, M. Richard O'Hagan, communiqua aux reporters une information portant à croire que M. Dupuis avait été limogé. Un échange de lettres brèves publiées vendredi

soir donnait à entendre que M. Dupuis avait demandé de se retirer. Une déclaration faite par M. Dupuis précisait qu'il désirait tout simplement s'effacer pendant la tenue de l'enquête. Le parlement, se basant sur la tradition, revendiqua le droit d'être renseigné sur les changements ministériels et M. Stanley Knowles, député néo-démocrate de Winnipeg-Nord-Centre, a exigé que le parlement soit immédiatement convoqué et autorisé à discuter de l'affaire Dupuis.

M. Pearson a fait savoir qu'il n'avait pas l'intention de modifier la date de la rentrée parlementaire, fixée au 16 février.

Mais pendant ce temps à Saint-Jean...

- M. Roch Deslauriers confirme qu'il a versé \$10,000 à M. Yvon Dupuis alors qu'il tentait d'obtenir une franchise permettant la construction d'une piste de course. (Nos informations en page 6)
- L'ex-ministre sans portefeuille, M. Yvon Dupuis, demeure introuvable à Saint-Jean ou ailleurs. Aucun reporter n'est parvenu à l'atteindre. (A lire en page 6)
- A Québec, M. Jean Lesage se refuse toujours à faire des commentaires sur cet événement. (A lire en page 6)

meure introuvable à Saint-Jean ou ailleurs. Aucun reporter n'est parvenu à l'atteindre. (A lire en page 6)

soir donnait à entendre que M. Dupuis avait demandé de se retirer. Une déclaration faite par M. Dupuis précisait qu'il désirait tout simplement s'effacer pendant la tenue de l'enquête.

L'homme bien mis s'habille chez
Lucien Hébert
Spécialiste en vêtements pour hommes et garçons
HABITS SUR MESURE
198 PRINCIPALE 372-4911 GRANBY

La Voix de l'Est

La météo
PLUS FROID
Minimum: 20
Maximum: 30

avec
Coke
y a de la joie!
Coca-Cola

30e ANNÉE - No 20

GRANBY, MERCREDI, LE 27 JANVIER 1965

SEPT CENTS



DEUX DES EMPLOYEES du service de tirage de La Voix de l'Est désirent montrer à tous les lecteurs et lectrices de notre journal que leurs lettres de participation au concours 'Méli-Mélo' sont bel et bien arrivées à destination. Mlle Pauline Gravel (à gauche) et Mme Pauline Roy se sont occupées de ranger en un endroit sûr plus de 30,000 lettres reçues depuis le début du concours, il y a 15 semaines. C'est donc une moyenne de plus de 2,000 lettres par semaine et plus de 300 par jour. A noter que les lettres des 15 gagnants des prix hebdomadaires de \$100, et celles des 60 qui ont gagné \$25 chacun pendant le même temps, ont été remises avec toutes les autres. Ce qui veut dire que tous les participants au concours, depuis son premier jour sont éligibles au Grand Prix de \$1,000 qui sera attribué demain soir et aux 5 prix de consolation de \$100 chacun. Bonne chance à tous!

Votre concours 'Méli-Mélo'

\$4,500 auront été gagnés après le tirage au sort du Grand Prix

GRANBY - Les quelque 30,000 participants à l'extraordinaire concours 'Méli-Mélo' de La Voix de l'Est parviennent aujourd'hui à la veille de leur grand soir. En effet, demain soir, sera tiré au sort publiquement le nom du gagnant du Grand Prix de \$1,000 en argent. Cinq prix de consolation de \$100 chacun seront attribués au cours de la même soirée, en présence des 65 marchands qui ont rendu possible ce jeu des lettres mêlées devenu si familier à tous nos lecteurs depuis le début d'octobre dernier.

C'est quand on additionne des chiffres que l'on découvre toujours l'ampleur d'une entreprise. 'Méli-Mélo' a réuni plus de 30,000 concurrents appartenant à tous les secteurs où se rend La Voix de l'Est et où elle est lue. Avant le magistral "gros lot" de demain, le concours du casse-tête de noms a distribué 15 prix de \$100 chacun et 60 prix de \$25 chacun; au total, une somme rondelette de \$3,000 a déjà été gagnée et reçue par 75 personnes de partout.

Quant à la soirée de demain, elle réunira plusieurs invités de marque en la salle de réception de la compagnie Les Liqueurs Nationales Limitée, rue Principale, Granby, d'où les événements seront radiodiffusés à l'antenne de C.H.E.F.-Granby (1450, au cadran) à compter de 7 h. La manifestation sera présidée par les plus hautes autorités de notre quotidien, en présence de tous les marchands qui ont contribué à ce formidable succès.

M. Claude Daigneault, directeur des services de la publicité à La Voix de l'Est, nous déclarait, hier soir, que les 30,000 lettres reçues en 15 semaines démontraient incontestablement la valeur du message publicitaire écrit. C'est l'occasion par excellence de répéter le dicton: "Les paroles passent... les écrits restent."

Bref, il est évident que cette initiative fut celle qui dépassa largement tous les concours du genre organisés dans notre région antérieurement. La curiosité normale qui nous anime nous a portés à demander à M. Daigneault: "Quand nous annonceriez-vous un autre concours tout aussi intéressant?" Le directeur de la publicité connaît bien son métier; il le pratique avec trop d'intégrité pour nous révéler ses secrets et ses surprises avant le moment le plus propice et le plus avantageux pour ses clients, nos annonceurs. Qui vivra, verra.

En attendant, chers lecteurs, pendant 4 mois, vous avez tous eu la même occasion égale de gagner \$4,500. Pas si mal, n'est-ce pas?

M. Ricard devient le bras droit de M. Diefenbaker pour le Québec

OTTAWA PC - Le chef de l'opposition, M. Diefenbaker, rentre à Ottawa, aujourd'hui, d'une visite de dix jours dans sa province, la Saskatchewan, bien résolu à ne point céder aux pressions exercées en vue de lui faire abandonner le poste de chef du parti conservateur.

Loin de là, suivant certains milieux conservateurs, il ne fait que commencer la lutte. Il a choisi M. Théodore Ricard, député de Saint-Hyacinthe-Bagot, pour son bras droit dans le Québec et il songe à effectuer une tournée dans cette province.

M. Ricard, directeur du personnel d'une compagnie de textile des Cantons de l'Est et député depuis 1957, fut désigné secrétaire parlementaire de M. Diefenbaker en 1962. Il était ministre de l'Énergie au moment où le gouvernement conservateur fut défait en 1963.

Bien qu'il ait assisté au caucus des députés conservateurs du Québec qui, au commencement du mois, réclama la tenue d'une convention pour discuter du poste de chef et du programme du parti, M. Ricard n'a cessé de faire profession de sa loyauté envers M. Diefenbaker.

Celui-ci prendra l'avion cette semaine pour Londres où il assistera aux funérailles de sir Winston Churchill en la cathédrale St. Paul. A son bureau on informe qu'il se peut qu'il reste à Londres au commencement de la semaine prochaine.



M. Théo RICARD

À son retour il acceptera peut-être d'adresser la parole une ou deux fois dans la province de Québec avant la rentrée parlementaire. C'est ce que lui recommandent quelques-uns de ses partisans mais M. Diefenbaker n'a pris encore aucun engagement. A ce propos il a pris conseil de M. Ricard qu'un conservateur a défini "le nouvel homme de Diefenbaker dans le Québec".

L'opposition touche deux points brûlants: l'affaire Dupuis et la commission d'enquête Dorion

QUEBEC (PC) - Les événements politiques qui se sont déroulés dans la capitale fédérale au cours des dernières semaines ont eu leurs échos à l'Assemblée législative du Québec hier alors que l'opposition a abordé deux sujets brûlants d'actualité au cours de la période des questions.

On a fait allusion à l'affaire Dupuis et à la commission d'enquête Dorion qui étudie des accusations de corruption et de coercition portées contre d'importantes personnalités politiques fédérales.

Le leader de l'opposition, M. Daniel Johnson, a voulu savoir si le ministre du Revenu, M. Eric Kierans, avait des commentaires à faire sur l'établissement d'un rond de course à St-Luc, dans le comté fédéral de St-Jean-Napierville. Iberville, représenté aux Communes par M. Yvon Dupuis, ministre d'Etat. Ce dernier a quitté le



M. Daniel JOHNSON

cabinet Pearson en expliquant qu'il laissait la gendarmerie royale terminer une enquête sur cette affaire.

C'est M. Jean Lesage qui a répondu en disant qu'il n'avait aucun commentaire à faire et que ce serait manquer aux principes de l'équité et de la justice que d'en faire alors qu'une enquête est en cours.

M. Lesage a précisé qu'il était satisfait de l'intégrité des hauts fonctionnaires du ministère du Revenu.

La question de M. Johnson était posée à M. Kierans parce que c'est le ministre qu'il dirige qui émet les permis pour l'opération de pistes de courses avec pari-mutuel, au Québec.

Par ailleurs, M. Paul Allard (UN - Beauce), a inscrit au feuillet de l'Assemblée législative des questions concernant trois compagnies dont Robert-Emilien Gignac a déclaré être officier lors du témoignage qu'il a rendu devant la commission

de l'Assemblée législative. M. Johnson a également déclaré qu'il a rencontré Robert Gignac, un co-détenu de Bordeaux, lundi, et que ce dernier lui a dit que le "spécialiste en extradition" de la présente enquête, n'avait jamais existé que dans l'esprit de Guy Masson "pour gagner des sous facilement" et qu'il lui avait juré "sur la tête de mes

LE GOUVERNEMENT PRÉPARE LA SESSION DU PRINTEMPS

OTTAWA (PC) - Le gouvernement est en train de dresser son programme législatif et son budget pour la session du printemps comme si de rien n'était mais quant à savoir quand il en fera part aux Chambres cela est le secret des dieux.

Le premier ministre Pearson a annoncé, mardi, à la suite d'une réunion de trois heures du conseil des ministres que la nouvelle session serait inaugurée dès qu'on en aurait fini avec les projets de loi laissés en suspens avant l'ajournement de la présente session. La rentrée parlementaire est fixée au 16 février.

Le leader de l'opposition, M. Gordon Churchill, a déclaré dans une interview qu'il faudrait au moins deux semaines pour mettre la dernière main au dernier programme législatif, peut-être encore plus de temps si les mesures gouvernementales sont mal rédigées ou prêtent à controverse.

M. Pearson a énuméré les trois principaux projets de loi reportés à la rentrée: le plan de caisse de retraite, le code de travail et le bill permettant aux provinces de dénoncer les programmes fédéraux-provinciaux.

Le leader ministériel à la Chambre des Communes, M. George McRait, a déjà déclaré qu'il suffirait d'une semaine pour accomplir cette besogne. Par la suite il admit qu'il ne pourrait prédire combien de temps durerait encore la présente session.

"Tout dépendra, selon M. Churchill, du soin apporté à la rédaction et à l'amendement des projets de loi. Il faudra s'attendre à quelque retard si ces projets sont mal présentés comme ce fut le cas dans le passé."

M. Pearson ne voulait faire aucun commen-

taire sur le renvoi ou la démission de M. Yvon Dupuis, ministre d'Etat, pour la raison que la gendarmerie fédérale n'a pas terminé son enquête.

Il n'est pas coutumier, ajoutait-il, de discuter des démissions de ministres. Il n'en dira pas davantage avant de partir, mercredi soir, pour Londres où il assistera aux obsèques de sir Winston Churchill.

Durant son séjour à Londres, M. Pearson espère s'entretenir avec quelques hommes d'Etat mondiaux, britanniques et canadiens. Il n'exercera pas de pressions pour que soit tenue une conférence des premiers ministres du Commonwealth. La chose est à près fixée à juillet prochain. L'invitation a été lancée par le premier ministre anglais.

REMANIEMENT
On ne sait quand M. Pearson rentrera de Londres. Il ne lui restera plus alors que deux semaines pour se préparer à la réouverture de la session.

Un reporter lui demande s'il y aura remaniement ministériel. M. Pearson n'a rien à dire à ce propos. Il a lu quelques articles de journaux. Sur le ton badin, il confie aux reporters qu'il attendra leurs suggestions avant de prendre une décision.

M. Churchill laisse entendre qu'il pourrait bien y avoir quelques accrochages au sujet de la caisse de retraite après la revision du plan pendant la relâche parlementaire par le comité conjoint du Sénat et des Communes.

Le projet de loi fixant le maximum des heures de travail et un salaire minimum dans l'envergure de la loi fédérale a été principalement l'objet des critiques des compagnies de transport et des syndicats qui ont jugé qu'il contenait trop de restrictions.

De l'Assemblée législative

Le député Gabias expulsé à nouveau?

QUEBEC (PC) - Le député de Trois-Rivières, M. Yves Gabias, est sorti de l'Assemblée législative mardi après-midi répondant à un ordre du président de la Chambre de quitter son siège pendant que la motion demandant que son exclusion de trois ans soit continuée durant la présente session serait prise en délibéré.

Avant que le président de la Chambre, M. Richard Hyde, ne

rende cette décision, M. Gabias, délibérerait sur la motion le (Un-Trois-Rivières) avait soulevé. "Si, a ajouté le nu que s'il se retirait, il se premier ministre, la motion est trouverait à "admettre une a. battue, il rentrera en Chambre, tre violation de privilège com. si elle est passée, il ne rentrera mise durant la présente pas."

La décision du président de la Chambre de demander à M. Gabias de quitter son siège pendant que la motion le concernant de la Chambre, que le député nant serait discutée a fait l'objet d'un vote qui l'a maintenue par 54 contre 24.

Même s'il avait prêté \$20,000 à Mme Rivard

Gagnon était sans le sou

MONTREAL (PC) - Le détenu Lucien Rivard a lu hier devant la commission d'enquête Dorion un fragment de lettre adressée à Robert "Bob" Tremblay, purgeant une peine de 20 ans au pénitencier de New West-

minster en Colombie britannique dans laquelle il disait qu'il avait vu "le ministre" à Ottawa le 17 juin 1964 relativement au cas de Tremblay.

L'hôtelier de 49 ans n'a pas identifié le ministre en question. On ne lui a pas non plus demandé.

Le témoin a confirmé que cette lettre, datée du 18 juin, était destinée à "Bob" Trem-

blay. Ecrite en anglais, elle disait: "Mon cher Bob, revenu d'Ottawa hier, ai eu une très bonne entrevue avec le ministre; il m'a dit qu'il ferait venir ton dossier et l'étudierait."

Le procureur de la commission, Me André Desjardins a expliqué aux journalistes que cette lettre avait été trouvée au bureau de Rivard le 19 juin, quand ce dernier a été arrêté, à la demande du gouvernement des États-Unis, pour répondre à une accusation de contrebande internationale de stupéfiants.

C'était la deuxième apparition de Lucien Rivard dans la boîte des témoins depuis le début de l'enquête présidée par le juge au monde" qu'il n'a jamais fait part à Masson qu'une certaine somme d'argent devait être versée à la caisse électorale libérale. Masson a témoigné précédemment que Gignac, lors d'un voyage à Hull le 22 juin, lui avait dit que si Rivard n'était pas extradé, la somme de \$60,000 serait versée dans les coffres du parti libéral.

Mme Ovide Gagnon, de son côté, a témoigné que son mari, décédé le 7 décembre dernier, de Guy Masson "pour gagner des sous facilement" et qu'il lui avait raconté les circonstances de la mort de son époux, Mme Gagnon

a dit qu'il travaillait à la plage idéale, durant les mois d'été, où il pouvait gagner de \$75 à \$80 par semaine, qu'il travaillait au bureau de poste durant la période des fêtes à \$1,25 l'heure et qu'en d'autres temps, il "faisait des ménages", à raison de trois ou quatre par mois, pour des amis.

Plus tôt, Mme Rivard a déclaré que son beau-frère, M. Ovide "Dave" Gagnon, lui avait prêté \$20,000 pour l'aider à recueillir une somme suffisante pour la caution de son mari.

Ovide Gagnon n'avait rien de commun avec le témoin qu'a sa mort, son mari ne lui avait rien laissé, ajoutant que si réellement il avait eu ces \$20,000, "il n'aurait pas fait de ménages".

SOMMAIRE	
Editorial	P. 2
Granby	3-16
Régionale	4
St-Hyacinthe	5-8
Féminine	6
St-Jean	7
Sports	9-10-11
annonces classées	14
Comiques, Télévision	15

La Voix de l'Est

MERCREDI, LE 27 JANVIER 1965

Me Gérard Southière, l'Homme de l'Année

Le Jeune Commerce et toutes les associations de cette cité viennent de rendre hommage à l'un de nos citoyens les plus distingués, Me Gérard Southière, en lui conférant le titre de l'Homme de l'Année. Me Southière est l'une des personnalités de Granby qui se sont toujours dévouées sans compter pour l'essor économique de Granby et le bien-être de sa population, et cet honneur dont il est l'objet est hautement mérité.

Ce choix est d'autant plus judicieux que jamais Me Southière ne rechercha l'honneur et le prestige que confère l'occupation d'un poste dans l'une ou l'autre de nos associations. Il accepta plutôt les tâches où il lui était possible de faire quelque chose pour les siens.

Professionnel de renom et homme d'affaires averti, Me Southière est tenu en haute estime dans tous les milieux où il exerce ses activités. Sa contribution au bien-être du public granbyen est l'une des plus remarquables. Fondateur et président de la Caisse Populaire de Granby durant les années les plus difficiles de cet organisme, il peut s'honorer d'avoir aidé à l'établissement de la plus importante institution de crédit et d'épargne de Granby. A la commission scolaire catholique locale dont il fit partie durant six ans, il contribua également à assurer l'évolution de notre système d'éduca-

tion vers ses normes actuelles. Ancien président de l'Association des professionnels, il ne refusa jamais son aide aux clubs des Francs et Richelieu dont la mission est d'aider l'enfance.

Propriétaire de plusieurs entreprises florissantes, c'est à la direction de la commission industrielle dont il est le fondateur qu'il se consacre depuis plusieurs années à l'aménagement d'un plan qui dans l'avenir permettra d'assurer l'essor économique de notre cité. On conviendra que c'est là une tâche pour le moins ingrate, puisque plus souvent qu'autrement les efforts ne sont pas couronnés de succès. La concurrence est vive en ce domaine, et le travail complexe en raison des difficultés que traverse notre ville. Mais on n'aurait pu confier cette fonction à une personne plus qualifiée que lui, depuis longtemps, se spécialise dans les questions légales, industrielles, commerciales et administratives.

Pour tout ce qu'il a accompli pour notre population, le notaire Southière a droit à la reconnaissance publique et c'est avec plaisir que nous ajoutons à l'hommage qui lui est rendu le témoignage de notre estime et nos félicitations les plus sincères. Me Southière est un citoyen qui, par sa conduite, son dévouement, son prestige, fait honneur à toute la population de Granby

Le monde entier rend hommage à Sir Winston

Depuis qu'il existe, le monde a connu beaucoup de meneurs d'hommes. Mais peu peuvent se comparer à celui dont toutes les nations pleurent aujourd'hui la disparition. Hitler et Mussolini dont la mort ignominieuse est encore présente à l'esprit de tous ceux qui ont vécu la dernière guerre; Staline que les Russes renient depuis sa mort comme l'un des pires despotes de l'histoire, étaient aussi des meneurs d'hommes, mais le monde en garde le souvenir de dictateurs assoiffés d'honneurs, de vengeance qui, pour atteindre leurs fins, n'hésitèrent pas à mettre le monde à feu et à sang. L'humanité subit, encore aujourd'hui, les conséquences de leur conduite inhumaine. Et elle serait peut-être encore assujettie à leurs plans diaboliques, sans cet homme dont toute la force morale, l'énergie indomptable, l'esprit de lutte furent, aux heures les plus sombres de la dernière guerre, mises au service de la liberté.

Churchill entre en effet dans l'histoire comme l'un des meneurs d'hommes les plus humains et les plus grands que le monde ait connu. La victoire des alliés, s'il n'en fut pas le seul artisan, il y croyait alors que les autres en doutaient, et il réussit à en imposer la certitude à tous ceux auxquels il demandait, jour après jour, la résistance la plus acharnée aux hordes nazies. Après la chute de la France, alors que tout semblait fini, Churchill, lui, ne désespéra jamais de voir les Etats-Unis se porter au secours de l'Europe. Sous sa direction, les flottes britanniques devinrent le centre de la résistance occidentale. Churchill déclarait souvent: "Plutôt voir Londres réduite en cendres par les bombes nazies que de voir la métropole réduite en esclavage". Sans sa détermination et son extraordinaire sens du devoir et de

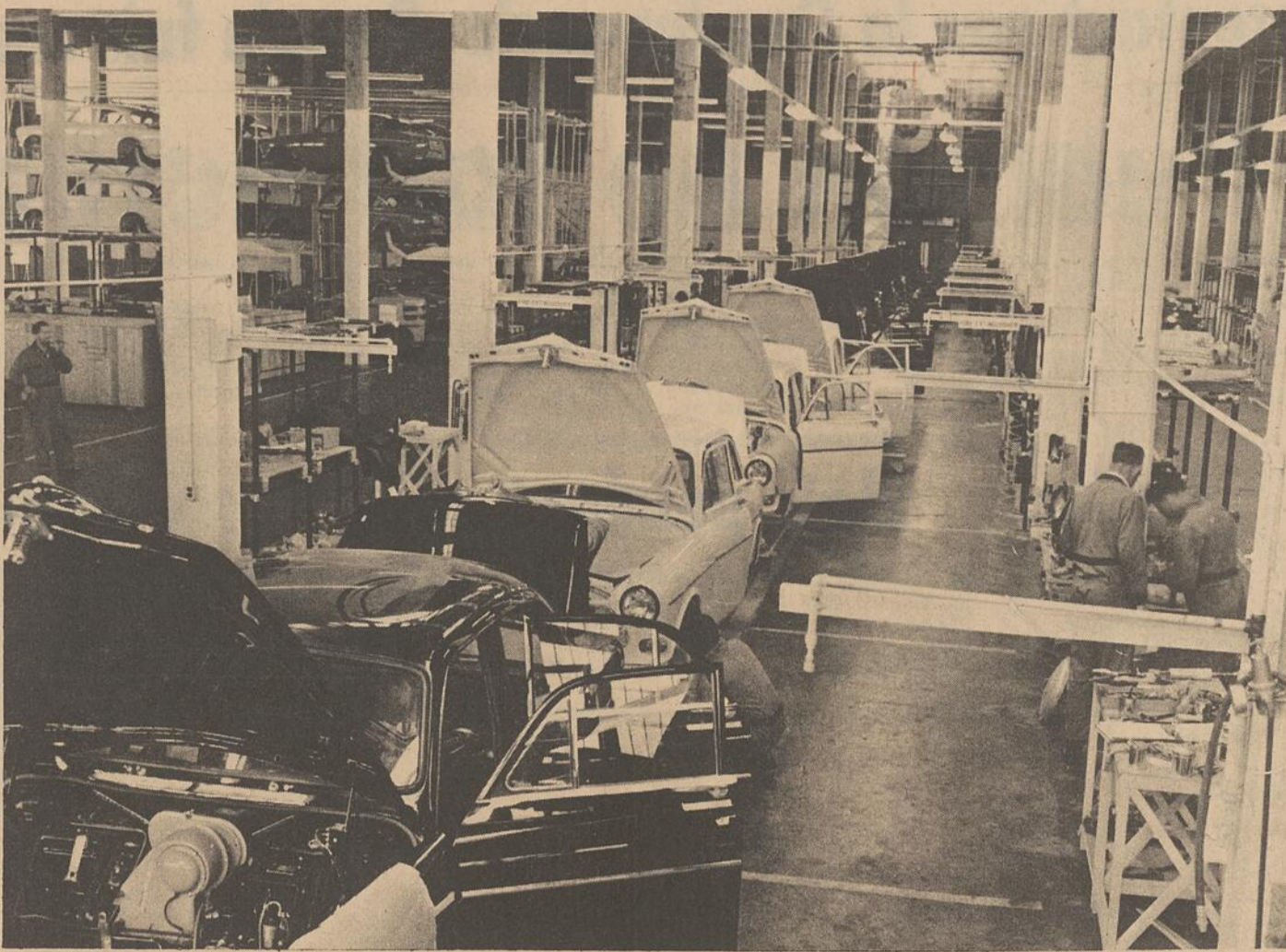
l'honneur, Hitler aurait sans aucun doute réussi à s'emparer de l'Angleterre. Aussi sir Winston fut-il non seulement pour son peuple, mais pour les peuples du monde, le commandant suprême qui conduisit l'humanité vers sa libération.

Dans la cause qu'il défendait, Churchill ne recherchait pas non plus sa victoire personnelle. Cette cause dont il reconnaissait la grandeur, il s'y soumettait avec toute l'ardeur dont il était capable, sachant qu'elle était celle de la liberté des peuples. La victoire qu'il désirait, il en savait aussi le coût; il se souciait de la souffrance et de la misère de ceux qui survivaient aux terribles bombardements, mais par ailleurs il savait pouvoir exiger d'eux le courage dont lui-même faisait preuve.

Près de sa tombe passent, aujourd'hui, tous ces humbles dont il fut le protecteur. Passent aussi tous les grands de ce monde parmi lesquels il fut de loin le plus grand. Car Churchill n'a pas fait que marquer son époque, il l'a modelée et orientée vers sa fin réelle: le bien-être du monde.

L'Angleterre reconnaissante lui réserve avec raison les plus grands honneurs: les funérailles nationales qu'elle n'accorde habituellement qu'à ses rois. La nation entière le suivra jusqu'à sa dernière demeure, le château de Blenheim où il sera inhumé près de son père et de sa mère.

Sir Winston n'est plus, mais l'exemple de son courage et l'admiration que suscite son oeuvre extraordinaire, demeureront à travers les temps. Car sa patrie et le monde ont contracté envers Churchill une dette de reconnaissance d'autant plus lourde qu'ils ne pourront jamais s'acquitter entièrement.



--NOUVELLES INDUSTRIES EN NOUVELLE-ECOSSE-- Les houillères, qui étaient il n'y a pas tellement longtemps l'arc-boutant de l'économie de la Nouvelle-Ecosse, ont fermé l'une après l'autre au cours des cinq dernières années. Mais de nouvelles industries se sont installées dans cette province Atlantique. On aperçoit ci-dessus l'usine d'assemblage de Volvo Canada Limitée, située à Dartmouth, qui a été attirée dans cette province par le nouveau programme de planification économique. (Photo PC)

Pierre d'Ailly et Christophe Colomb

Il y a aujourd'hui quarante ans, Charles de La Roncière, fouillant les vieux portulans de la Bibliothèque nationale, s'arrêta intrigué, sur une carte passée jusque-là inaperçue. Cette carte ne ressemblait à aucune autre. Elle présentait la forme d'une sphère: "Voyez mes cartes en papier où il y a une sphère", a écrit Christophe Colomb, qui a dit encore: "La terre est comme une fleur entourée d'eau". Avec un flair de policier, l'érudit reprenait ce portulan dans ses détails. Il y trouvait marquée cette île légendaire dite l'île des Sept-Cités, où il y aurait "de l'argent dans les sables". Cette île, probablement confondue avec les Açores, c'était une idée fixe de Colomb, d'abord à cause de cet argent qui n'attendait qu'à être extrait du sable, et puis de sa situation vers l'extrême ouest, dernière escale peut-être avant les Indes...

Sur ce portulan sphérique, Charles de La Roncière reconnaissait non seulement ce que l'on pourrait nommer les "manies" de Christophe Colomb, mais tout ce que ce dernier avait reçu de l'un des plus grands génies du temps, celui qu'on nommait "l'Aigle des docteurs" et qui avait enseigné l'astronomie et l'astrologie sur les pentes de la montagne Sainte-Geneviève, Cheminant aux alentours de l'Ecole polytechnique, pensez que c'est là-même qu'allaient hâter la découverte du Nouveau Monde.

Pierre d'Ailly, en effet, avait remis en honneur le système ptoléméen, la conception sphérique de la Terre, avec son cortège de latitudes et de longitudes.

Christophe Colomb avait eu la bonne fortune de tomber sur

un exemplaire d'une des premières éditions de l'Imago Mundi de Pierre d'Ailly. Cet exemplaire, conservé à la Colombine de Séville, nous apparaît couvert de notes de la main de son possesseur. Or, l'une de ces notes se trouve fidèlement transcrite sur le portulan sphérique: "La traversée de la mer Rouge est de six mois, et de l'ibi (solécisme habituel à Colomb) on met une année entière jusqu'à l'Inde".

Le portulan de la Bibliothèque nationale est-il celui que Colomb présenta à la réunion pour décider du projet d'expédition qu'il avait soumis au roi Ferdinand d'Aragon et à Isabelle la Catholique, n'ayant pu le faire adopter par le roi de Portugal? Cela est bien possible. On sait en tout cas, que ce qui choqua particulièrement ces géographes, astronomes et religieux ce fut précisément cette idée de sphère, chère à Christophe Colomb, et qui leur semblait non seulement une extravagance, une "bulle d'air", dit l'un d'eux, mais presque une hérésie.

Désespéré, Colomb songea à s'adresser à la France, quand le duc de Medina Cell le réconforta. La reine Isabelle vint à résipiscence. Alors que Colomb s'éloignait de Grenade, un courrier le rattrapa. Il tenait enfin l'objet de ses rêves. Il était nommé grand amiral de la mer Océane et vice-roi des terres à découvrir.

(Extrait de l'ouvrage "La Découverte de la Terre", une coédition Larousse-Paris-Match.)

Jean Talon et la carte routière du Québec

Chaque année, le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, à la faveur de la réédition de la carte routière du Québec, choisit, pour illustrer la couverture de ce document, un sujet qui constitue l'anniversaire d'un événement important de l'histoire canadienne. L'année dernière par exemple, c'est la conférence tenue à Québec en 1864, et au cours de laquelle avaient été jetés les bases de la Confédération canadienne, qui avait été le thème choisi.

Cette année marquera le 300^{ème} anniversaire de l'arrivée au Canada de Jean Talon, le premier intendant de la Nouvelle-France qui ait séjourné sur les bords du Saint-Laurent, et du régiment de Carignan-Salières.

Nanti de pouvoirs étendus, Jean Talon s'employa à mettre la colonie en mesure de subvenir à ses propres besoins: il favorisa l'élevage, poussa la culture du lin et du chanvre, stimula les pêcheries, établit des industries, rechercha les minerais susceptibles d'être mis en valeur et ouvrit un chantier de construction navale. Quant au régiment de Carignan-

Salières, envoyé au Canada pour lutter contre les Iroquois, plusieurs de ses officiers, une fois licenciés, se virent octroyer des seigneuries et contribuèrent ainsi à l'essor de la colonisation.

Talon n'attendit pas d'arriver à Québec même pour commencer à remplir son mandat. Il se fit débarquer le long de la côte de Beauport et entreprit de visiter personnellement chacun des colons de cette région. Le peintre L.R. Batchelor, dans l'une de ses toiles conservées aux Archives publiques du Canada, le représente alors qu'il visite l'un des premiers foyers de la Nouvelle-France et la couverture de la carte routière s'en inspirera.

"Nous avons voulu, a expliqué le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, l'honorable Gérard Cournoyer, que l'édition de 1965 de notre carte routière constitue une occasion de rappeler cette étape de notre histoire, car le séjour de Talon en Amérique, selon les historiens les plus sérieux, devait marquer ce qu'ils considèrent comme l'âge d'or de la Nouvelle-France.

Ces mots sont-ils anglais?

En anglais, la désinence "ing" désigne le plus souvent le participe présent, puis, dans quelques cas, le substantif qui en est dérivé. C'est ainsi que le verbe to meet, "se réunir", a donné meeting, "réunion" (politique dans le sens où le mot est employé en français.)

C'est en suivant un mécanisme analogue qu'a été bâti smoking, qui pourrait à la rigueur être smoking-coat, vêtement à porter au fumeur (smoking-room), et que les Anglais appellent dinner jacket. Le sleeping-car, ou voiture-lit (pour dormir littéralement), est devenu le sleeping, le skating-rink, ou emplacement destiné au patinage, a été écourté en skating, le dancing a été bâti de toutes pièces pour remplacer le dance hall, et l'anglomanie de la belle époque nous a gratifiés d'un footing absolument ridicule aux yeux des anglophones.

Inutile donc de recommencer avec camping. Et, par la même occasion, pourquoi ne pas torde le cou à caraving? Non pas celui qui désigne de cette caravane qui passe au pas lent des chameaux, pendant qu'abolent les chiens, et qui fait étape le soir parmi toutes les tentes d'Arabie, dans les caravanserais où blâterent... Les monterres pendant que fument chebouks et narghilés... Celle-ci a puisé son nom dans le karwan persan, alors que la romorque aux commodités exigeuses qui se dandine derrière un véhicule automobile a été nommée caravane par une corruption de notre bon vieux char à bancs. Donc, puisque caravane il y a pour désigner cette roulotte, acceptons-la, caravanning, non!

Bornons-nous à dire campisme et caravanisme - qui n'est déjà pas si joli - comme on dit scoutisme, touristique, alpinisme, cyclisme. Et si d'aucuns nous critiquent, tenons-nous fermement à ces termes, ne fût-ce que par snobisme... (Extrait de la revue mensuelle VIE ET LANGAGE, Larousse, éditeur.)

Vous rencontrerez vos amis à la

CLINIQUE DE SANG

MEILLEUR ÉCLAIRAGE MEILLEURE VISION

Votre vue est précieuse. Épargnez-la! Peu importe la situation, rien ne peut remplacer le don incomparable d'une bonne vue. A l'école, au foyer et dans les maisons d'affaires, un éclairage approprié est l'un des premiers gages d'efficacité, de confort et de santé.

Les enfants apprennent mieux et plus vite, sans se forcer la vue, dans les classes bien éclairées.

Les foyers sont plus heureux, plus confortables quand ils possèdent un bon éclairage.

Les affaires se font avec plus d'efficacité et de profits dans des locaux pourvus de l'éclairage approprié.

Pour tous vos besoins d'éclairage...
Voyez votre maître électricien favori

Southern Canada Power
Filiale de l'Hydro-Québec

La Voix de l'Est
Journal fondé en 1935

Journal quotidien publié par La Voix de l'Est Limitée, 136 Principale, Granby

Alain Laurion, Président J. Charles D'Amour, Gérant Général

La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour la publication, de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'Agence Reuters, ainsi que de toutes les informations qui originent de la salle de rédaction de La Voix de l'Est. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre rédaction, sont réservés.

"Le Ministère des Postes à Ottawa autorise l'affranchissement au numéro et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication."

TARIFS D'ABONNEMENT		Par jour	Samedi	Semaine
Par camelot		\$0.07	\$0.10	\$0.45
Par la poste	1 an	2 an	3 an	1 an
Canada	\$12.00	\$24.00	\$36.00	\$10.00
Etats-Unis	\$16.00	\$32.00	\$48.00	\$14.00
Autres pays	\$18.00	\$36.00	\$54.00	\$16.00

CONVOCATION

Les Membres de
LA CAISSE POPULAIRE DE GRANBY

sont particulièrement invités à assister à l'assemblée générale annuelle de leur coopérative

Le 28 Janvier 1965

Jeudi soir, à 8 heures précises.
Au sous-sol du nouvel immeuble

Une proposition très intéressante pour les membres sera faite par le conseil d'administration.

Une assemblée générale spéciale sera tenue immédiatement après l'assemblée régulière pour l'étude et l'adoption des nouveaux règlements de régie interne.

CE SONT DEUX ASSEMBLÉES TRÈS IMPORTANTES POUR TOUS LES MEMBRES ET LEURS INVITÉS.

Tirage de \$200.00 en prix de présence.

Bienvenue à tous

Station de service

GRANBY - La compagnie Texaco Canada Ltd projette de construire une station de service à l'intersection nord-ouest des rues Robinson et Cowie, à Granby.

Par l'intermédiaire des courtiers en immeuble Loiselle, Harbec et Associés Enrg., la compagnie vient de demander au conseil municipal de la cité de Granby l'autorisation de construire et d'opérer une station de service à l'endroit plus haut mentionné.

Les plans de l'immeuble ont déjà été déposés au bureau des services techniques, à l'hôtel de ville. La bâtisse doit mesurer 48 pieds par 30 pieds. La construction coûtera environ \$32,000 et l'on estime à \$13,000 l'équipement qui devra y être installé.

M. l'échevin Orpha Choinière a fait remarquer que la cité a déjà accordé un permis à une compagnie pour la construction d'une station de service et que la bâtisse qui fut érigée est de beaucoup plus petite qu'elle devait l'être.

La demande a été référée à la commission d'urbanisme.

Demande de M. Choinière

GRANBY - M. Orpha Choinière, échevin de la cité de Granby et président de la Commission scolaire catholique de Granby, a demandé au conseil municipal d'enlever trois parcomètres installés en face de l'école qui abrite les bureaux de la Commission scolaire, sur la rue Principale, près de l'intersection de la rue St-Hubert.

Ceci permettrait aux autobus scolaires de s'arrêter le long des trottoirs, au lieu de stationner en double, pour prendre les élèves de cette école.

Actuellement, il manque déjà deux parcomètres à cet endroit. Ils ont été enlevés pour permettre aux autorités de la Commission scolaire de stationner facilement.

13.2% de la taxe de vente

Remise de la cité à la municipalité du Canton

GRANBY - La cité de Granby doit remettre annuellement à la municipalité du Canton de Granby 13.2 pour cent de la part de la taxe de vente que le gouvernement lui accorde.

En 1961, 1962 et 1963, la cité effectuait une remise équivalente à 10.8 pour cent de la taxe de vente perçue. Pour 1964, 1965 et 1966, le pourcentage de la remise a été fixé à 13.2. Le nombre d'âmes des deux municipalités entre en ligne de compte lorsque vient le temps de déterminer le pourcentage de la remise. Le Canton de Granby a droit à cette remise annuelle en vertu d'un bill et d'un règlement d'annexion de la cité de Granby.

Les autorités municipales, M. le maire Trépanier et M. l'échevin Orpha Choinière surtout, ne digèrent pas trop bien cet état de chose.

Invité par les Amis des Scouts

LA MANÉCANTERIE DE GRANBY DONNERA UN CONCERT EN MARS

GRANBY -- Les Amis des Scouts organisent pour le 6 mars, à la salle de l'école St-Eugène, à 8 heures p.m., un concert qui sera donné par la Manécanterie de Granby.

Les billets seront en vente à partir de la semaine prochaine alors que les Scouts, les louveteaux, les Guides et les Jeannettes de la paroisse St-Eugène feront du porte en porte pour les offrir au public.

On sait que lors de la formation du groupe "Les Amis des

Scouts" dont Mme Donat Robichaud fut nommée présidente, il avait été question d'un prochain concert à Granby dans le but de trouver les \$800 nécessaires pour le prochain camp d'été des scouts.

L'exécutif a préféré encourager les talents de notre région plutôt que de faire venir d'ailleurs des artistes pour ce concert.

De nombreux prix de présence seront attribués lors de la soirée.

Même si les filles sont en faveur

Les garçons ne veulent pas des classes mixtes

GRANBY - Ce qui ressort de la réunion de l'Association des parents-maîtres qui a eu lieu hier soir à l'école Notre-Dame, c'est que les garçons de 6ème et 7ème années sont tout à fait contre les classes mixtes tandis que leurs copines des 6ème et 7ème années sont d'opinion contraire.

"La classe est beaucoup plus calme lorsqu'il n'y a que des garçons, disent les élèves de septième année". "Une punition devant une fille est humiliante et de plus un garçon n'aime pas être surpassé par une fille, ajoutent ceux de la sixième".

Les échanges d'idées et impressions ainsi que la facilité à mieux connaître les garçons sont les principales raisons qu'évoquent les jeunes filles pour les classes mixtes.

Malgré la tempête, une centaine de personnes se sont rendues à l'assemblée hier soir. Sous la présidence de M. Laurent Nantel et en présence de l'abbé Guy Joyal, vicaire à la paroisse Notre-Dame et de M. Jean-Maurice Coulombe, principal de l'école Notre-Dame, les élèves de 6ème et 7ème années ont été invités à répondre publiquement aux six questions qu'ils avaient déjà débattues en classe. Aussi, un représentant de chacun des degrés venait faire part à l'assistance de ce qui était ressorti de ces débats.

Bon, farceur, sérieux, galant, poli, ambitieux, sociable, enjoué, menteur, batailleur, jaloux, moqueur, paresseux, orgueilleux et sans gênes. Tels sont les qualités et les défauts que la jeune fille constate chez le garçon de sa classe.

Les garçons pour leur part ont fait des constatations non moins vraies pour leurs concitoyens puisqu'ils les décrivent comme étant: simbles, dévoués, gentilles, studieuses, travaillantes, polies, soigneuses, persévérantes. Ils n'ont pas oublié d'ajouter aussi qu'elles étaient menteuses, hypocrites, bavardes, curieuses et jalouses.

DES OPINIONS SÉRIEUSES

Les filles s'empêchent-elles de faire certaines activités comme les sports ou les discussions?

Dans cette question on semble bien un peu plus perplexe. De fait les garçons ont dit que les filles les empêchaient de pratiquer certains sports à cause de leur rudesse tandis que dans les discussions elles apportaient des opinions sérieuses.

Par ailleurs, d'autres confrères déclarent de but en blanc qu'elles n'ont pas le droit de se mettre le nez dans les discussions.

UN PROFESSEUR

Pendant que les opinions sont partagées quant aux classes mixtes, un professeur de septième année qui enseigne dans une classe mixte dit que ce n'était qu'une question de discipline lors des récréations elle serait entièrement d'accord. Elle a ajouté que le fait d'avoir une classe mixte ne nuit en rien à l'enseignement.

On sait qu'à l'école Notre-Dame il existe des classes mixtes depuis deux ans. Toutes les classes, à une exception près, soit la première année, jusqu'à la septième année inclusivement sont mixtes.

Avant de procéder aux élections, l'abbé Guy Joyal, vicaire de la paroisse Notre-Dame prit la parole pour parler du côté moral des classes mixtes.



UNE RECEPTION A eu lieu à l'hôtel Mont-Shefford à l'occasion des qualifications des Assureurs-Vie de la Metropolitan Life de Granby, St-Hyacinthe et la région pour avoir terminé 2e sur 22 districts y compris celui de Montréal. La table d'honneur se composait de M. Louis-Philippe Lemay, gérant; Mme Lemay; M. et Mme Jean-Roch Michel et M. et Mme Gérard Caron. Un trophée fut présenté à l'agent Jean-Roch Michel, de St-Césaire, pour s'être qualifié 1er pour les trois derniers mois de l'année et une mention honorable fut accordée à l'agent Gérard Caron de Granby pour avoir terminé 1er du district de Granby pour l'année 1964. De gauche à droite sur la photo, on voit Mme et M. Gérard Caron, représentant de Granby; M. et Mme Philippe Lemay, gérant de Granby, et M. et Mme Jean-Roch Michel, représentant de St-Césaire.

Pour des raisons humanitaires

La cité tolérera l'habitation des deux logis jusqu'en juin

GRANBY - Pour des raisons humanitaires, le conseil municipal de la cité de Granby a décidé de retarder au 1er juin l'exécution d'une décision prise en décembre, relativement à une maison de deux logis portant les numéros civiques 73 et 75, rue Centre, à Granby, propriété du Dr J.-A. Beaudry.

En décembre, le propriétaire et le locataire qui habitait l'un des logements avaient été avisés que la cité s'occuperait de faire évacuer les lieux vers la mi-janvier, si la bâtisse n'avait pas été réparée à la satisfaction du bureau des services techniques et de l'inspecteur sanitaire.

Les deux logis sont présentement occupés. L'un l'est depuis déjà quelque temps. Quant au second, il est habité depuis seulement quelques jours, et le locataire serait vraisemblablement à la recherche d'un autre logis.

En vertu de la décision prise en décembre, la police aurait dû être appelée à faire évacuer les lieux vers le 17 janvier, ce qui n'a pas été fait.

Dans le rapport qu'il vient de soumettre aux autorités municipales, M. J.-Eugène Brodeur, inspecteur en bâtiments de la cité de Granby, soumet que les quelques réparations effectuées ne l'ont pas été de façon satisfaisante. Il fait de nouveau remarquer que ces logis ne sont pas propres à l'habitation. M. Brodeur ajoute enfin que la situation dure depuis le 28 août 1963.

Avisé à maintes reprises de procéder aux réparations qui s'imposent, M. Beaudry ne perd rien pour attendre.

La cité tolérera l'habitation de l'édifice jusqu'au 1er juin 1965. A ce moment-là, si les réparations n'ont pas été effectuées de façon satisfaisante, la police sera chargée de procéder à l'évacuation des lieux et de mettre des cadenas aux portes.

D'ici cette date, cependant, si l'un des locataires quitte les lieux ou encore les deux, la cité fera mettre des cadenas aux portes immédiatement.

Si les autorités municipales ont décidé de retarder l'exécution de leur décision, c'est uniquement en considération des locataires. Les grosses familles auraient apparemment de la difficulté à se trouver des loyers convenables à Granby. De plus, il est assez difficile de forcer subitement quelqu'un à déménager en hiver.

Une équipe pour l'entretien des bornes-fontaines

GRANBY - Les autorités municipales de la cité de Granby ont l'intention d'affecter une équipe d'hommes spécialement à la réparation et à l'entretien des bornes-fontaines.

Cette question a été brièvement débattue par les membres du conseil municipal pendant que l'on discutait, sans trop donner de détails, du cas de l'un des employés du service de l'aqueduc.

La cité voudrait que, dans la convention que l'on est actuellement à négocier, les employés affectés à l'entretien des bornes-fontaines et préposés au service à l'usine de filtration soient couverts par deux clauses différentes, afin que, lorsqu'il y aura mise à pied dans l'un des ces services, l'on ait pas à tenir compte de l'ancienneté de ceux qui travaillent dans l'autre service.

Actuellement, ces employés n'appartiennent qu'à un seul service et la cité se trouverait en face d'un problème.

L'orgueil par exemple est ce qui sera le plus à éviter dans ces classes.

EXECUTIF

On passa ensuite aux élections où des parents et professeurs devaient être nommés. Il y a donc M. Laurent Nantel, parent; Mme Y. Desroches, institutrice; Mme T. Delorme, institutrice; Mme G. Lacasse, parent; Mme H. Benoit, parents qui furent réélus et les nouveaux élus sont Mme Jeanne Coiteux, parent; M. Jean-Louis Bélanger, parent et M. Roger Séguin, parent.

Les fonctions définitives de chacun ne sont cependant pas encore déterminées.



M. Réginald DRISCOLL M. J. J. BEAUDET
LES PRÉSIDENTS CONJOINTS de la campagne de financement des 'Boy Scouts' de Granby ont décidé que cet argent aurait lieu du 22 février au 5 mars prochain. M. J. J. Beaudet, gérant local de la compagnie de téléphone Bell, s'occupera du comité des noms spéciaux et des industriels; M. T. Réginald Driscoll, trésorier de la compagnie Miner Rubber de notre ville, présidera le groupe à qui ont été confiées les souscriptions privées de la population. L'objectif de la campagne a été fixé à \$4,000 dont la moitié servira à payer le solde du lien sur l'immeuble des Boy Scouts. Les fonds en surplus seront employés à l'administration du groupe. Les présidents de la campagne comptent sur la générosité proverbiale des Granbyens pour anticiper le succès de leur oeuvre.

UN DÉFENDEUR DE L'ANGEGARDIEN RÉPOND À UNE DOUBLE ACTION DE \$54,318

GRANBY - La Cour supérieure du district judiciaire de Bedford, siégeant en notre ville, entendait, durant toute la journée d'hier, une double demande en dommages civils, à la suite d'un accident de la circulation survenu dans notre région, en 1963.

C'était la cause la plus importante encore inscrite au rôle de la Cour supérieure, cette année, si on s'en tient aux sommes d'argent impliquées. En effet, un des demandeurs exige un dédommagement de l'ordre de \$46,203; l'autre évalué ses maux à \$8,115. Au total, le défendeur est poursuivi pour une somme de \$54,318. Le tribunal était présidé par l'honorable juge Evander Veilleux, de Sherbrooke.

M. Philippe Brodeur, de Granby, poursuivi M. Roland Martel cultivateur de L'Ange-Gardien, au nom de son fils mineur Denis dont il est le tuteur. Ce demandeur est représenté à l'audience par Me Gérard Normandin C.R., de notre ville.

Les blessures et incapacités totales et partielles subies par le jeune Brodeur exigent un dédommagement de \$8,115, selon son tuteur.

Pour sa part, l'autre mineur blessé dans cet accident, Maurice Pelletier, a son père également comme tuteur, M. Aimé Pelletier. Ce dernier est représenté par Me Jacques Marchesseault de l'étude Lizotte, Marchesseault, Toth, Theriault, Turcotte & Lagacé de Granby. L'avocat du défendeur Martel est Me Jean-Paul Verschelden C.R. de Montréal.

Dans sa déclaration à la Cour le demandeur à-qualité Philippe Brodeur affirme les faits suivants:

10. Que par acte de tuteur devant Me Jacques Noisieux, en date du 24 juillet 1964, dument homologué par la Cour Supérieure du district de Bedford, il a été nommé tuteur à son fils mineur Denis Brodeur aux fins d'instaurer les présentes procédures; copie certifiée de la tuelle et du jugement d'homologation est produite avec les présentes comme pièce P-1 pour en faire partie intégrante et les compléter au besoin;

20. Que le ou vers le 17 août 1963, vers 4h.30 de l'après-midi, son fils mineur, Denis Brodeur, circulait à une vitesse raisonnable et légale d'environ cinquante milles à l'heure, sur une motocyclette, sur une route appelée la Grande Ligne dans le comté de Shefford, district de Bedford;

30. Denis Brodeur conduisait avec prudence tenant la droite de la route, lorsqu'il arriva à l'endroit où le chemin de Canaan aboutit sur la route sur laquelle il circulait, il fut frappé par un camion, propriété du défendeur et conduit par celui-ci;

40. L'accident est dû à la faute, négligence et impudence du défendeur, en ce que:

a) il ne prenait pas garde au hasard de la route et était distrait à la conduite de son véhicule-moteur;

b) il omit de faire l'arrêt réglementaire tel qu'indiqué par les enseignes de la voirie, avant de s'engager sur la route sur laquelle circulait Denis Brodeur.

c) Il s'engagea sur une route principale sans prendre les précautions nécessaires, rendant la collision inévitable;

50. Dans cet accident, Denis Brodeur fut gravement blessé au bras droit, doit être hospitalisé et subit des dommages considérables;

60. Le demandeur à-qualité réclame donc du défendeur les montants suivants qui sont dus à Denis Brodeur et qui sont une conséquence directe

- a) Dr. Conrad St-Jean \$250.00
 - b) Dr. A. Laurin: \$150.00
 - c) Dr. Jutras: 20.00
 - d) Ambulance Girardot & Ménard: \$5.00
 - e) 4 voyages à Montréal pour visites au médecin \$40.00
70. Le demandeur à-qualité réclame également une somme de \$300.00 pour douleur;
80. A la suite dudit accident les jeunes Denis Brodeur n'a pu reprendre son travail à cause de l'incapacité totale temporaire et il subit de ce fait une perte de \$2,350.00 qu'il réclame au défendeur.
90. Le demandeur à-qualité réclame également comme incapacité partielle permanente, une somme additionnelle de \$5,000.00;
100. Ces montants réunis forment un total de \$8,115.000 que le demandeur à-qualité a droit de réclamer du défendeur et que celui-ci refuse ou néglige de payer;

PLAISER AU TRIBUNAL

CONDAMNER le défendeur à payer au demandeur à-qualité la somme de \$8,115.00 avec intérêts à compter de l'assignation et les dépens;

SUSPENDRE le permis de conduire du défendeur tant qu'il n'aura pas satisfait au jugement à intervenir sur les présentes, en capital, intérêts et frais.

Dans le cas du jeune Pelletier, l'avocat de son tuteur a cru bon réclamer au delà de \$45,000 parce qu'il souffre d'une incapacité totale permanente de 15%, suivant ses médecins, tel que versé au dossier.

Dans l'affaire de J.P. Beaudin

Le juge E. Veilleux étudiera les notes de l'enquête préliminaire

GRANBY - L'honorable juge Evander Veilleux, siégeant à la division des appels de la Cour supérieure du district judiciaire de Bedford, hier, à Granby, a remis à vendredi de cette semaine son jugement concernant une demande de réduction de cautionnement.

Ces jours derniers, comparait à la Cour des Sessions de la Paix, à Sweetburg, Jean-Paul Beaudin, accusé d'inceste et de tentative d'inceste sur la personne de ses propres filles. Le magistrat Patrick Delaney exigeait un cautionnement de \$2,000 sur propriété ou de \$1,000 en argent pour la remise en liberté provisoire du prévenu.

C'est alors que Me Claude Léveillé, procureur de Beaudin, s'adressa au juge Veilleux afin d'obtenir une réduction de ce cautionnement, prétendant que ces accusations ne sont pas aussi sérieuses qu'on pourrait le croire à leur face. Le savant

Palace
A l'affiche!
Sean Connery
(James Bond)
et Gina Lollobrigida
dans
LA FEMME DE PAILLE
(en couleurs)
--- aussi ---
les BEATLES
dans
4 Garçons dans le Vent
à 6, 50 & 10, 25 p.m.
- admission \$1.00 -

SURVEILLEZ LA CIRCULAIRE



cette semaine pour connaître les spéciaux formidables offerts

à votre marché I.G.A.

Autres nouvelles de Granby en page 16

Ouverture de la rue Denison

GRANBY -- Le conseil municipal de la cité de Granby s'adressera à l'entrepreneur général qui a exécuté les travaux de construction de l'égoût collecteur de la rue Denison pour savoir s'il accepte que cette artère soit ouverte à la circulation.

Il semble que la cité ne soit pas disposée à accepter la responsabilité d'une ouverture hâtive.

Dans une lettre, les ingénieurs conseils Labrecque, Vézina et associés informent le conseil que la construction des conduites sur la rue Denison est maintenant terminée. Quelques petits travaux devaient être effectués au cours des derniers jours.

Les travaux de pavage sur cette rue ne débuteront qu'au printemps. A ce moment-là, il y aura également reprise des essais d'infiltration entre le bassin de régularisation et le regard No 19.

Lettre de Me Marquis

GRANBY -- Me Jean Marquis, juge de la cour municipale de Granby, a informé le conseil municipal, par lettre, qu'il avait écrit au procureur-général de la province pour demander la nomination d'un juge suppléant pour entendre la plainte impliquant les responsables de la salle de danse qui opérait à l'intersection des rues Principale et Phoenix.

L'on sait qu'à la demande même des accusés, Me Jean Marquis s'est refusé.

Responsabilité des véhicules toués

Le conseil demandera une résolution à la compagnie

GRANBY -- La cité de Granby demandera à la compagnie Denison Autobody Shop Ltd de lui fournir une résolution stipulant qu'elle assume toute la responsabilité relative au touage des automobiles.

L'on sait que la cité a confié le touage des automobiles laissées dans les rues, entre minuit et 6 h. a.m., pendant la période d'hiver, au garage Denison Autobody.

Me Gérard Normandin, conseiller juridique de la cité de Granby, vient de produire un rapport au conseil municipal relativement à la police d'assurance de la compagnie précitée.

Me Normandin soumet que la police ne couvre pas les premiers \$50 de dommages causés à un véhicule. Soumettant qu'il serait surprenant que ces dommages dépassent \$50, s'il ve-

L'exécutif de la Jeune chambre se réunira ce soir

GRANBY -- L'exécutif de la Jeune chambre de Granby tiendra une réunion sous la présidence de M. Yves Ménard, à 7 h. 30, ce soir, au local de l'organisme, rue Cowie.

Les membres de l'exécutif prendront alors connaissance de rapports portant sur le recrutement et le banquet donné en l'honneur de la Personnalité de l'année 1964.

Les nouvelles régionales... Les nouvelles régionales... Les nouvelles régionales...

Dans le district judiciaire de Bedford

M. Jean-Paul Couture: la loi des jeunes délinquants n'a jamais été appliquée

Cowansville. Un avocat de notre région, Me Jean-Paul Couture, de Farnham, a commencé à faire des démarches pour hâter la nomination d'un juge de la Cour du Bien-Être social, dans le district judiciaire de Bedford. Ce juriste qui a souvent eu l'occasion de défendre des jeunes délinquants à la Cour des Sessions de la paix, vient de faire parvenir une lettre à des membres du parlement provincial pour expliquer la situation qui existe actuellement dans notre région et les presser de s'occuper du problème.

Me Couture souligne dans sa lettre que la loi concernant les jeunes délinquants n'est pas appliquée dans le district judiciaire de Bedford, comme dans plusieurs districts de la province. Il relève les chiffres de population des villes de la région et démontre que la communauté est assez importante ici pour motiver la nomination d'un juge de la Cour du Bien-Être social, à Cowansville.

Voici des extraits de la demande de l'avocat aux membres du parlement: «La loi sur les jeunes délinquants est en quelque sorte une dérogation au code criminel du Canada pour venir en aide aux jeunes délinquants, comme son titre l'indique. Mais ce faisant, cette législation bouscule aussi les institutions pénitentiaires

de territoire que celles-ci voudront bien doter d'un tel organisme judiciaire, probablement à cause du coût élevé de l'établissement des Cours de justice.

Ces deux lois exposent de magnifiques principes et il suffit d'en lire leur texte une seule fois pour s'en rendre compte. Cependant, il suffit également d'une seule fois où l'on est placé dans la situation de s'occuper ou de défendre un jeune délinquant faisant face à une accusation sérieuse pour provoquer chez toute personne une réaction assez violente. Le choc survient lorsqu'on s'aperçoit que la belle loi sur les jeunes délinquants ne s'est jamais appliquée au district de Bedford.

Cette loi, cette magnifique loi existe au Canada depuis 1929 (aux U.S.A. probablement 25 ans plus tôt) et nos jeunes n'en bénéficient pas parce que la Cour de bien-être social, ou un juge pour en tenir lieu, n'existe pas dans notre district judiciaire.

Notre réaction est saine et raisonnable parce que nous a-

sons presque un droit sur cette Cour de bien-être social, même si le législateur utilise le verbe "pouvoir" dans l'article 266 a de la Loi des tribunaux judiciaires qui se lit comme suit:

*266a-Le lieutenant gouverneur en conseil peut établir, par proclamation, pour tout district judiciaire ou groupe de districts judiciaires comprenant une cité ou une ville d'au moins cinquante mille âmes, au dernier recensement officiel, ou plusieurs cités ou villes atteignant ensemble cette population, une cour d'archives désignée sous le nom de "Cour de bien-être social du district de..."



Me Jean-Paul COUTURE

Depuis 1964
Shawinigan
Il n'y a qu'une seule Cour de bien-être social pour les deux districts de Kamouraska et de Rimouski.
J'ignore s'il a fallu grouper

ces deux districts de Kamouraska et de Rimouski pour trouver le minimum requis de 50,000 âmes permettant l'établissement de la Cour de bien-être social.

Cependant je sais que le district de Bedford possède le minimum de population à lui seul, et dans ces conditions, il serait ridicule pour nous de ne pas exiger une Cour exclusive à notre district. Pour le gouvernement, comme il en était rumeur, ce serait une économie de bouts de chandelles que de vouloir par exemple lier le district de Bedford avec celui de St-Hyacinthe dans le but d'établir une seule Cour de bien-être social pour les deux. L'administration de la justice est semblable à tout autre service au point de vue du nombre d'administrés. Lorsque les administrés sont trop nombreux et que les juges ne suffisent pas à la tâche, il arrive que les personnes sont traitées comme des choses dont on veut se débarrasser pour terminer son travail au plus vite. Et je crois déceler dans les trois districts de Bedford, Ibiberville et St-Hyacinthe, un peu trop de travail pour un seul magistrat dans le domaine pénal puisqu'il a aussi la juridiction civile pour les actions de moins de \$200.00, et qu'ainsi il ne peut pas en plus s'occuper adéquatement de la jeunesse délinquante.

Les experts pourront aller s'enquérir sur les lieux et me démentir s'ils le désirent, quand il s'agit d'adultes. Mais s'il est une chose dont je suis sûr c'est que le travail de s'occuper de la jeunesse dé-

linquante dans le district de Bedford peut facilement absorber toutes les heures de travail, et tous les jours de travail que le juge nommé voudra consacrer. S'il n'y a pas assez de délinquants, le juge pourra travailler en profondeur, coordonnant ses efforts avec les autorités scolaires de la région par exemple. Car le travail d'un tel juge doit s'attacher à la qualité. Ce n'est pas pour rien que la loi lui adjoint des enquêteurs qui placés sous son autorité, doivent avec ce juge tenir compte de tous les facteurs qui ont agi sur le jeune délinquant, comme la famille et le milieu social, avant de prendre une décision à son sujet.

Je regrette d'avoir douté un peu plus haut de la quantité de travail qu'un juge et deux ou trois enquêteurs pourraient trouver dans le district de Bedford (ou Ibiberville). Je crois

à bien y penser qu'il y a beaucoup de pain sur la planche. Juste un coup d'oeil rapide dans nos restaurants, salles de pool sur les jeunes sans travail, dont un certain nombre seront attirés par nos recailleurs et "racketteurs notoires"; et juste un peu de réflexion sur les cas de parents ou non parents qui dépravent les enfants au point de vue moeurs. En effet, la Loi sur les jeunes délinquants s'applique aussi aux adultes qui dépravent les jeunes et la Cour de bien-être social est compétente à juger ces dépravateurs.

Dans un autre article, que vous pourrez lire dans LA VOIX DE L'EST, demain, nous citerons quelques extraits de deux principales lois concernant la jeunesse délinquante. C'est Me Jean-Paul Couture qui a rassemblé ces extraits de la législation fédérale et provinciale.

Marcel Bastille est condamné à huit mois

COWANSVILLE -- Le magistrat Patrick E. Delaney, de la Cour des Sessions de la paix, a condamné Marcel Bastille, de Frelighsburg, à passer huit mois à l'ombre, pour divers vols mineurs perpétrés dans cette municipalité. Le procureur de la Couronne, Me Claude Noisoux, a déclaré que le jeune accusé est déjà un voleur d'expérience et que son dossier se révèle très lourd à l'heure actuelle. De son côté, Me Gérard Turmel, de Cowansville, a allégué en défense que son client n'avait commis que des vols dont les montants sont peu élevés.

La Couronne a demandé que le bandit soit condamné à un an d'emprisonnement, cependant, la Cour a réduit cette sentence à huit mois. Marcel Bastille purgera les trois peines concurrentiellement, à la prison commune du district.

M. E. Blanchard, de Roxton Pond, décédé à 79 ans

ROXTON-POND -- M. Elzéard Blanchard, époux d'Arc et de Sainte-Jeanne d'Arc, est décédé à Roxton Pond. Le défunt qui demeurait au 5e rang de Roxton Pond était âgé de 79 ans.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 29 janvier. Le convoi funèbre partira des salons Victor Rochon, rue Principale, Roxton Pond, pour se rendre à l'église paroissiale de Roxton Pond où le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses 3 fils MM. Roland, Jean-Marc et Ovide Blanchard, tous de Roxton Pond ses 2 filles, Mlle Lucille Blanchard, de Roxton Pond et Mme Roméo St-Pierre (Claire), de Ste-Cécile de Milton; sa bru Mme Ovide Blanchard de Roxton Pond.

Nécrologie

BLANCHARD -- A Roxton Pond le 25 janvier 1965 à l'âge de 79 ans est décédé M. Elzéard Blanchard demeurant à 5e rang, Roxton Pond. Les funérailles auront lieu vendredi, le 29 janvier.

Le convoi funèbre partira des salons Victor Rochon, rue Principale, Roxton Pond pour se rendre à l'église paroissiale de Roxton Pond où le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre avis.

REMERCIEMENTS, GRAND MESSAGE, IN MEMORIAM, RÉQUÏEM, AVIS DE DÉCÈS, 65 PAR INSERTION, SERVICES ANNIVERSAIRES, LIBERA. 62 D'APRÈS FORMULAIRE.

Directeurs de Funérailles
Girardot & Ménard
SALONS FUNÉRAIRES 223 PRINCIPALE 170 DUFFERIN
Ambulances - Lits de malades
Bureau 225 Principale - Granby
FR. 2-4498 - FR. 2-3422
(10-1-64)

Visitez le Centre de Monuments
C. DAIGLE
Claude Daigle, Prop.
Lettre - Sculpture
Installation - Restauration
818 Principale Granby 378-7388

J.-A. LESIEUR ENR.
Directeur de funérailles
Service d'AMBULANCE
SALONS FUNÉRAIRES MODERNES
Granby, P.Q. Tél.: FR 2-3307
255 Principale - 411 Notre-Dame
Bureau 1, rue Parc
(10-12-63)

Aux sièges 4 et 6 à Farnham

Les deux échevins sont réélus par acclamation

FARNHAM - Lors de la mise en nomination pour l'échevinage dans les quartiers 4 et 6 de la cité de Farnham, les échevins sortant de charge, MM. Albert Meunier et J.J. Dempster ont été réélus par acclamation.

M. Albert Meunier, échevin du quartier No 4 avait été élu pour la première fois le 8 février 1964 pour terminer le terme de M. Omer Galpault, démissionnaire. La mise en nomination avait lieu lundi de midi à 2 heures p.m.

M. J.J. Dempster, pour sa part, représente le quartier numéro 6 depuis 9 ans. Il est le doyen du présent conseil. Les deux échevins ont été réélus pour une période de trois ans.



M. Albert MEUNIER



M. J. J. DEMPSTER

Heward Grafftey demande une révision de la constitution

COWANSVILLE -- "Nous avons besoin d'une constitution moderne adaptée aux temps modernes. Le gouvernement fédéral devrait organiser une conférence nationale pour étudier notre constitution. Ces conférences pourraient être tenues périodiquement dans différentes parties du pays, a déclaré M. Heward Grafftey, au cours d'une assemblée des anciens de l'Université Queen, ce matin, à Montréal.

Il faut examiner l'Acte Britannique du Nord et les conventions de notre constitution afin de déterminer si le présent document est assez flexible pour les besoins actuels ou si elle doit être amendée rigou-

reusement. Il sera peut-être décidé que nous avons besoin d'un document entièrement nouveau.

"Voici seulement une raison pour laquelle nous avons besoin d'une telle conférence: En 1867, les Affaires municipales furent placées sous la juridiction des provinces. Aujourd'hui, nos immenses centres métropolitains et urbains n'ont pas les problèmes des municipalités du siècle dernier. Le gouvernement fédéral ne peut fermer les yeux sur les problèmes auxquels on se fait face nos grands centres métropolitains et urbains.

"Je réalise que les municipalités tombent sous la jurisdic-

tion des gouvernements provinciaux, mais, de même que le gouvernement fédéral en 1961, a lancé l'idée très fructueuse d'une conférence sur "Les ressources de demain" pour étudier les problèmes relatifs à nos ressources matérielles. Le gouvernement fédéral devrait, je crois, après de minutieux préparatifs, convoquer une conférence sur les ressources en capital humain afin d'élaborer, de concert avec les provinces, un programme coordonné d'actions qui intéresserait nos cités et leurs banlieues a conclu le député de Brome-Missisquoi aux Communes, M. Heward Grafftey.

Journée d'études le 1er février

COWANSVILLE -- La sous-commission de religion de la fédération des instituteurs du diocèse de St-Hyacinthe a récemment obtenu du ministère de l'Éducation la permission d'organiser une journée d'études pour les professeurs du cours primaire, session qui se tiendra un jour de classe.

Le syndicat des professeurs de Missisquoi en collaboration avec le comité régional de catéchèse organise cette journée,

pour toute la région, à Cowansville le 1er février. Les commissaires ont déjà reçu une lettre demandant la permission de donner congé aux élèves pour permettre à leur personnel de se rendre à cette réunion. Les membres de la Commission scolaire régionale de Missisquoi ont été invités à cette rencontre ainsi que les curés et aumôniers des diverses paroisses.

Autres nouvelles de la région en page 16.

Assemblée de la Caisse populaire à 8h.

FARNHAM - C'est ce soir qu'aura lieu au sous-sol de la Caisse Populaire de Farnham la grande assemblée générale spéciale convoquée dans le but d'adopter les nouveaux règlements de la loi des Caisses d'épargne et de crédit. Cette assemblée débutera à 8 heures précises. Réal Georges, secrétaire-gérant de la Caisse signale, dans un rapport publié tout récemment, que le chiffre d'affaires n'a fait que progresser au cours des cinq dernières années. Ainsi en 1960, l'actif était de \$535,799.72, en 1961: \$739,400.84; en 1962: \$1,015,589.77; en 1963: \$1,328,532.57 et en 1964: \$1,638,738.20

Une soirée récréative

ST-JEAN-BAPTISTE (DNC) - Une soirée récréative aura lieu à la salle municipale de St-Jean-Baptiste vendredi, le 29 janvier. Tous sont invités à se rendre à cette veillée organisée par les Fermières de St-Jean.

VENTE SENSATIONNELLE
COUPELLERIE cha. **19¢**
• COUTEAUX • FOURCHETTES • CUILLETS
INTERNATIONAL SILVER PLATE
Completez votre cutellerie avec commande de \$5.00 ou plus

TOMATES A&P
2 btes 28 on. **55¢**
DE CHOIX SPECIAL!
CAISSE DE 24 BTES \$6.60-EPAR. 48c
Tous les prix dans cette annonce sont garantis jusqu'à samedi, le 30 janvier 1965.

TARTE aux RAISINS grande tarte 24 on. **39¢**
Jane Parker Prix rég. cha. 49¢-Épargnez 10c

GATEAU des ANGES cha. **45¢**
Jane Parker Prix rég. cha. 59¢-Épargnez 14c

BISCUITS AU SODA 3 ppts 1 liv. **\$1.00**
McCormick, ord. ou salés Rég. pqt 38¢-Éparg. 14c

TISSU FACIAL 2 ppts de 400 **59¢**
Scotties, blanc ou coloré Rég. 2 ppts 65¢-Epar. 6c

DETERSIF CHEER boîte grosseur géante **73¢**
(Offre à 15c de rabais) Rég. 79¢-Éparg. 6c extra

MAIS A&P 5 btes 20-on. **99¢**
Genre crèmeux, de choix Spécial!

ORANGES
Sunkist de Californie,
Navels, sucrées,
juteuses, grosseur 113
douz. **55¢**

QUAND IL S'AGIT DE VIANDE, C'EST LA QUALITE QUI COMPTE

POULET DE CHOIX

CUISSES ou POITRINES lb **43¢**

ROULES COTTAGE

FUMES Cry-o-Vac lb **63¢** **MAPLE LEAF**

MAGASINS D'ALIMENTATION
AP
THE GREAT ATLANTIC & PACIFIC TEA COMPANY LTD.

MERCREDI, LE 27 JANVIER 1965

L'incompétence de la Commission industrielle

Le maire a déclaré qu'il ignorera totalement le Comité des citoyens

Mgr G. Hains devant les Francs et le Richelieu

ST-HYACINTHE - Les membres du club Richelieu et ceux du club Francs de St-Hyacinthe se réuniront à la même table, jeudi soir au Grand Hôtel, vers 6h. 30 pour entendre la conférence de Mgr Gaston Hains, évêque auxiliaire du diocèse.

Les deux clubs sociaux de St-Hyacinthe ont profité de cette occasion pour se réunir en commun et on s'attend que l'assistance atteindra le plus haut sommet, cette année.

D'autre part, le souper mixte du club Richelieu aura lieu le 2 février prochain toujours au Grand Hôtel.

Deux légères collisions

ST-HYACINTHE -- Une légère collision s'est produite à l'intersection des rues Duvernay et St-Joseph, vers 1 h. 50 p.m. lundi.

Les véhicules étaient conduits par M. Marcel Pellerin, 2360 Bourdages et M. Hubert Ricard, 2300 Sicotte.

Personne n'a subi de blessures. Les constatations ont été faites par les agents de la police municipale.

En mission officielle

Trois industriels de nos régions sont en Europe

ST-HYACINTHE -- Trois membres de nos régions soit M. Louis-Philippe Hébert, de Beloeil; M. Guy Choquette, de Cowansville et M. Bruno Laine, de St-Hyacinthe accompagnés de cinq collègues de Montréal et d'ailleurs ont quitté l'aéroport de Dorval pour se rendre en France, en Belgique et en Grande-Bretagne afin d'étudier sur place le marché du meuble. Il s'agit là d'une mission officielle du Gouvernement du Québec. Elle se déroulera en Europe jusqu'au 4 février.

La mission profitera de la tenue des salons internationaux du meuble de Paris et de Londres et du salon de la décoration intérieure de Malines, pour visiter des producteurs, des distributeurs et des détaillants de meubles européens.

Plante envoyé dans une maison de santé

ST-HYACINTHE -- Aimé Plante sera un bon bout de temps sans recomparaître devant les tribunaux.

Après avoir été mis aux arrêts sous deux accusations d'avoir déclenché une fausse alarme et de vol d'un camion, on a constaté chez-lui un dérangement psychologique et on a dû l'envoyer dans une maison

Y. VACHON OPTÉ POUR LES ASSISES

ST-HYACINTHE -- Yvon Vachon est encore aux prises avec les tribunaux. Il a plaidé non coupable en cour de Magistrat, devant S.H. le juge Victor Chabot, à deux accusations, l'une de vol de fait et l'autre d'avoir obtenu du crédit d'une manière frauduleuse.

Le 5 janvier à Rougemont, Yvon Vachon aurait obtenu de M. Alain Tschereau, frauduleusement du crédit pour des marchandises quelconques et se serait ensuite porté à des voies de fait contre la personne de cet homme sans doute à la suite de ses protestations ou réclamations.

En cour, Vachon n'a pas prononcé d'autres paroles que celles de non culpabilité.

Il a opté pour subir un procès devant jury après enquête préliminaire. Cela ira sans doute aux prochaines sessions des Assises criminelles l'automne prochain.



M. L. HENRI GUERTIN a été élu président de la Légion Canadienne à St-Hyacinthe, lors d'élections tenues dernièrement. On l'aperçoit ci-haut à droite, en compagnie de M. Jean G. Germain.



LES ANCIENS du Patronage St-Vincent de Paul se rencontraient dernièrement à l'occasion d'une assemblée. Les anciens de cette institution ont échangé des impressions d'antan. On reconnaît de gauche à droite, MM. Gabriel Roch, Alphonse Leclerc, Jean Côté et Denis Brousseau.

Le maire a participé à la remise d'un mémoire

ST-HYACINTHE -- S.H. le maire, Me Jacques Lafontaine a participé à la présentation au ministre Pierre Laporte des Affaires Municipales et au premier ministre Jean Lesage, d'un mémoire sur divers problèmes des municipalités par l'Union des Municipalités dont il est un directeur.

Ce mémoire comprend des recommandations sur la réglementation des travaux d'hiver, la rénovation urbaine, les relations patronales ouvrières, la fiscalité municipale, l'aménagement régional.

Participaient à la présentation de ce volumineux mémoire, les membres du comité exécutif de l'Union des Municipalités, les administrateurs de cet organisme.

La présentation de ce mémoire a donné lieu à un discours

ST-HYACINTHE -- S. H. le maire, Me Jacques Lafontaine, a déclaré hier, qu'il ignorerait totalement les dirigeants du Comité des Citoyens qui se sont attaqués au conseil de ville lors d'une conférence de presse, et ont réclamé l'abolition de l'actuelle Commission industrielle après avoir mis en doute la compétence de ses membres.

"J'ignorerais complètement ces gens, a-t-il dit, je ne répondrais pas la peine d'épuiser mes forces contre des gens de cet acabit".

Il a affirmé que les membres du Comité des citoyens n'ont aucunement la compétence nécessaire à la critique objective du conseil de ville et de la Commission industrielle.

"Je n'ai pas envie d'entretenir une polémique avec des gens qui ne savent pas de quoi ils parlent", a-t-il dit.

Il a de plus ajouté qu'il ne fallait pas s'en faire avec de telles accusations parce que "c'est la mode au Québec de s'attaquer à l'autorité publique" donnant comme exemple les grands quotidiens de la province.

reçu les industriels et de les avoir fait attendre alors qu'ils auraient dû les guider, leur faire connaître les avantages de la cité pour les industries quant à la main-d'oeuvre, au terrain, etc...

Un seul homme aurait tous les pouvoirs

ST-HYACINTHE -- Le Comité des Citoyens a déclaré que le mal au conseil de ville est que tous les pouvoirs sont sous la férule d'un seul homme et que les autres membres de ce corps public n'ont pas la possibilité d'agir selon leur propre initiative.

Le Comité a affirmé qu'il était nécessaire que les autres membres autant que ceux de la Commission industrielle aient la possibilité de faire quelque chose de leur propre chef.

Un des directeurs de ce comité a déclaré que seul cet homme a le droit de faire des représentations, d'exprimer son opinion, de préparer des mémoires.

Les autres, a-t-il dit ont peur d'agir de crainte de subir les foudres de celui-là. "En Russie, a-t-il dit, on ne pousse jamais si loin le culte de la personnalité."

Un autre a suggéré pour cette raison l'engagement d'un gérant municipal, tandis qu'un troisième affirmait qu'il était nécessaire que cet homme s'en tienne à ses fonctions.

Les membres du Comité des Citoyens n'osaient pas trop préciser l'identité de l'homme de qui ils parlaient, mais il semblait évident qu'ils s'en prenaient au maire Lafontaine.

Entre deux lignes

ST-HYACINTHE - De puissants canons seraient en train d'ajuster leur tir depuis la sortie du Comité des Citoyens contre la Commission Industrielle. Le feu serait-il aux poudres?

Un homme a lancé un cri de joie sur la rue Girouard en se penchant pour ramasser ce qui lui paraissait être un billet de \$20. Mais, l'individu déçanta aussitôt, en s'apercevant que le beau billet n'était qu'un truchement publicitaire imitant les billets véritables.

Des amateurs de ski-doo couperaient des clôtures à la pince afin de faire passer leurs véhicules à travers les champs. Mais, que ceux-là se le tiennent pour dit, la police les tient à l'oeil.

M. Luc Caron avait un violent mal de gorge hier. Il se demandait pourquoi.

Campagne de recrutement de la SSJB le 14 février

ST-HYACINTHE - La campagne de recrutement diocésaine de la Société St-Jean Baptiste ouvrira le 14 février prochain à St-Hyacinthe sous la présidence de M. Laurent Hébert.

Le but d'organiser la future campagne de recrutement dans cette région du diocèse.

Causerie de M. Léo Bibeau sur les loisirs

ST-HYACINTHE -- M. Léo Bibeau, commissaire d'écoles et membre du comité de planification scolaire de l'Opération 55, a donné une intéressante causerie sur l'organisation des loisirs dans les différents terrains de jeux du Grand St-Hyacinthe.

Pfès d'une quarantaine de membres du club C.E.A. du Groupe Commerce étaient présents.

Après sa causerie, M. Bibeau a répondu aux questions des membres du C.E.A. et un cadeau lui fut remis par M. Fernand Ménard qui le remercia. Il avait été présenté par M. Ernest Sawyer. Le déjeuner-causerie était présidé par M. Jean-Marc Labossière.

Soirée du bon vieux temps

ST-JOSEPH - Une soirée du bon vieux temps au profit des oeuvres de charité de la municipalité de St-Joseph aura lieu samedi, au sous-sol de l'église à 6h. 30 p.m.

Cette soirée récréative a été organisée par les Dames du comité des oeuvres.

Tous les citoyens de St-Joseph sont invités à y participer et à y amener leurs amis.

Elections chez les numismates

ST-HYACINTHE - M. Denis Marcell a été élu président de l'Association des Numismates de St-Hyacinthe lors d'une assemblée tenue au Marché Centre.

C'est M. Claude Phaneuf qui a été élu vice-président, M. Gérard Rioux a été nommé secrétaire-trésorier et M. Roméo Mélançon, archiviste. Les directeurs sont MM. Marcel Dumont, Armand Girouard, Amédée Lamoureux, Benoit Benoit et Marcel Rivard.

L'Association des Numismates a établi son programme dans lequel elle prévoit une troisième exposition de pièces de monnaie rare: pour le 7 mars prochain au Centre Notre-Dame de 10h. p.m. à 10h. p.m.

Une automobile sera alors mise en tirage par la Plaza Maskoutaine.

Autres nouvelles de St-Hyacinthe en p. 8

Connaissez-vous un magasin qui donne une Piastre ?

LEO BINETTE

Avec l'achat d'un HABIT, d'un PALETOT ou toute autre marchandise, LEO BINETTE vous donne un AUTRE HABIT GRATUIT et vous donne UNE PIASTRE.

J'ai pour vous 800 nouveaux habits, derniers modèles.

EXEMPLE :
 vous achetez un habit de \$59, \$69 et plus, avec une piastre que je vous donne, vous choisissez un autre habit à votre goût GRATUITEMENT.

N'oubliez pas, c'est moi LEO BINETTE qui vous donne une piastre pour votre nouvel habit.

LEO BINETTE

1740, rue Saint-Antoine (En face du stationnement municipal gratuit) PR. 4-6740 Saint-Hyacinthe
 OUVERT TOUS LES JEUDIS SOIR JUSQU'À 9 HEURES 30 P.M.

Confirmant des rapports parus dans les journaux

M. Roch Deslauriers admet avoir remis \$10,000 à M. Yvon Dupuis

MONTREAL PC - Au cours d'une interview par téléphone depuis Saint-Jean, M. Roch Deslauriers a qualifié de véridiques aujourd'hui les rapports parus dans les journaux, voulant qu'il ait remis \$10,000 à M. Yvon Dupuis, ancien ministre sans portefeuille libéral, alors qu'il tentait d'obtenir des autorités québécoises une franchise permettant la construction d'une piste de course.

Au cours du bref échange de hippodrome avec parmi-mutuel paroles, le chiropraticien de 31 à St-Luc, dans le comté de ans de Saint-Jean, a dit qu'il Saint-Jean, n'avait pas d'autres commens. M. Deslauriers, qui a perdu saires à faire que de préciser \$74,000 dans cette entreprise, que les informations contenues aurait remis l'argent à M. Dupuis dans deux paragraphes publiés puis en billets de \$100, \$20 et lundi par le journal Le Devoir \$10, supposément "pour remettre-étaient véridiques. Il a ajouté que M. Paul Earl, alors mi-qu'il ne dirait plus rien par le nistre provincial du Revenu, sujet qui puisse être publié tant comme preuve de solvabilité du que ne serait pas terminée une groupe financier qu'il représen-enquête de la Gendarmerie ca-tait".

Les informations parues dans Dans les deux paragraphes, deux paragraphes de l'édition Le Devoir ne précise pas la de lundi du journal Le Devoir, date à laquelle a été effectué auxquelles M. Deslauriers a fait le paiement auquel il fait allu-particulièrement allusion se li- sion. Plus loin, dans la dépê- saient ainsi:

L'argent aurait été remis à la fin de juin 1961 que les per- M. Dupuis de main à main à sonnes en cause se seraient en- son bureau d'Ottawa par M. tendues à ce sujet. Roch Deslauriers, un chiro de Dans une nouvelle de Québec, Saint-Jean, qui a tout tenté de- le journal montréalaisrapporte puis novembre 1960 pour obtenir aujourd'hui que M. Eric Kle- l'autorisation de construire un rans, actuel ministre du Revenu

du Québec, a affirmé que les \$87,596,48 avait été investi dans dossiers du ministère ne conte. ce projet de construction d'une que le aucun papier démontrant piste de course à Saint-Luc et de l'argent comptant comme ga- nant l'objet d'une requête de rantie de solvabilité, lorsque ce faillite. projet de piste de course à été étudié et que M. Earl aujourd- Le journal ajoutait que M. d'hui décédé était à la tête du Raoul Gobeille avait déposé

ministère. Samedi, le quotidien La Pres- Brossard et il dit avoir investi que qu'un montant de la somme de \$25,000, créance

garantie.

M. Yvon Dupuis, député libé- ral représentant le comté de Saint-Jean, a démissionné ven- dredi de son poste de ministre fédéral sans portefeuille, tout en conservant cependant son siège aux Communes.

Dans une déclaration faite ven- dredi soir, M. Dupuis a expli- qué qu'il avait résigné lorsqu'il

avait appris qu'une "vague ru- meur circulait dans certains mi- lieu voulant qu'il pouvait être in- culpé dans une affaire scanda- leuse à propos d'un projet de piste de course à Saint-Juc, dans le comté de Saint-Jean."

Il avait ajouté qu'il pouvait prouver son intégrité et qu'il avait demandé une enquête de la Gendarmerie canadienne sur l'affaire.

M. Jean Lesage refuse toujours de faire des commentaires

QUEBEC (PC) - M. Jean Lesage, premier ministre du Québec, a refusé hier, en cham- bre, de faire quelque commen- taire que ce soit sur l'affaire Dupuis, en précisant que la gendarmerie royale du Canada avait commencé une enquête sur cette affaire et qu'il serait con- traire aux principes de l'équité et de la justice de se prononcer.

Le leader de l'opposition, M. Daniel Johnson, avait demandé

menée par la sûreté provinciale. "Cette affaire n'est pas de juridiction provinciale, a dit M. Lesage, car c'est le gouverne- ment fédéral qui a pris sur lui de faire faire une enquête par la gendarmerie, sur les gestes posés par M. Yvon Dupuis, un député fédéral".

"De plus, a continué le premier ministre, nous sommes satisfaits de l'intégrité des hauts fonctionnaires du ministère du

M. Yvon Dupuis est introuvable

ST-JEAN - L'affaire Yvon Dupuis entre dans sa sixième journée à Saint-Jean; mais aucune version officielle n'a été faite encore par l'ancien ministre d'Etat dans le cabinet Pearson, depuis sa démission ven- dredi dernier, à la Chambre des communes.

Depuis ce temps, c'est le silence le plus absolu, sauf que vendredi soir dernier, plus précisément à sa demeure, située au 435 de la rue Morais, à Saint-Jean, l'ancien ministre sans portefeuille a déclaré à la Presse canadienne, qu'il serait en mesure de prouver son intégrité dans cette affaire de création d'hippo- drome à Saint-Luc.

Dans les rues de Saint-Jean, tout le monde parle de la démission subite de l'ancien ministre Yvon Dupuis.

La majorité de la population est demeurée stupé- faite devant cette annonce et celle-ci espère que dans les prochains jours, une version de l'ancien minist- re sera faite.

Hier, notre représentant a vainement tenté d'at- teindre le député du comté de Saint-Jean-Iberville-Na- pierville, et ses efforts furent vains.

Dans la vieille capitale, nous avons vainement tenté de rejoindre le député au provincial, M. Philo- dor Ouimet, pour faire commenter ces propos, mais au- cune réponse de la part du député, qui devait à ce moment, siéger à l'Assemblée législative.

Finalement, nous avons pu rejoindre le promoteur de cette future piste de course, le Dr. Roch Deslauriers qui a déclaré qu'il était prêt à apporter des pré- cisions sur le montant de \$10,000 qui aurait été versé à l'ancien ministre Yvon Dupuis, dans une enquête royale.

tout est nouveau, sauf l'ardeur... ça, c'est une tradition Corvair

Au premier coup d'oeil la Corvair 65 surprend, n'est-ce pas? Pas étonnant, puisque la Corvair se présente maintenant sous forme d'un hardtop 4 portes aux lignes entièrement originales. Oui, originales est bien le mot... puisqu'il n'y a pas une autre voiture qui ressemble de près ou de loin à la Corvair.

Et cette année, la Corvair est plus "dans le vent" que jamais. En tête des séries vient la fougueuse Corsa, suivie des modèles fermés, tous de ligne hardtop. Ce style donne à chaque sedan Corvair l'allure élégante et sportive des coupés et décapotables. Mais, outre ses lignes inédites, la Corvair offre une direction aux réactions plus vives,

une suspension entièrement nouvelle, une voie élargie et un nouveau choix de moteurs refroidis à l'air et qui, par conséquent, se moquent de l'hiver. Toutes ces caractéristiques assurent grande facilité de manoeuvre, meilleure tenue de route, roulement plus doux, réactions plus vives et de l'entrain à revendre: Quel agrément la Corvair réserve-t-elle à son conducteur!

N'aimeriez-vous pas faire partie du "club" des conducteurs satisfaits? Alors, passez chez le concessionnaire Chevrolet. La cotisation est comprise dans le prix de la voiture.



Le sedan sport Corvair Monza

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

la corvair 65



différente...et comment!

CHEVROLET · CHEVELLE · CHEVY II · CORVAIR · CORVETTE

K-245-BF

ALAIN AUTOMOBILE Enrg.

595 BOULEVARD BOIVIN GRANBY, FR 8-3961

Ne manquez pas de regarder "Cinéma International" tous les vendredis soir à 8h.30 et "Rue de l'Anse" tous les mardis soir à 8h. sur le réseau complet de Radio-Canada.

Clôture du débat de l'assemblée de l'ONU

NATIONS UNIES (AFP) — Clôture hier le débat gé- néral de l'assemblée de l'ONU, le chef de la délégation améri- caine, M. Adlai Stevenson, a mis en garde les membres des Nations unies contre une décision qui, en éliminant le caractère "obligatoire" du financement collectif des opérations de paix entreprises par l'ONU, affai- blirait l'autorité de l'organisation, la ferait bifurquer de la voie qu'elle a suivie depuis vingt ans et diminuerait ainsi les perspec- tives de paix et d'ordre mon- diaux.

Le représentant des Etats- Unis, qui avait choisi de parler le dernier dans le débat gé- néral de l'assemblée qui s'est ou- vert le 2 décembre, a ainsi plai- dé in extremis pour la thèse se- lon laquelle les dépenses encou- rées pour les opérations de l'ONU pour le maintien de la paix, particulièrement au Con- go, ont un caractère obligatoire pour tous les membres de l'ONU, et les pays membres qui refusent de contribuer à leur fi- nancement (notamment l'URSS et la France) sont passibles de l'article de la charte prévoyant le retrait du droit de vote à l'assemblée générale.

"Nous ne pouvons pas avoir deux critères pour le finance- ment des dépenses de l'organi- sation — une règle pour la plu- part des membres et une autre pour quelques-uns. Si l'assem- blée passait outre à la charte pour certains de ses membres, elle ne pourrait plus l'appliquer impartialement à ux autres, avec toutes les conséquences qui en découleraient pour le carac- tère obligatoire ou facultatif des contributions financières", a dit M. Stevenson.

Le délégué américain n'a ce- pendant adressé de menace à personne. "Nous n'avons nulle- ment cherché, a-t-il dit, à inflig- er une défaite à un membre quelconque de cette organisa- tion. Ce que nous cherchons, c'est le succès des Nations unies en tant qu'organisation internationale vivante, dynami- que et efficace.

"Mon gouvernement et la plu- part des gouvernements repré- sentés ici, a poursuivi M. Ste- venson, ont accepté le principe de la responsabilité financière collective... Mon gouvernement et la plupart des gouvernements représentés ici souhaitent que cette crise soit résolue sans fai- re violence à la charte et en nous permettant de reprendre nos travaux".

"C'est pourquoi nous avons toujours été prêts à discuter ce problème à tout mo- ment, a-t-il ajouté, en rappelant la proposition américaine tend- ant à la création d'un comité spécial des finances, chargé de recommander à l'assemblée des méthodes pour le financement de futures opérations importan- tes pour le maintien de la paix."

Le délégué américain a rap- pelé les espoirs de San Fran- cisco, en ajoutant que "le mon- de espère peut-être trop des Nations unies il y a vingt ans", et rappelé que les Etats-Unis avaient dans cette période ver- sé plus de 2 milliards de dol- lars pour soutenir l'ONU et ses activités.



Une foule nombreuse s'est rendue au souper paroissial de la Cathédrale de Saint-Jean, tenu en la salle de l'école du Sacré-Coeur. Parmi les personnalités civiles et religieuses qui ont assisté à ce souper, nous remarquons de gauche à droite: Mgr Eugène Martineau, curé de la paroisse Cathédra-

de Saint-Jean; M. Hervé Lacasse, marguillier; M. l'abbé Lavoie, vicaire de la paroisse; Son Honneur le maire de la cité de Saint-Jean, M. L.N. McMillan et Son Excellence Mgr Gérard-Marie Coderre, évêque du diocèse.

Hier soir Incendie criminel à la Cathédrale de St-Jean?

ST-JEAN -- Un commencement d'incendie a été vite maîtrisé, vers les 9 h. p.m. hier soir, en l'église de la Cathédrale de Saint-Jean, par les pompiers de la cité de Saint-Jean, sous la direction de M. Antoine Morin.

A l'arrivée des sapeurs, les flammes faisaient rage dans un confessionnal situé du côté nord de la Cathédrale.

En outre, le feu a été mis dans le troisième banc de même côté de l'église de même que dans le portique.

C'est alors que le directeur

des incendies, M. Antoine Morin a décidé de faire appel à l'agent André Lord, proposé en expertises ainsi qu'en photographies pour ouvrir une vaste enquête dans ce commencement d'incendie mystérieux.

A la Cathédrale de Saint-Jean, hier soir, avait lieu la célébration de la sainte messe à huit heures.

Grâce à un système à combattre l'incendie relié directement à la police municipale de Saint-Jean, les pompiers ont pu se rendre immédiatement

sur les lieux pour circonscrire l'élément destructeur.

Dans le portique de l'église, trois cadres ont été endommagés de même qu'un autre cadre religieux à l'intérieur de l'église près du confessionnal en feu.

L'eau et les flammes ont causé plusieurs centaines de dollars de dommages.

A dix heures, hier soir, les pompiers et les policiers étaient sur les lieux pour déterminer la cause de cet incendie, la quatrième depuis quelques années à la Cathédrale de Saint-Jean.

Le Corps de tambours a besoin de demoiselles de 12 à 18 ans

FARNHAM -- M. Yvon Choquette, président du Comité des Jeunes du Club des Lions de Farnham, nous envoie un communiqué qui s'adresse particulièrement aux jeunes demoiselles de Farnham. Voici quelques extraits de l'appel que M. Choquette lance aux jeunes demoiselles de Farnham.

"Le Club des Lions de Farnham invite cordialement toutes les jeunes demoiselles, âgées de 12 à 18 ans, qui sont intéressées à devenir membres du Corps de Tambours et Trompettes, à faire leur demande d'admission sans tarder.

Le Comité, responsable du bon fonctionnement de cette organisation, tient à attirer l'attention des candidates et aussi celle de leurs parents sur les faits suivants:

- 1- Le Corps de Tambours et Trompettes est un excellent moyen d'occuper les loisirs des jeunes demoiselles;
- 2- C'est une école de formation qui inculque les principes de discipline aux membres.
- 3- Les sacrifices consentis pour faire partie du mouvement sont nombreux: répétitions, entretien des uniformes, etc.
- 4- Ces sacrifices sont cependant récompensés par les occasions de sortie du Corps, la visite d'autres localités, le port de l'uniforme, la fierté d'appartenir à un mouvement bien connu qui jouit d'une heureuse réputation au sein du grand public.
- 5- De plus l'esprit de compétition s'y développe en prenant part à de nombreux concours entre différents Corps de Tambours et Trompettes, Mesdemoiselles, le Club des Lions a besoin de vous. Cette organisation fait appel à vos talents, soyez généreuses et rendez à cette invitation. Ce sera votre façon à vous, d'aider une organisation qui existe pour faire du bien. De plus, ce sera pour vous une occasion de voir et d'apprendre des choses nouvelles, tout en vous divertissant. Cette détente, souvent, devient aussi une aide pour vos études.

Vous pouvez obtenir une formule de demande d'admission chez Roberge Hosiers, situé à 393 rue Principale à Farnham. Le Club des Lions vous remercie d'avance de votre généreuse collaboration et, avec votre aide, nous doterons Farnham de l'un des plus beaux Corps de Tambours et Trompettes de la région."

Le procès de Jean-Denis Robillard est commencé

ST-JEAN -- Il a fallu près de deux heures hier avant-midi, pour trouver douze jurés qui seront appelés à rendre un verdict de culpabilité ou d'acquiescement dans la cause de Jean-Denis Robillard, de la métropole, accusé de meurtre qualifié, de M. Alexandre Aubry, à sa demeure, à Saint-Michel-de-Napierville, au cours de la soirée du 11 janvier 1963.

En effet, pas moins de 100 personnes ont été assignées, au cours des derniers jours, pour être inscrites sur la liste possible d'un jury.

Seulement douze d'entre elles furent choisies, soit par la couronne ou la défense.

Les membres du jury sont MM. Albert Duquette, Adolphe Beaudin, Bernard Larivée, Nelson L'Ecuyer, Roger Beauvais, Henri Deschambault, Emile Poirier, Alcide Alexandre, Marcel Lemonde, Bernard Messier, Luc Mercier et Normand Langlois.

Ceux-ci devront demeurer ensemble jusqu'à la fin de ce procès qui devrait vraisemblablement durer trois ou quatre jours.

Avec l'assentiment du procureur de l'accusé, Me Roland Blais, le juge Philippe Lamarre, de la cour supérieure qui préside actuellement le terme des assises criminelles pour le district judiciaire d'Iberville, seulement deux témoins de la couronne furent entendus, au cours de la matinée d'hier. C'est à la demande du procureur de la couronne, Me Jean Frédéric, que l'avocat de la défense ainsi que le président du tribunal a accepté cette demande d'ajournement.

Me Jean Frédéric a formulé cette demande à la suite du fait qu'il avait dû plaider au cours des six derniers jours dans la cause du meurtre non qualifié de Paul-Ernest Tallebois et qu'il n'avait pu regarder attentivement les témoignages de l'enquête préliminaire.

- LE PROCES -

Appelé à résumer les circonstances de ce crime, Me Jean Frédéric a relaté les faits que la couronne entend exposer au cours des prochains jours pour démontrer les circonstances de ce meurtre qualifié sur la personne de M. Alexandre Aubry. Me Frédéric a déclaré notamment que Charles Desmeules, un ami de l'accusé Jean-Denis Robillard, s'était rendu chez ce dernier pour, par la suite, se rendre chez un parent de Robillard, soit un dénommé Turcotte, à St-Rémi.

Desmeules et Robillard se seraient par la suite fait indiquer par un certain Paul Ladouceur, la demeure des Aubry, où à cet endroit devaient se commettre quelques minutes plus tard, le crime et le vol qualifiés.

A l'arrivée de Desmeules et Robillard chez les Aubry, Charles Desmeules a réussi à maîtriser un des frères Aubry pendant que son compagnon se chamaillait avec M. Alexandre Aubry, où il reçut de sérieuses blessures.

Les deux hommes réussirent à ligoter les deux frères Aubry et ceux-ci s'en retournèrent avec Turcotte qui lui avait été indiqué de venir les attendre un peu plus tard.

Dans l'intervalle, Alexandre Aubry est décédé le lendemain, soit le 11 janvier 1963, après avoir été reconduit dans un hôpital.

- LES TEMOINS -

Le premier témoin de la couronne à être entendu fut le caporal André Ménard du service d'identité judiciaire à la Sûreté provinciale du Québec où il déclara s'être rendu sur les lieux du crime pour prendre certaines photographies qu'il identifie positivement.

- L'ARPEUTEUR -

Enfin, M. Luc Gagnon, ingénieur civil et arpenteur-géomètre, relate le fait que le 4 juin 1963, l'escouade des homicides à la PP lui demanda de tracer un plan de l'extérieur et de l'intérieur de la maison des Aubry ainsi que l'aspect des différentes routes qui peuvent mener chez les Aubry.

C'est alors l'ajournement décréé par le juge Philippe Lamarre, de la cour supérieure jusqu'à ce matin.

L'uniformisation de la taxe scolaire sera-t-elle possible?

ST-JEAN -- Une assemblée conjointe des commissions scolaires de Saint-Jean, Notre-Dame-Auxiliatrice, Saint-Athanase et d'Iberville, s'est tenue d'urgence au bureau de la commission scolaire de la ville d'Iberville le 24 janvier 1965 à 1 h. p.m. à laquelle étaient présents: pour la commission scolaire de la cité de Saint-Jean, M. Signori, président, MM. Bernard, Picard, Jauniau et Vnette, commissaires, M. Stanislas Desrochers, secrétaire-trésorier.

Pour la commission scolaire Notre-Dame-Auxiliatrice: MM. Durocher, Rainville et Rondeau, commissaires.

Pour la commission scolaire de Saint-Athanase: MM. Chagnon, Beauvais et Pilon, commissaires et M. Paul Viau, secrétaire-trésorier.

Pour la ville d'Iberville: MM. Landry, Jacob, Chaput et Des-Serres, commissaires et M. Germain Courtemanche, secrétaire-trésorier.

Le but de cette réunion était une discussion sur les taux normalisés des taxes scolaires.

Après étude et délibération il est résolu à l'unanimité:

- 1- Qu'une demande soit faite aux associations diocésaines des commissions scolaires du diocèse de Saint-Jean et de Saint-Hyacinthe, en vue de convoquer une assemblée spéciale d'urgence par chacune des susdites associations d'ici le 1er février, à laquelle seraient convoqués par télégramme toutes les commissions scolaires qui

en font partie, afin d'étudier la possibilité de corriger l'excessive demande des taxes imposées par le ministère de l'Éducation.

- 2- Qu'au lendemain de la tenue des dites assemblées par les dites associations diocésaines, les commissions scolaires, qui en dépendent soient immédiatement informées des décisions prises en l'occurrence.
- 3- Que copie de la présente résolution soit transmise immédiatement à chacune des associations diocésaines de la province, ainsi qu'aux journaux diocésains et provinciaux pour publication, de même qu'à messieurs les députés provinciaux de Saint-Jean et d'Iberville, MM. Philidor Oulmet et Laurent Hamel.

La S.S.J.B. de Saint-Jean proteste au sujet des "T 1"

ST-JEAN -- Depuis une semaine environ, des milliers de citoyens et d'associations de Saint-Jean et de la région ont reçu des formulaires individuelles de rapport d'impôt pour 1964.

Ces formulaires T 1, qui devront être remplis et renvoyés avec leur remise au service de l'impôt fédéral à Ottawa, sont expédiés à leur nom et à leur adresse, elles comportent aussi un numéro en code pour faciliter l'identification, en plus de comprendre une feuille d'information et de directives.

L'idée est sans doute excellente et évitera à de nombreux contribuables le dérangement pour obtenir ces formulaires.

Malheureusement, toutes ces formulaires et les dépliantes les accompagnant sont en langue anglaise...

La Société Saint-Jean-Baptiste diocésaine de Saint-Jean, recommande donc à toutes les personnes de langue française, à tous les commerçants et hommes d'affaires de la ville, de se servir de l'enveloppe de retour jointe aux dites formulaires, pour les renvoyer au plus tôt à Ottawa, en demandant aux services fédéraux de bien vouloir en faire parvenir d'autres en langue française cette fois....

Elections chez les "3 fois 20 ans"

ST-JEAN -- Lors de l'assemblée annuelle des 3 fois 20 ans, les élections ont reporté à leurs charges respectives: M. Jean Brunelle, président, M. Edouard Pédalua, trésorier, M. Georges Théoret, directeur de la chorale. Les élections furent présidées par M. Maurice Le Sieur, le secrétaire d'élection étant M. le curé P. Lancôt, aumônier du club.

Un nouveau directeur fut élu en la personne de M. Wilfrid Boucher.

ACTIVITES '64

Durant l'année écoulée, la chorale a tenu 28 pratiques et a chanté au Foyer Saint-Jean, ainsi qu'à toutes les soirées récréatives.

La publicité du Club a été faite 58 fois dans 8 journaux et revues différents. Il fut même question du Club dans les communiqués de presse du Ministère de la famille et du bien-être social.

13 soirées récréatives, un pique-nique, une partie "de sucre" une épluchette de blé d'Inde, plusieurs voyages et deux pèlerinages comptent parmi les récréations organisées.

Une ligue de quilles a été formée, l'automne passé, une équipe joue à la marelle chaque mardi, des relations de bon voisinage sont entretenues avec l'Association des Victimes de la Paralyse Cérébrale et avec le Club de l'âge d'or de Montréal.

Des délégations se sont présentées à l'hôtel de ville et devant la commission des Loisirs de Saint-Jean.

44 membres du Club ont fait 162 visites à 118 malades, et plusieurs visites ont été faites aux salons mortuaires, où les membres ont témoigné de la sympathie les uns à l'égard des autres.

Les dames du comité féminin ont tenu 5 assemblées et exercé leur activité dans plusieurs domaines: réception, décoration, recrutement, goûters, voyages, parties de cartes etc.

Dîner-causerie de la Jeune chambre

ST-JEAN -- La Jeune chambre de Saint-Jean et Iberville, aura samedi le 30 janvier, un souper-causerie au cours duquel sera présenté un film tourné lors de l'exposition industrielle et commerciale tenue en novembre dernier dans les bâtiments de la Brown-Boveri.

À ce souper, qui aura lieu chez Alix et Dolbec, à Saint-Luc, en plus de tous les membres de la Jeune chambre locale, seront invités les exposants ayant participé au succès de l'exposition.

assemblée mensuelle et participent à toutes les activités du club.

SAINT-GERARD

La filiale de Saint-Gérard est en pleine prospérité, elle a vu s'accroître le nombre de ses membres et de ses activités.

FETE PATRONALE

Pour la fête patronale du Club, les membres se sont rendus à la chapelle du Saint-Sacrement pour une demi-heure de prière en hommage de leur patron Saint-Jean.

L'aumônier du Club, l'abbé P. Lancôt prêchait cette demi-heure sainte. Après leurs dévotions, les membres se sont réunis pour une soirée récréative organisée par les soins de M. Oscar Campbell.

Mme Victor Lefebvre, doyenne du Club (76 ans) a été élue reine de l'année, elle fut couronnée par la reine de l'année passée, Mlle Bouchard, M. W. Boucher fut aussi élu roi de l'année et son prédécesseur M. G. Théoret lui remis sa couronne.

Les organisateurs de ces réjouissances distribueront également de nombreux prix, particulièrement aux membres dont l'anniversaire est en janvier.

Cette réunion récréative, grâce au travail de ses organisateurs et à l'assistance très nombreuse fut une réussite.

REUNION PROCHAINE

La prochaine réunion mensuelle du Club aura lieu le mardi 2 février prochain au sous-sol de l'hôtel de ville de Saint-Jean à 2h. p.m.

LES DAMES VEUVES

La section des dames veuves du Club des 3 fois 20 ans a tenu sa réunion récemment. Trois de ces dames ont été élues directrices ce sont Mmes F. A. Pilon, O. Boulais et C. Fortin.

Elles devront organiser la prochaine réunion qui aura lieu à la Centrale catholique, le 10 février à 2h. p.m., dans la salle 108.

Une partie de cartes suivra les affaires courantes.

Des félicitations

ST-JEAN -- Le Conseil du Travail de Saint-Jean, par l'entremise de son président, M. Roger Beauvais, a fait parvenir une lettre de félicitations aux membres du conseil de ville de la cité, rédigée en ces termes: Veuillez par la présente ac-

cepter nos félicitations les plus sincères pour le bon travail accompli durant l'année 1964.

Nous croyons que si le rythme d'expansion se continue en 1965 comme en 1964, l'avenir de Saint-Jean sera relativement brillant.

cepter nos félicitations les plus sincères pour le bon travail accompli durant l'année 1964.

Nous croyons que si le rythme d'expansion se continue en 1965 comme en 1964, l'avenir de Saint-Jean sera relativement brillant.

Vote de grève à l'usine Cyanamid

ST-JEAN -- Plus de 94% des membres du local 449 de la compagnie de la Cyanamid de Saint-Jean se sont prononcés en faveur de la grève lors d'une assemblée spéciale, tenue à l'école Forget, de Saint-Jean.

Cette décision a été prise après plusieurs mois de négociations avec cette compagnie

Les dirigeants du syndicat aussi que leur négociateur, M. A. Courchesne, directeur du Québec remercient tous les membres de s'être présentés en si grand nombre à cette importante assemblée.

Les rencontres de conciliation ont débuté mardi le 26 janvier et devront se continuer les 4 et 5 février prochains.

M. Jacques Brunelle, gérant de la Caisse populaire d'Iberville sera leur invité. Sa conférence portera sur l'éducation économique de la famille.

Toutes les dames, membres du Cercle sont invitées à cette assemblée de février.

En mai à Saint-Jean: congrès régional des Jeunes chambres

ST-JEAN -- C'est le 2 mai prochain que la Jeune chambre de Saint-Jean et Iberville, tiendra ici même le Congrès annuel régional des Cantons de l'Est.

Le comité régional des Cantons de l'Est comprend 10 Jeunes chambres groupant 948 membres. Son territoire va du Lac Mégantic à Saint-Jean en passant par Granby et Sherbrooke.

Quoique la dernière chambre locale à être entrée dans le Comité régional des Cantons de l'Est, Saint-Jean est cette année mis à l'honneur.

L'organisation de ce congrès est confiée à l'ancien président de la Chambre locale, M. Marcel Chouinard.

Jeune chambre Assemblée générale le 28 janvier

ST-JEAN -- Jeudi le 28 janvier la Jeune chambre de Saint-Jean et Iberville tiendra son assemblée générale au sous-sol de l'hôtel de ville de Saint-Jean à 7.30 h. p.m.

A cette assemblée, seront invités les urbanistes de la cité. Ils exposeront devant les membres, les problèmes de développement qu'ils rencontrent à Saint-Jean.

Il y aura également durant cette soirée, une étude des grandes lignes du mémoire que la Jeune chambre locale doit présenter au comité de la constitution de l'Assemblée législative du Québec.

En effet, la Jeune chambre ne

Concours

IBERVILLE -- Toutes les dames d'Iberville, de la ville et des environs, sont invitées à participer au grand concours de courtpointes organisé par le cercle des fermières d'Iberville.

Bernais s'est reconnu coupable la semaine dernière, devant les membres du jury, à deux chefs d'accusation, soit pour avoir commis un vol d'automobile et ensuite un vol qualifié, au restaurant "Claude Lareau" à Iberville, il y a quelques mois.

On sait que dans ce vol qualifié, Mlle Jeanne d'Arc Archambault, gérante de l'établissement, a été grièvement blessée au bras droit, à la suite d'une balle de revolver de calibre .22 qui a été tirée par un jeune homme âgé seulement de 16 ans.

Ce dernier a été condamné à deux ans de pénitencier.

Cette sentence de Bernais sera purgée concurremment, soit trois ans pour le vol qualifié et un an pour le vol d'automobile.

Pour vol d'auto et vol qualifié Claude Bernais, de St-Jean, a écopé de 3 ans de pénitencier

ST-JEAN -- Claude Bernais, 19 ans, de Saint-Jean a été condamné à trois ans de pénitencier, hier matin, par le juge Philippe Lamarre qui dirige présentement le terme des assises criminelles pour le district judiciaire d'Iberville.

Bernais s'est reconnu coupable la semaine dernière, devant les membres du jury, à deux chefs d'accusation, soit pour avoir commis un vol d'automobile et ensuite un vol qualifié, au restaurant "Claude Lareau" à Iberville, il y a quelques mois.

On sait que dans ce vol qualifié, Mlle Jeanne d'Arc Archambault, gérante de l'établissement, a été grièvement blessée au bras droit, à la suite d'une balle de revolver de calibre .22 qui a été tirée par un jeune homme âgé seulement de 16 ans.

Ce dernier a été condamné à deux ans de pénitencier.

Cette sentence de Bernais sera purgée concurremment, soit trois ans pour le vol qualifié et un an pour le vol d'automobile.

LISEZ ET FAITES LIRE

LA VOIX DE L'EST

Pour vol d'auto et vol qualifié

Claude Bernais, de St-Jean, a écopé de 3 ans de pénitencier

Avant que le président du tribunal prononce la sentence, le procureur de l'accusé, Me Claude Lazon a déclaré qu'il avait produit des notes sur le milieu social et les antécédents de son client et qu'il laissait le tout à la discrétion du tribunal.

Quant au représentant du ministère public, Me Jean Frédéric, ce dernier a relaté devant le tribunal que l'accusé Claude Bernais n'avait jamais eu de chance dans son milieu familial, où il fut en majorité du temps, un incompétent.

Sa mère, de déclarer le procureur de la couronne, a révélé qu'elle avait déjà été traduite devant les tribunaux sous une accusation extrêmement délicate.

Les chances qu'il inculpé a eues, c'est bien précisément avec la justice au cours des dernières années, où la couronne a toujours manifesté son intention d'aider ce jeune homme, en tentant de lui expliquer qu'il serait beaucoup mieux pour lui de se conduire d'une façon ordinaire.

Bernais, d'affirmer Me Jean Frédéric, a été le penseur de ce vol qualifié. Il a caché les articles et le linge qui ont servi à commettre ce vol qualifié qui aurait pu facilement se transformer en meurtre qualifié.

LE JUGE

Le juge Philippe Lamarre, de la cour supérieure, a souligné le fait que la délinquance juvénile débutait au foyer même alors que les parents sont en désaccord.

Les enfants se voient alors à une vie d'abandon et sont laissés à eux-mêmes.

Il a tenu à expliquer à Claude Bernais qu'il lui imposait une sentence lui permettant d'acquiescer au pénitencier, lui permettant de gagner sa vie d'une façon honorable.

Le président du tribunal a aussi mentionné à Bernais qu'il recommandait au procureur général du Québec qu'il lui accorde la permission de le placer dans une institution où il ne sera pas près des bandits de carrière et qu'il pourra profiter davantage des bons conseils qui lui seront prodigués au cours des prochaines années.

WINTER

JANVIER

annuelle



Cette semaine faites vos provisions en chargeant la voiturette d'aubaines, à l'occasion de la grande vente de Janvier au Dominion! Il s'agit de l'événement le plus intéressant de la saison pour économiser, et vous aider à préparer des repas très nourrissants au cours de l'hiver. Oui - vous serez surprises de constater les nombreux menus succulents à bon marché que vous pouvez servir à votre famille, en profitant de la grande variété de produits actuellement en vente au Dominion.

Faites vos plans... préparez votre liste d'achats en inscrivant les nombreux spéciaux annoncés ci-dessous. Faites vos achats de bonne heure, et assurez-vous de bien profiter de toutes ces aubaines!

ÉCONOMISEZ SUR DES DOUZAINES D'ARTICLES AUX PRIX SPÉCIAUX DE LA VENTE!



VOTEZ
pour votre
CAISSIERE
Dominion favorite

Dans le concours International de la Caissière de l'Année

GAGNEZ
UN MOIS DE MAGASINAGE GRATUIT!

Bulletin de Participation
Gratuit au Magasin!

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 Avec coupon et achat de **JAMBON CUIT "Maple Leaf"**
Boîte 1.79
1/2 lb.
Se termine mar. 2 fév. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 Avec coupon et achat de **MELANGE à gâteaux - Assortis "ROBIN HOOD"**
2 Paquets 39¢
2 0 oz.
Se termine mar. 2 fév. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 Avec coupon et achat de **PAIN Blanc tranché "ROBUSTO"**
2 pains 44¢
2 7/8 oz.
Se termine mar. 2 fév. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
50 Avec coupon et achat de **CIRE LIQUIDE "Succès"**
Boîte 1.19
8 oz.
Se termine mar. 2 fév. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 Avec coupon et achat de **GOBELETS A CAFE Avec jolis motifs**
2 Dans Grands Marchés!
Se termine mar. 2 fév. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 Avec coupon et achat de **EPINARDS frais**
2 sacs 10 oz ou plus
Se termine mar. 2 fév. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 Avec coupon et achat de **SAUCISSES "Maple Leaf"**
1 lb "Troy Pack"
Se termine sam. 30 janv. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
50 Avec coupon et achat de **Lait en poudre "Nu-Milk"**
Paquets 1.29
3 lb.
Se termine mar. 2 fév. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 Avec coupon et achat de **"OXO" EN CUBES - Saveur de Bœuf ou Poulet**
Paquet 35¢
de 12
Se termine mar. 2 fév. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 Avec coupon et achat de **Champignons ENTIERES "BLACK"**
Boîte 39¢
10 oz.
Se termine mar. 2 fév. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 Avec coupon et achat de **MARMELADE "SHIRAZ"**
Paquet 65¢
8 1/2 oz.
Se termine mar. 2 fév. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 Avec coupon et achat de **Tissus faciaux "FADELLE"**
Grand 35¢
Fermes!
Dans Grands Marchés!
Se termine mar. 2 fév. au DOMINION

EXTRA DOMINO STAMPS
25 Avec coupon et achat de **BOEUF mariné "COORS" C.O.V.**
Env. 2 1/2 lb.
Se termine sam. 30 janv. au DOMINION

BLE D'INDE Grains entiers **5 Btes 1.00**
Surchoix 14 oz. "Niblets" - Pois Gros, Assort.-Blé D'Inde en Crème
Btes 15 oz. Surchoix "Green Giant" Assortis ou Mélangés

POIS-CAROTTES ou **5 Btes 55¢**
Haricots Verts ou Jaunes-Mais en Crème
Surchoix "Del Monte"

SOUPE AUX POIS **3 Btes 63¢**
Épargnez 5¢ "Habitant" (ou Légumes) Spécial

Spaghetti-Macaroni **2 Pqts. 69¢**
ou Coudes "Primo" Épargnez 13¢

fruits et légumes frais
TOMATES ROUGES
3 lbs. 59¢
Murées sur vignes
Savoureuses
Économisez

Ananas Frais Grosseur 12 **3 pour 1.00**
Genre Espagnol-Rouge-Importés-Sucrés

Salade Scebreg **2 pour 35¢**
fraîche et croustillante

Carottes Fraîches Longues **Sac 39¢**
Fermes-Savoureuses-Récolte Canadienne

Petits Oignons à Bouillir **Sac 49¢**
Récolte Canadienne-Doux-Savoureux

VIANDES DE QUALITÉ!
POULET FRAIS
A Rotir Frire ou Bouillir
Catégorie "A"
Eviscérés-Inspectés
par le Gouvernement 2-3 lb. **lb. 33¢**

Poulet dans le panier **lb. 39¢**
Coupé Prêt pour vous accommoder!

Cretons Bilopage Cont. **43¢**
Toujours les Favoris!

Epaule de porc **lb. 39¢**
Frais-Genre "Picnic"
Jeune et Tendre-Inspecté par le Gouvernement

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 Avec coupon et achat de **NETTOYEUR POUR LA MAISON "FINE-SOL"**
Boute. 15 oz.
Se termine mar. 2 fév. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 Avec coupon et achat de **YUM YUM "BICK'S"**
Pot 49¢
24 oz.
Se termine mar. 2 fév. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 Avec coupon et achat de **CINTRES POUR JUPES ET PANTALONS Ensemble 99¢**
de 3
Dans Grands Marchés!
Se termine mar. 2 fév. au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 Avec coupon et achat de **POMMES McIntosh**
Sac de 5 lb.
Se termine mar. 2 fév. au DOMINION

Un Autre AMICAL

DOMINION

OUVRE AUJOURD'HUI 27 JANVIER DANS LE CENTRE D'ACHATS ST-LEONARD
5915 Jean Talon, E.
St-Léonard de Port Maurice

EPICERIE EN VEDETTE!

FROMAGE TRANCHE Pqt. 31¢
Doux ou Fort - Domino 8 oz.

PRUNES A DESSERT Paquet 39¢
"Wasco" Spécial! 24 oz.

RIZ LONGS GRAINS Paquet 29¢
"Gem" 2 lb.

TOMATES DE CHOIX 2 Btes 57¢
"Domino" au Dominion Seulement! 20 oz.

VERIFIEZ CES AUBAINES!

SAINDOUX 2 Pqts. 45¢
"Maple Leaf" Spécial! Épargnez 5¢ 1 lb.

Shortening "Snowflake" 2 Pqts. 69¢
Pour vos Pâtisseries! Spécial! Épargnez 5¢ 1 lb.

TARTES AUX POMMES Spécial 39¢
"Country Girl" 24 oz.

100 Timbres "DOMINO" Gratifs en surplus avec ce coupon et l'achat de **\$10.00 ou PLUS** de marchandises assorties achetées en une seule fois. Se termine mardi 2 février au DOMINION

200 Timbres "DOMINO" Gratifs en surplus avec ce coupon et l'achat de **\$20.00 ou PLUS** de marchandises assorties achetées en une seule fois. Se termine mardi 2 février au DOMINION

300 Timbres "DOMINO" Gratifs en surplus avec ce coupon et l'achat de **\$30.00 ou PLUS** de marchandises assorties achetées en une seule fois. Se termine mardi 2 février au DOMINION

400 Timbres "DOMINO" Gratifs en surplus avec ce coupon et l'achat de **\$40.00 ou PLUS** de marchandises assorties achetées en une seule fois. Se termine mardi 2 février au DOMINION

Nous réservons le droit de limiter les Quantités!
Prix en vigueur jusqu'à samedi le 30 Janvier 1965 au DOMINION, 74 Rue Court et 235 Rue Principale, Granby, P.Q.
DOMINION STORES LIMITED

Funérailles de Mme Joseph Messier décédée à 91 ans

ST-HYACINTHE -- A l'Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe est décédée Mme Joseph Messier, née Georgina Giguère autrefois de St-Louis de Richelieu, à l'âge de 91 ans 10 mois et 23 jours.

La défunte laisse dans le deuil cinq garçons: Philippe, de St-Hyacinthe, Frère Louis-Armand, mariste, d'Iberville, Roméo, de St-Gabriel-de-Brandon, Arsène, maire de St-Louis, Roland, de Tracy; quatre filles: Mme Ovide Desrosiers (Eva) de St-Aimé, Mme Jean-Marie Jacques (Blanche), de Contrecoeur, Mme Hector Handfield (Bernadette), de Contrecoeur, Mme Georges Joubert (Simone) de Montréal. Ses brux: Mme Philippe Messier, Mme Auxibe Messier, Mme Roméo Messier, Mme Arsène Messier, Mme Roland Messier; ses gendres: Mr Armand Larivière, de St-Joseph-de-St-Hyacinthe, M. Ovide Desrosiers, de St-Aimé de Richelieu, M. Jean-Marie Jacques, M. Hector Handfield, Mme Georges Joubert; 81 petits enfants; 136 arrière-petits-enfants; un frère, M. Ovide Giguère, de Windsor, P.Q.; deux sœurs: Mme Jack Théroux, de Woonsocket (Mathilda) et Mme Edmond Langevin (Emilia) de Boston, et de nombreux neveux et nièces.

Les funérailles eurent lieu à St-Louis suivies de l'inhumation au cimetière du même endroit.

M. Napoléon Labossière conduisait le défilé et M. Jean-Marie Messier, petit-fils conduisait le deuil. Les porteurs étaient ses petits-fils: Aram et Gérard Messier, Jean-Paul et Jean-Guy Messier, Raymond et Robert Desrosiers. Les Dames de Ste-Anne précédaient le cercueil.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Paul Ménard, curé de la paroisse et le service fut célébré par le R.P. Emilien Messier, s.j., neveu de la défunte et aumônier à l'Hôpital Victoria à Montréal, assisté du curé de la paroisse comme diacre et de l'abbé Lucien Cartier, curé de St-Aimé, comme sous-diacre. M. l'abbé Philippe Messier, neveu et professeur au séminaire de St-Charles-Borromée de Sherbrooke, assistait au sanctuaire ainsi que le Frère Olivier Sentenne, provincial des Frères Maristes d'Iberville.

La chorale composée d'une quinzaine de Frères normandais d'Iberville sous la direction du Frère Pierre-Marien exécuta les chants de circonstance, partie en grégorien et partie en musique. Le Frère Louis-Armand Messier touchait l'orgue.

On remarquait dans la nombreuse assistance, une importante délégation de Frères Maristes de Montréal, St-Vincent-de-Paul, St-Hyacinthe, Iberville, Sherbrooke, Beloeil, Bedford, Waterloo, Henryville, St-Jean, ainsi que les Rév. Soeurs du couvent de la paroisse.

L'enquête de la J.O.C. se poursuit rondement

ST-HYACINTHE -- A l'autonomie, la J.O.C. canadienne lançait une vaste enquête sur les conditions de travail des jeunes travailleurs. On en est cette enquête? Des questionnaires ont été distribués dans la plupart des milieux de travail où une bonne proportion de travailleurs sont des jeunes. Ils ont été remplis et recueillis. Maintenant, la J.O.C. à tous les échelons, doit procéder à la compilation de l'enquête. Cette semaine, se tenait au Centre d'Action Catholique, une réunion de présidents de sections de J.O.C.F., dirigée par Mlle Nicole Roy. Un des objectifs de cette réunion était de préciser une méthode de compilation des réponses recueillies. De plus, le 24 janvier, toute l'équipe des dirigeants fédérales s'était arrêtée sur la portée de cette enquête et la préparation d'une journée d'étude qui se tiendra le 14 février. On prévoit que cette connaissance accrue des divers milieux de travail permettra à la J.O.C. d'intensifier ses efforts de pénétration des milieux qui en ont le plus besoin.

Le Dr Grand'Maison réélu aux Lacordaire

ST-HYACINTHE -- Le Dr Réginald Grand'Maison a été réélu président national de l'Association Lacordaire et Jeanne d'Arc au cours de la réunion du Conseil central du mouvement tenue à Québec au début de janvier.

Le Conseil a également élu onze directeurs choisis parmi les dirigeants diocésains des trente diocèses qui composent le centre canadien.

De plus, le conseil a créé un comité d'études et de recherches sur les constitutions du mouvement.

L'école Marie Rivier a été inaugurée à St-Jean Baptiste

ST-JEAN BAPTISTE DE ROUVILLE (GF) - Une brillante cérémonie d'inauguration a marqué l'ouverture officielle de l'École Marie Rivier, dimanche après-midi, à St-Jean Baptiste. C'est Mgr Gaston Hains, évêque auxiliaire de St-Hyacinthe, qui a procédé à la bénédiction de cette école qui compte 275 élèves, garçons et filles de St-Jean Baptiste exclusivement. Comme son nom l'indique, elle a été nommée en l'honneur de la fondatrice des Soeurs de la Présentation de Marie qui en assurement la direction. Le personnel enseignant se compose de 7 religieuses et 7 laïques. Les religieuses sont: Soeur Bernard de Notre-Dame, directrice et les Soeurs Ste-Angelina, Jeanne de Jésus, Ste-Alix, Gaétan-Marie, St-Jean Berchmans et Séraphine.

Sur l'estrade d'honneur, l'on remarquait: M. François Boudreau, député de Rouville; M. Abel Chabot, maire de St-Jean Baptiste; M. Arsène Poisson, président de la Commission Scolaire et les commissaires Omer Grenier, Léopold Collette, C.E. Boulay, Jean-Noël Brillion et Roland Poisson, secrétaire. La Rev. Mère Laure du Sacré-Coeur, supérieure Provinciale des Soeurs de la Présentation de Marie et Soeur Marie-Jeanne de Lorraine, supérieure au Couvent de Marieville étaient, elles aussi, des invitées d'honneur. Il y avait également M. André Germain, maire de la paroisse de St-Hilaire, M. J. A. Lamoureux, président de la Régionale scolaire Yamaska et MM. Antonio et Philippe Vaillancourt, contracteurs. C'est M. Jean-Paul Provost, président de la Commission scolaire de Marieville qui agissait comme maître de cérémonie. Un homme satisfait, M. Roger Poisson, principal instigateur du projet de construction était aussi de la fête qui s'est terminée par un cocktail pour les invités d'honneur.

Souper au Croquet Madelon

STE-MADELEINE (DNC) - Le Croquet Madelon de Ste-Madeleine, organise un souper au poulet qui aura lieu le 6 février prochain en la salle de cet organisme.

Des cours d'orientation des foyers

ST-HYACINTHE -- Deux nouvelles séries de cours d'orientation des Foyers débuteront dans la région de Sorel, à la fin de janvier. Ils seront donnés à la paroisse St-Pierre ou M. et Mme Lucien Lachapelle sont responsables; et à St-Joseph, où M. et Mme Bergeron agissent comme couple meneur. A la paroisse Marie-Auxiliaire de Tracy, les cours qui ont débuté à l'automne se poursuivent maintenant, après une interruption durant la période des Fêtes. M. et Mme Adrien Rioux sont responsables de ce dernier groupe composé de vingt-cinq couples.



St-Hyacinthe reprend la 2e place

La tempête incite les Vics à annuler la joute d'hier soir ..et avec raison - Dimanche ici

LE CANADA INSCRIT À CE TOURNOI
OSLO (PA)—Quelques 39 patineurs de 15 pays, y compris le Canada, se sont inscrits pour participer au championnat mondial de patinage de vitesse au stade Bislet les 13 et 14 février. On devra réduire le nombre des concurrents si aucun d'eux ne se retire avant la date prévue. En effet, selon les règlements de l'Union internationale de patinage, le maximum de concurrents est 36 pour 15 nations inscrites.
Les championnats mondiaux sont l'événement principal de la saison en Norvège et on attend des foules maximum de 28,000 pour les deux jours des épreuves.
Les "Ice Follies" offrent un nouveau visage
Les "Ice Follies" de 1965 qu'on applaudira au Forum du 9 au 16 février prochain comptent dans leurs rangs plusieurs nouvelles vedettes et offrent de plus un nouveau visage fait d'une élégance qui est sûrement ce qu'on a vu de plus somptueux, de plus fascinant, de plus dramatique et de plus rafraichissant encore, sur glace, dans une revue du genre.
Parmi les nombreux nouveaux venus avec les "Follies" mentionnons les Canadiens Ken Ormsby et Paulette Doan, champions danseurs d'Amérique du Nord, sur patins et si vous croyez qu'ils sont vraiment amoureux l'un de l'autre quand vous les voyez glisser, rêveusement, sur la patinoire...vous aurez raison puisqu'ils se sont fiancés le jour où ils se sont joints à la célèbre troupe de Shipst et Johnson. Mentionnons de plus la jolie Patsy Cook, une Canadienne elle aussi puisqu'elle est de Vancouver; le duo masculin de Smith et Thomas qui fait preuve d'une précision et d'une coordination absolument étonnantes et enfin Hespègle Diane Morris, de Détroit qui campe une "Hootenanny Annie" pleine d'entrain et de rare charme dans un numéro très divertissant pour jeunes et vieux qui s'intitule "La Ferme Musicale".
Les 24 numéros offerts dont 10 scènes grandioses sont tous nouveaux et différents et permettent d'admirer des costumes et des décors absolument somptueux - ils ont coûté plus de \$500,000. - qui donnent à la revue offerte tout le goût, la richesse et la beauté nécessaires.
Le magnifique programme de deux heures et demie se termine par un numéro formidable offert par les célèbres "Ice Follies", les fameuses patineuses de précision les meilleures au monde et déjà bien connues ici à Montréal et par toute l'Amérique.

Hockey

LIGUE PROVINCIALE
Sherbrooke 30 20 10 126 98 40
St-Hyacinthe 32 16 14 2 105 108 34
Dr'Ville 32 16 15 1 119 104 33
Granby 32 12 16 4 109 111 28
Verdun 32 11 20 1 102 140 23

HIER SOIR

Sherbrooke vs Granby (remis au 16 février)
Drummondville 2 St-Hyacinthe 5.

Tour du monde en "2 minutes"

MELBOURNE (AFP) — L'athlète australien Ron Clarke a échoué nettement dans sa tentative contre son propre record mondial des six milles, hier, géré par un vent très violent. Clarke qui a remporté toutefois l'épreuve n'a réussi que 27'39"9-10, soit 22"3-10 de plus que son propre record mondial.

SYDNEY, N.-E. (PC) — Le champion poids moyen canadien, Blair Richardson, a accepté de renouer l'ancien monopole de poids moyen de l'Empire, Mick Leahy, probablement à Toronto en février. Par contre, les pourparlers en vue d'un match contre le Bostonnais Mike Pusateri sont tombés à l'eau.

TORONTO (PC)—Le 23 mars 1923, soit il y a bientôt 42 ans, Foster Hewitt devenait le premier annonceur de radio à diffuser une joute de hockey. Cela se passait au vieux arena de la rue Mutual, à Toronto, où avait lieu la finale de l'Association de hockey senior d'Ontario entre le Toronto Parkdale Canoe Club et les Greenshirts de Kitchener.



Gérard GUERTIN

Remise à Waterloo

WATERLOO — La joute d'hier soir, prévue entre Drummondville et Waterloo a été reportée à plus tard à cause de la tempête. C'est ainsi la deuxième fois que cette partie est remise.

Deux remises dans la BMS

GRANBY — Les deux parties cédulées dans la ligue BMS hier soir ont été remises à plus tard à cause de la tempête de neige qui sévissait dans la région. Granby devait jouer à St-Jean et Iberville à Cowansville.
Demain dans la BMS, les Braves de St-Jean seront à Granby et le Victoria de Cowansville sera à Iberville.

Les Gaulois l'emportent 5-2 sur les Rockets de Drummondville

ST-HYACINTHE — Affichant la tenue qu'on leur connaît, les Gaulois de St-Hyacinthe ont vengé leur échec de dimanche dernier en remportant une importante victoire de 5 à 2 sur les Rockets de Drummondville. Cette victoire permet aux hommes de l'instructeur Claude Savary de s'emparer de la deuxième position de la ligue Provinciale Senior, un point devant leurs adversaires d'hier soir.

Claude Savary était de retour comme pilote de l'équipe, à la suite de sa suspension de quatre parties. Il a dirigé ses hommes de brillante façon pour ainsi leur permettre de reprendre le deuxième rang.

NOMBRESUX PUNITIONS
La partie a offert du jeu très rude. En effet, pas moins de vingt-deux punitions ont été décernées par l'arbitre de la rencontre. Toutefois, il faut mentionner le magnifique travail de l'arbitre en chef, qui n'a laissé rien passer d'un côté comme de l'autre. Il a imposé des punitions de mauvaise conduite à Noël Lirette et Bob Chevalier, quand ces deux joueurs ont continué de se battre sur le banc des punitions dans la troisième période.

GUERTIN DE RETOUR
Le rapide Gérard Guertin était en uniforme pour la joute d'hier soir contre les Rockets. L'on sait que ce dernier avait manqué plusieurs parties à cause d'une blessure à la jambe droite. L'instructeur Savary l'a employé sur son premier trio en compagnie de Guy Black et Ted Houston. Nelson Tremblay qui occupait ce poste, avant le

retour de Guertin, a été envoyé sur le troisième ligne d'attaque. Guertin à sa première partie depuis plusieurs semaines a effectué un brillant retour. Il n'a pas cessé de patiner et nul doute que sa présence aidera les Gaulois dans les parties futures.

PREMIERE PERIODE
La partie a débuté sur une note très rude et les mises en échecs étaient nombreuses. On cherchait à frapper l'adversaire pour ralentir ses élan, mais l'arbitre s'est montré très sévère en imposant plusieurs punitions mineures. C'est pendant l'une de ces punitions que les Gaulois ont réussi leur premier but de la partie. En effet, Jean Therrien était au banc des punitions lorsque Claude Vinet y est allé de son vingt et unième but de la saison. Là dessus il faut mentionner le magnifique travail de Ted Houston à la ligne bleue, qui en deux occasions a empêché la rondelle de sortir de la zone des Rockets. Ce fut un but de toute beauté de la part de Claude Vinet.

La défensive des Gaulois s'est faite prendre en défaut dans la dernière minute de la première période. Alors qu'il ne restait qu'un e seconde à jouer, Claude Aubry est parvenu seul devant André Binette qu'il a facilement déjoué pour niveler le compte.

Les visiteurs ont raté plusieurs chances de compter dans ce premier engagement, mais André Binette s'est surpassé en plusieurs occasions bloquant treize lancers.

DEUXIEME PERIODE
L'instructeur Claude Savary a sûrement parlé à ses joueurs entre les deux périodes, surtout sur le dernier but du club Drummondville, car dès le début de la deuxième reprise, Guy Black a redonné l'avance aux Gaulois après seulement une minute de jeu. Léon Bouchard a fait une belle passe à Guy qui s'est dirigé seul devant Evans qui n'a rien vu sur son lancer.

Par la suite le jeu rude a dominé à nouveau et les deux équipes ont joué à court d'un homme pendant plusieurs minutes.

Dans la quinzième minute de jeu, l'as compteur des Gaulois Claude Vinet, a porté le compte 3 à 1 en trompant la vigilance du gardien Evans avec un lancer frappé qui n'a pas quitté la glace. René Beaugard s'est mérité une assistance sur ce vingt-deuxième but de Vinet.

Cette fois ce sont les Gaulois qui ont dominé dans cette deuxième période et Claude Evans a dû effectuer pas moins de dix-sept arrêts comparativement à dix pour son adversaire.

TROISIEME PERIODE
Encore une fois, les Gaulois ont attaqué dès le début de la période et Jean-Louis Goyette a réussi le quatrième but en effectuant une montée à l'emporte-pièce pour prendre la défensive des Rockets par surprise.

Ce but n'a cependant pas ralenti l'allure du club Drummondville car trois minutes plus tard, l'arrière-garde Raymond Fortin trouvait le fond du filet pour réduire la marge à deux buts.

Les hommes de l'instructeur Robert Pépin n'ont pas lâché prise et ils sont venus bien près de marquer un autre but lorsque la rondelle a frappé la barre horizontale.

Ted Houston a profité d'une mise au jeu dans le territoire adverse pour réussir le dernier but de la partie. Il s'agissait pour lui de son huitième but de la saison.

La joute a été retardée pendant plusieurs minutes, car à un certain moment le tableau indicateur ne fonctionnait plus. Les nombreuses punitions retardées ont également amené de vives discussions entre le marqueur officiel et les joueurs des deux équipes.

PREMIERE PERIODE
1- Gaulois: C. Vinet (Beaugard- St-Vincent) 14,18
2- Rockets: C. Aubry (Asse- lin- Therrien) 19,59
Punitions: Bouchard 1,16, Therrien 5,35, Fortin 7,35, Black 7,35, Beaugard 8,45, Therrien 12,29, Lirette 16,28

DEUXIEME PERIODE
3- Gaulois: G. Black (Bouchard) 1,00
4- Gaulois: C. Vinet (Beaugard) 14,39
Punitions: Bégin 8,59, Picard 11,53, Lirette 15,23, Black 16,32, Mascotto 16,59, Bégin 16,59
TROISIEME PERIODE
5- Gaulois: J.L. Goyette (Vinet-Mascotto) 1,10
6- Rockets: R. Fortin (Leclerc- Picard) 4,24
7- Gaulois: T. Houston (Guertin) 9,35
Punitions: Beaugard double mineure 13,05, Landry double mineure 13,05, Chevalier majeure et mauvaise conduite 14,22, Lirette majeure et mauvaise conduite 14,22, Bouchard 16,16
ARRETS: Evans 10-17-10-37, Binette 13-10- 8-31

Le hockey à Bedford

BEDFORD (A.B.) — Dans la ligue Pee-Wee, Champlain a défait Montcalm 4 à 3. Pour Champlain, Jocelin Couture, Bernard Larocque, André Bourdon et Denis Blanchette ont compté et A. Bourdon s'est de plus mérité deux assistances. Les arbitres tiendront deux pratiques cette semaine, en prévision du match de dimanche après-midi, à Granby, contre les Gaulois de St-Hyacinthe. L'instructeur Roger Bédard qui a entièrement approuvé la cancellation du match, ajouta pour sa part que ce repos prolongé pourrait être très utile à ces joueurs, principalement à Andy Payette et Pete Lambo blessés, ainsi que Mentis, sans oublier quelques autres qui sont épuisés à la suite de la rude bataille de la semaine dernière.
On croit qu'il y aura pratique ce soir et samedi après-midi.

Gilles Robert est en tête

GRANBY — Dans la ligue de quilles Lucien Hébert, Jim Dumoulin a défait Le Petit Journal 4 à 0, Marché Public a battu Lauzon et Frères 3 à 1, Denis Breton 535 et Roger Roy 512 ont le mieux joué, Jos Lamoureux a eu raison des Gais Lurons 3 à 1 également, Hermile Vachon a roulé un triple de 539, Labatt 50 a défait Grondin Sporting Goods 3 à 1; Gilles Robert a obtenu un triple de 510.
Les cinq meilleurs sont:
Gilles Robert 171
Robert Bergeron 167
Hermile Vachon 167
Jean-Paul Gauthier 167
Clément Gauthier 163

Autre victoire de l'Allemagne

FREDERICTON, N.-B. (PC) — L'équipe nationale de l'Allemagne de l'Ouest a compté à trois reprises à la troisième période hier soir en triomphant des Capitals de Fredericton 6-4 lors de leur deuxième match hors concours dans leur tournée canadienne.

Ligue Bantam de St-Hyacinthe

ST-HYACINTHE — Deux des trois parties de la ligue Bantam de St-Hyacinthe se sont terminées par un verdict nul lors des dernières rencontres de ce circuit.
La seule victoire a été remportée par le club L. Dubuc qui a défait l'équipe de l'instructeur L.A. Riendeau par le pointage de 5 à 3.

Trois équipes luttent présentement pour le championnat de la ligue Bantam. Il s'agit des équipes de Maurice Charon, Jean-Claude Banville et Lucien Dubuc. Actuellement, c'est le club Charon qui détient le premier rang avec une avance de trois points sur les deux autres équipes.

Chez les meilleurs compteurs, c'est le jeune M. Marquis, du club Maurice Charon, qui occupe la première position avec une avance de six points sur son plus proche rival, S. Garand. Il possède une excellente fiche de dix-huit et de trois assistances.
M. CHARRON 4
J.C. BANVILLE 4

donna l'avance à son club en comptant avec l'aide de Matte. Neuf secondes avant la fin de la partie, Allard compléta un jeu de Marquis pour permettre à son équipe de faire partie nulle.

Le jeune St-Sauveur a dirigé l'attaque du club L. Dubuc pour permettre à ces derniers de remporter sa quatrième victoire de la saison.

Il a compté trois buts pour permettre à son équipe de remporter la victoire sur le club L.A. Riendeau par le compte

de 5 à 3. Son coéquipier S. Garand s'est lui aussi distingué en se méritant quatre assistances. Les autres buts des gagnants sont allés à Dion et Massé.

Pour le club L.A. Riendeau, D. St-Roch a réussi deux buts tandis que l'autre est allé à Soly. Pour le jeune St-Roch il s'agissait de ses deux premiers buts de la saison.

A. ST-AMAND 1
J. DUPRE 1

Dans la dernière rencontre au programme, les clubs A. St-Amand et J. Dupré ont également fait partie nulle

BOXE

LONDRES (PA) — Le poids lourd britannique Billy Walker a mis l'Américain Charley Powell K.O. au deuxième round d'un match de 10 reprises hier soir. Floyd Patterson avait fait subir le même sort à Powell en six rounds il y a six semaines.

ST. MORITZ, Suisse (PA)—Le Dr John Emery, de Toronto, a démissionné comme pilote de bobsleighs hier à la suite d'un deuxième chute grave sur la piste olympique de St. Moritz. Il devait piloter l'équipe no 2 du Canada lors des championnats à quatre hommes en fin de semaine.

Emery sera probablement un membre de l'équipe no 2, pilotée par Lamont Gordon, de Montréal. Son frère Vic, de Montréal conduira l'équipe no 1 des Canadiens, qui tenteront de

conserver leur titre olympique de 1964.

John pilotait le bobsleigh qui a renversé dans un détour hier, soit au même endroit où il avait fait une mauvaise chute lors des championnats à deux hommes la semaine dernière. Il s'est blessé aux deux genoux et craint que cela l'empêche de s'entraîner convenablement pour prendre part aux championnats de fin de semaine.

Aucun des trois autres occupants, Paul Lévesque, de Montréal, le R. D'Arch Coulson, d'Ot-

Le Dr. John Emery a démissionné

tres membres que je continue de piloter".
L'entraînement a été abrégé hier en raison de dommages à une section du mur qui loge la piste. Avant l'arrêt, les Italiens avaient réussi le meilleur temps en 1:19,75, suivis de Vic Emery, à 1:19,78.

"J'ai perdu confiance en moi-même", a avoué John aux journalistes. "Chaque fois que j'arrive à ce détour je me demande si je vais réussir, si bien qu'il ne serait pas juste pour les au-

Détroit veut "enlever" les Jeux à Mexico..!

MEXICO (PA)—Le directeur du comité olympique mexicain a déclaré hier soir "Détroit ne sait pas ce dont elle parle" quand elle offre de se charger des Jeux olympiques 1968 parce que la ville de Mexico traîne la patte.

Il a affirmé que les plans se poursuivent en ce sens. Des rumeurs veulent que les plans ne sont guère avancés, parce que le président définitif du comité olympique n'a pas encore été nommé.

A Detroit, le président du comité olympique, qui n'a pu obtenir les jeux en 1968, a révé-

qu'il avait écrit au président Avery Brundage, du Comité olympique international, pour l'aviser que Détroit était toujours prête à présenter les jeux si Mexico ne pouvait le faire.

On aurait offert le poste de président du comité à l'ancien président Adolfo Lopez, étant donné qu'il avait aidé à obtenir les jeux pendant son administration. Il aurait refusé l'offre.

Même si l'endroit des jeux n'a pas encore été choisi, on croit que les Mexicains, lents débuts traditionnels, se mettront définitivement à la tâche et seront prêts à temps.

Hôtel ROXTON POND
372-2515
DANSE TOUS LES SAMEDIS DE 9 HRES P.M. A 1 HRE A.M.
DIMANCHES DE 5 HRES P.M. A 9 HRES P.M.
ORCHESTRE
LES CLEFS D'OR
Courses de stock cars
Tous les dimanches sur le lac Roxton de 2 à 5 hres



NOUS VOYONS ICI l'attelage du Dr. Lombard, de Auber Dale, Mass, alors que l'équipage s'appretait à quitter le point de départ pour cette course de 9 milles à travers un trajet assez accidenté. C'est cet attelage qui a remporté les honneurs dans 1 hr, 6 min. à 41 secondes. La course avait réuni 19 participants et les résultats furent très serrés parmi les 4 premières équipes.

VOYEZ NOS Spéciaux usagés
Vous direz vous aussi chez Maheu...C'est toujours mieux

CHRYSLER 1963 Sedan, 4 portes, 11,000 milles seulement comme neuf, 2995.	CHRYSLER 1961 Sedan, 4 portes, Parfaite condition, 1795.	OLDSMOBILE 1964 Cutlass, tout équipé Comme neuf, 6,000 milles seulement PRIX SPECIAL	CHEVROLET 1962 Convertible, tout équipé, Comme neuf 2095.	FORD 1963 7 portes, Très propre, 1395.	CAMION DODGE 1962 1 tonne, roues doubles 1395.
CHRYSLER 1962 Saratoga Hard top, 2 portes, tout équipé 2295.	CHRYSLER 1960 Sedan, 4 portes, 1095.	CHEVELLE 1964 Tout équipé, Comme neuf 2295.	OLDSMOBILE 1962 Hard top, 4 portes, Très propre, 1995.	VOLKSWAGEN 1964 Comme neuf, 1295.	VAUXHALL 1961 Station Wagon, Parfaite condition, 695.

Granby
378-7474 378-6283
Maheu
AUTOMOBILE INC.

Ligue Dépression de St-Hyacinthe

ST-HYACINTHE. - Les Entreprises St-Joseph ont remporté une brillante victoire de 5 à 4 sur le club Dupont pour se hisser, seuls, en première position de la ligue Dépression de St-Hyacinthe. Dans l'autre partie au programme, le club Molson a triomphé de la Mercerie Laurent Daigneault pour conserver leur chance de terminer en première position.

Il va sans dire que le dernier programme sera très intéressant à suivre, car toutes les équipes ont des chances de terminer la saison en première position. Les Entreprises St-Joseph en remportant la victoire lors de leur dernière partie se verront couronner champions de la cédule régulière. Après un lent début de saison, ils ont remporté cinq victoires consécutives pour se hisser en première position.

Chez les meilleurs compteurs, c'est le rapide Romain Vermeersch, du club St-Joseph, qui a remporté le championnat en totalisant un grand total de quarante - quatre points, avec encore une partie à disputer. G. Pépin, du club Daigneault, le suit avec un retard de quatorze points.

R. Messier, du club Foyer Coquetel Dupont, détient une avance de cinq points sur son plus proche concurrent, L. Daigneault.

DAIGNEAULT 4 MOLSON 6

Dans la première partie, le club Molson a triomphé de la Mercerie Daigneault par le compte de 6 à 4 pour monter sur un pied d'égalité en deuxième position avec le club Dupont.

Chaque équipe a compté un but dans la première période. Parenteau a tout d'abord ouvert le pointage après 12:03 minutes de jeu. Un but de Fréchette compté sans aide a permis au club Molson de niveler le compte.

Dès le début de la deuxième reprise, le club Molson a réussi deux buts rapides pour prendre les devants dans la partie. Burns et Lévesque ont marqué ces deux buts en l'espace de quarante-huit secondes. Mais, les hommes de l'instructeur Maurice Charron ont égalisé le compte avant la fin de la période grâce à des buts de Pépin et St-Pierre.

Les vainqueurs ont marqué trois buts consécutifs au début de la troisième période pour prendre les devants pour de bon. Fréchette, Arpin et Burns ont réussi ces trois buts de club Molson. St-Amand a complété le pointage pour le club Daigneault en comptant dans la dernière minute de la partie.

DUPONT 4 ST-JOSEPH 5

Continuant d'afficher une excellente tenue, les Entreprises St-Joseph ont remporté leur septième victoire de la saison en triomphant du Foyer Coquetel Dupont par le pointage de 5 à 4.

Dans la première période, Rochefort a compté le premier but de la partie pour le club Dupont. Toutefois, Ricard nivelait le compte cinq minutes plus tard. C'est à nouveau Rochefort qui redonna l'avance à son équipe en comptant avant la fin de l'engagement.

Les Entreprises St-Joseph ont égalisé le pointage dans la période médiane. C'est Beauvillier qui a réussi ce but sans aide après 6:33 minutes.

La troisième période a of-

CLASSEMENT

Equipes	G	P	N	Pts
St-Joseph	7	6	1	15
Dupont	6	6	2	14
Molson	6	6	2	14
Daigneault	6	7	1	13

MEILLEURS COMPTEURS

Noms	B	A	Pts
R. Vermeersch	24	20	44
G. Pépin	13	17	30
S. Vermeersch	7	20	27
G. Tellier	12	13	25
S. Burns	8	17	25
G. Rochefort	12	11	23
P. Robert	11	12	23
G. Lévesque	15	12	23
G. Dubé	10	12	22
J. C. Mathieu	5	15	20
A. Desjardins	9	9	18
R. Blanchet	5	13	18

MEILLEURS GARDIENS DE BUTS

Noms	PJ	BC	MOY
R. Messier	14	59	4.21
L. Daigneault	13	64	4.92
R. Dupras	1	3	3.00
J.G. Désilets	14	73	5.21
R. Chartier	14	76	5.42



Cette photo nous montre le gagnant de la course de chiens disputée au mont Sutton fin de semaine, le Dr. R. Lombard, un vétérinaire de Auber Dale, Mass, recevant des mains de Don McFaul, maréchal des courses, la bourse de \$350.00 ainsi qu'un superbe trophée, donné par la Jeune Chambre. Comme on le sait le Dr. Lombard s'est classé premier dans cette course de 9 milles. On aperçoit aussi Richard Mireault, un des principaux organisateurs de la course.

CHEF
ici et là dans les
SPORTS
AVEC *Bernard Brodeur*

ACTON VALE A RAISON...
La saison de baseball est éloignée de plusieurs mois encore, mais déjà la rivalité est à son meilleur entre certaines équipes de la "nouvelle" ligue Provinciale du Québec. Lors d'une récente réunion tenue à Drummondville, les Canadiens de Coaticook, les "enfants choyés" du circuit, ont menacé de se retirer si on ne leur donnait pas une "équipe championne...sur papier", dès maintenant.

On sait que Coaticook jouit de privilèges spéciaux à cause de sa petite population...de la distance qui la sépare des grands centres... et aussi de l'opportunité d'être située près des frontières. Coaticook a aligné une dizaine de joueurs américains depuis quelques saisons. Si cette équipe n'a pas remporté le championnat, ce n'est certes pas la faute de la ligue et des clubs, car Coaticook en avait toutes les possibilités.

Cette année, les équipes de la Provinciale pourront réaligner des joueurs américains. Coaticook voulait obtenir les mêmes privilèges que les autres clubs, mais on s'en est tenu aux "faveurs" déjà établies...ce que Paul Mulloy n'a pas pris, semble-t-il. Il a même attaqué le club Acton Vale qui s'était objecté aux nouvelles demandes, et avec raison. Cette semaine, Acton réplique dans une "Tribune libre", et nous donnons entièrement raison à l'auteur de cet article, Gaston Meunier. Coaticook devrait être reconnaissant envers la ligue Provinciale, plutôt que de critiquer le "ventre plein"...

LE ROCKET RESTERA LE ROCKET
Il y a quelques semaines, les fidèles admirateurs de Maurice "Rocket" Richard ont craint un instant pour le record encore inédit de leur super-étoile, soit 50 buts en 50 parties. L'allure de la Comète blonde des Black Hawks de Chicago était inquiétante, et menaçait sérieusement cette marque que les partisans du Rocket désirent conserver égoïstement...et avec raison. Mais, il est certain maintenant que ce record de 50 buts en 50 parties ne sera pas égalé ou abaissé cette saison. Hull a considérablement ralenti depuis deux semaines. Non pas qu'il soit plus étroitement surveillé, mais la tension a finalement eu raison de lui. Cela n'empêche rien à ses nombreux talents, pas plus qu'il n'a fait qu'il est actuellement le meilleur joueur de la ligue Nationale. Hull a cédé, mais il comptera 50 buts cette saison, à moins qu'il soit blessé. Il lui reste encore 27 parties à disputer...et 13 buts à compter pour atteindre le chiffre magique de "50". Mais, il lui est inutile maintenant de rêver au record de Maurice Richard. Nous sommes persuadés plus que jamais que cette performance ne sera jamais égale ou surpassée, ce qui nous fait dire que le Rocket restera le Rocket...

UN GALA DE BOXE AU CENTRE
Un autre gala de boxe amateur sera présenté au Centre Récréatif de Granby (St-Eugène) le dimanche 7 février prochain. Encore une fois les organisateurs, en particulier le sympathique Luc Pivin, ont tout mis en oeuvre pour préparer une carte de choix qui promet une soirée des plus captivantes. Les sportifs et adeptes du noble sport ont été épatés lors de la séance présentée en décembre dernier. Les combats ont été excitants et bien balancés. Il y a une chose qu'on retrouve toujours dans ces galas d'amateurs: c'est l'honnêteté des combats...en plus du désir de victoire chez tous les combattants. L'amateur n'a pas de rival sérieux dans ce domaine...qu'on se réserve donc la soirée du 7 février prochain, au Centre... et surtout procurez-vous vos billets maintenant.

Chuvalo ralentit son entraînement

MONTICELLO (PA)—Le poids lourd canadien George Chuvalo a commencé à ralentir son entraînement hier en vue de son match de 12 rounds contre l'ex-champion Floyd Patterson, Par ailleurs, il a lancé un défi au champion actuel Cassius Clay.

Après une séance de 12 rounds lundi, Chuvalo n'est pas monté dans l'arène hier, mais il a fait

remarquer que, avant son match contre Mike DeJohn à Louisville en 1963, Clay avait promis d'affronter le vainqueur.

"Après ma victoire sur DeJohn, Clay a prétendu que je me battais comme une lavandière et que j'étais trop rude, aussi, il n'a pas tenu sa promesse", a dit Chuvalo.

Le combat titulaire de Clay avec Sonny Liston et leur revanche retardée ont également empêché la tenue d'un combat Clay-Chuvalo, a ajouté le Canadien... "mais si je bats Patterson, j'affronterai probablement Clay."

Chuvalo a l'intention de boxer pendant deux ou trois rounds chaque jour au cours des trois prochaines journées afin de conserver son élan, puis il quittera son camp samedi.

Patterson Entre-temps, à Malboro, Patterson a couru six milles et a livré quatre rounds d'entraînement hier, en plus de faire de la boxe imaginaire pendant trois rounds.

NOUVELLE BRÈVE
Gilbert Lapalme et Serge Bolly sont en voie d'éclipser le record d'équipe de 44 buts en une saison avec les Maroons de Lachine...Lapalme, le meilleur compteur du circuit, a déjà enfilé 23 buts tandis que Bolly présente une fiche de 35 buts en 27 joutes.

Le hockey à Bedford

BEDFORD (A.B.) - Dans la ligue Pee-Wee, Champlain a défait Cartier 3 à 1. Pour Champlain, G. Bourgea a deux buts et A. Bourdon un, et C. Germain a obtenu deux assistances. L'arbitre était Georges Boulay.

Dans l'autre partie, Frontenac 2 et Montcalm 1. Guy Paradis

a compté les deux buts des vainqueurs et J.P. Kimmell a marqué celui des perdants. L'arbitre était G. Boulay.

Dans la ligue Moustique, Les Loups ont défait les Panthères 1 à 0 grâce au but de Mario Lussier et dans l'autre partie ce fut 0 à 0 entre les Tigres et les Lions.

Les joutes de la ligue Nationale de football seraient télédiffusées

MONTREAL (PC)—Les négociations en vue "d'un marché national" de télédiffusion des joutes de la ligue Nationale de football se poursuivent normalement et devraient aboutir avec succès d'ici quelques semaines, a dit, hier, Jean-Paul Champagne.

M. Champagne est membre du bureau de publicité de Montréal qui a acquis les droits exclusifs de parties de la LCF à la télévision.

M. Champagne commentait un rapport de Vancouver voulant que les négociations étaient menacées par une dispute entre les intéressés.

"Je ne crois pas qu'il s'agisse d'une dispute. L'argument porte sur le fait qu'il y ait plusieurs points de vue à considérer et plusieurs points à éclaircir", faisant allusion aux équipes de reportage, les dates qui coïncident au calendrier, etc.

De plus, le fait que son bureau ait l'intention d'innover dans la télédiffusion des matches exige d'autres négociations.

Les réseaux de l'Est tentent d'obtenir un changement d'horaire des parties en provenance de Vancouver, qui, en raison du décalage d'heures, sont présentées très tard dans l'Est, ce qui est difficile pour les amateurs.

M. Champagne a conclu qu'on négocierait dans le but d'un marché national afin d'offrir aux amateurs ce qu'il y a de mieux dans le domaine.

Dans l'Ouest

Dans le but de mettre fin à une mésentente entre les deux réseaux canadiens de TV au sujet des parties de football, la Conférence de l'Ouest est prête à vendre ses droits en circuit fermé.

Le président de la CFO, Al McEachern, de Vancouver, a déclaré lundi soir que le circuit fermé serait la raison invoquée par un réseau non identifié pour abandonner la diffusion des joutes de la LCF.

Seuls, les Lions de Vancouver possèdent un circuit fermé dans l'Ouest, mais les Alouettes de Montréal ont l'intention de les imiter dans l'Est.

On sait que les deux conférences ont vendu leurs droits de télévision à un bureau de publicité de Montréal. Toutefois, McEachern a révélé qu'un réseau a manifesté son intention d'abandonner la télédiffusion des matches de la LCF cette année parce qu'elles pourraient venir en conflit avec les circuits fermés des équipes elles-mêmes.

En somme, McEachern veut éviter les protestations du public au cas les joutes de la LCF ne seraient pas télédiffusées.

CIGARETTES
EXPORT
BOUT UNI
ou FILTRE
Nouveau FILTRE "KING" 25

ST-HYACINTHE VS LA VOIX DE L'EST, SAMEDI SOIR

GRANBY - Une équipe formée parmi le personnel de La Voix de l'Est rencontrera samedi soir le 6 février à 10 h un club indépendant de St-Hyacinthe. La rencontre aura lieu à l'aréna local.

Parmi les joueurs qui feront parti du club local, nous remarquons les noms de deux joueurs qui ont déjà joué à St-Hyacinthe; il s'agit de Yves Banville et Léo Gazaille. La moyenne d'âge de l'équipe de La Voix de l'Est est

d'environ 30 ans; plusieurs joueurs ont déjà joué dans des ligues organisées; c'est donc dire que "l'expérience" sera l'arme première des joueurs locaux pour essayer de vaincre les jeunes maskoutains.

Voici l'alignement du club de La Voix de l'Est: dans les buts: André Bouchard, à la défense Alain Forget, Raymond Leboeuf, Gilbert Martineau, Yves Banville, Arsène Hallé; à l'avant, Léo Gazaille, Ben Aubin, Wilfrid

Brodeur, Denis Janvier, R. Belgrade, R. Brodeur, Claude Giguère, André Chauvette, Rock Tardif, Jean Auclair, Robert Joli et Réal Gingras.

LEURS CHEVEUX ONT REPOUSSE!

EN 12 MOIS
Le spécialiste en science capillaire sera ici jeudi, et dénoncera aux hommes et aux femmes comment conserver leurs cheveux et ainsi éviter la calvitie.

OTTAWA, Ont. - Des nouvelles méthodes de traitement à la maison pour conserver vos cheveux et en améliorer la croissance seront exposées à Granby, jeudi le 28 janvier à l'Hôtel Mcint-Shefford.

Le spécialiste en science capillaire, M.P. Thibodeau, sera le représentant de la dynamique organisation de spécialistes Roberts en cheveux et en cuir chevelu. Les dames et messieurs pourront le consulter personnellement entre 12:00 et 8:00 p.m.

Ce nouveau traitement est ni une "commande par poste" ni une "panacée". Il est adapté à l'individu après un examen personnel et le progrès en est vérifié à des intervalles réguliers par un spécialiste Roberts.

Qui peut-il aider?
Le nouveau traitement Roberts guérira-t-il la calvitie? "Non!" Car nous ne sommes d'aucune aide aux hommes et aux femmes qui sont parvenus à perdre leur chevelure de cheveux. Mais, si vous avez encore un duvet et si votre cuir chevelu permet encore la pousse des cheveux, vous pouvez au moins conserver et améliorer ce que vous avez. Certains états, tels que la "calvitie locale" disparaissent habituellement si soignés à temps!
Certains états du cuir chevelu qui causent habituellement une

chute excessive des cheveux-pellicules, démangeaisons, surplus ou manque d'huile, follicules engorgés de séborrhée-peuvent être corrigés par le traitement Roberts à la maison si soignés à temps.

"N'ATTENDEZ PAS QU'IL SOIT TROP TARD!"
La calvitie n'attendra pas que vous soyez décédé; elles continueront à faire ses ravages et vous perdrez vos cheveux jusqu'à ce que vous soyez devenu chauve - à moins que vous ne mettiez votre cuir chevelu en état de guérir, en puissance de faire repousser vos cheveux.

Nous vous examinons gratuitement
Nous désirons appuyer sur le fait que vous n'encourez aucune obligation ni aucuns frais en venant nous faire examiner.

Vous n'avez d'obligation qu'envers vous-même. Nous n'acceptons pas les cas qui ne répondront pas au traitement.

Satisfaction garantie
Les spécialistes Roberts vous donneront une garantie écrite de satisfaction en 30 jours sinon le traitement ne vous coûtera rien.

Pour un examen gratuit et un exposé de vos problèmes capillaires, demandez au contrôle le numéro de la chambre de M.P. Thibodeau. Il ne prend pas de rendez-vous; venez donc lorsqu'il vous conviendra
Les examens sont privés.

BLANCHISSAGE EVITE
Le blanchissage a pu être évité par les Carabins grâce à un but enregistré par Alfred Ducharme aidé de Roger Cantin.

PUNITIONS
Jacques Dupont et André Poulin ont été envoyés sur le banc des punitions pour le T-Birds. Réjean Ducharme et Bisillon ont écopé d'une punition chacun pour les Carabins du pilote Jean Arcand.

CETTE SEMAINE AU RENDEZ-VOUS BAR ARMAND FONTAINE vous présente A LA DEMANDE GENERALE LA SENSATIONNELLE

RICKY 6'
COVETTE 8''

DANSEUSE
Carol OBEY
CHANTEUSE
Roby SIDOR
Aguichante danseuse

ORCHESTRE
LES DOUBLES CLES

Spectacle du lundi au samedi à partir de 10:30 P.M.
Matinées les vendredis et samedi 5:30 P.M.
Nouveau plancher de danse
Salle pour Banquet
Noces - Réceptions
Pour réservation: tél à M. Emilien TARDIF
HOTEL GRANBY
372-3363

moelleuse...mousseuse...
merveilleuse Molson!

MAINTENANT PLUS QUE JAMAIS

la bonne bière de chez nous

Harney s'occupera du tournoi mondial du golf en '65

Harold W. Blakley, président de la Brasserie Carling Ltée, a annoncé la nomination de Paul Harney, gagnant de l'omnium de golf de \$70,000 de Los Angeles, comme professionnel du Pleasant Valley Country Club de Sutton, Massachusetts. Pleasant Valley sera l'hôte du Championnat de golf Carling Mondial de \$200,000, en 1965. Harney a aussi remporté le tournoi de Los Angeles en 1964.

Agé de 34 ans, ce vétéran de 10 ans des tournées PGA n'a fait que quelques apparitions sur les parcours en 1934. Cependant, en 9 tournois officiels,

il a gagné \$16,840.83 et s'est classé 47ème cette année parmi les gagnants d'argent de la PGA.

Natif de Worcester, Mass. Harney assumera ses fonctions à Pleasant Valley le 15 février.

Parmi ceux qui, par leur performance dans la tournée PGA l'année dernière, se sont qualifiés pour l'Omnium mondial Carling de 1965 se trouvent: George Knudson de Toronto; Gary Player de l'Afrique-sud; Kel Nagle, Bruce Devlin et Bruce Crompton de l'Australie; Bob Charles de la Nouvelle-Zélande; Peter Butler du Royaume-Uni; et Juan Rodri-

quez de l'Amérique du Sud.

Angus Mackenzie-Charrington, l'un des directeurs de Charrington United Breweries, Londres, a aussi ébauché quelques projets d'organisation de l'Omnium mondial Carling de 1966 qui aura lieu en Angleterre au Royal Birkdale Golf Club, près de Southport, Lancashire, dont le parcours est réputé comme étant un des plus rudes du monde.

Charrington United Breweries est co-commanditaire avec La Brasserie Carling Ltée, et sera l'hôte de l'omnium 1966.

Le Dr Lombard remporte la 2e course internationale de Sutton

SUTTON, Qué. (DNC) - La deuxième course internationale d'attelage de chiens commanditée par la Jeune chambre de Sutton a eu lieu les 23 et 24 janvier et a remporté un grand succès. Maréchal des courses, Don Mc Faul de Maniwaki; Juge en Chef Bob Madden; Chronométrateur; Wally Holden; registraire; Mme Madden, gérant des pistes; Réal Boulanger; communications Sheldon Davis; système haut-parleur; Richard Mireault; les membres de la Jeune Chambre et autres personnes surveillant le parcours, lesquels ont tous joué un rôle important dans le

succès de cet événement.

Dû à la haute vitesse des vents qui prévalait avant la course le parcours a été changé et couru sur une distance de neuf milles dans un ancien chemin de chantier connu sous le nom de "Old Priest Road" dans lequel il y avait suffisamment de neige et où les ondulations de terrain ont rendu la course des plus excitantes.

Le Docteur R. Lombard, un vétérinaire de Auber Dale, Mass., s'est mérité la première place et le premier prix de \$350.00; son attelage de 12 Huskies d'Alaska a fait le parcours en 1

heure, 6 minutes et 41 secondes. Il a fallu perdre sa différence de 2 minutes et 2 secondes sur son plus proche adversaire lorsqu'il s'arrêta pour aider un autre conducteur Capt. Bill Wilson dont le traîneau était brisé.

Le deuxième prix de \$225.00 a été remporté par Keith Bryar de Laconia, N.H., conducteur d'un attelage de 13 Huskies d'Alaska appartenant à la Belnap Tire Co. Son temps: 1 heure 8 minutes, 39 secondes.

Mme. Jean Bryar, vainqueur de la course de l'an dernier a décroché cette année la troisième position avec un attelage de 11 chiens; son temps 1 heure, 10 minutes, 14 secondes. Elle a perdu des minutes précieuses avant de reprendre le parcours, lorsque la force du vent l'a projeté hors de son traîneau et hors du chemin perdant ainsi le contrôle de son attelage.

La quatrième place et le prix de \$75.00 ont été décernés à Marcel Plante, conducteur très bien connu de Québec; son temps 1 heure, 10 minutes, 35 secondes.

Gerry Riley de Nenana, Alaska s'est classé cinquième. Bien que conducteur très expérimenté et de grande réputation en Alaska, il n'est pas habitué et ses chiens plus spécialement n'ont pas l'entraînement pour courses en montagne; en Alaska, les courses se font sur terrain plat. Ce fut pour lui une

expérience nouvelle. Son père est l'entraîneur de chiens de tête le plus réputé au monde. Fait remarquable à noter que la population de Nenana est de 5 chiens par personne.

D'autres conducteurs ont connu des événements extraordinaires: Bob Lacourse n'a pu employer son chien de tête; seul son habileté de conducteur lui a permis de participer à la course; Eddy Sylvain s'est trompé d'indication et a fait 5 milles de plus que requis; Capt. Bill Wilson a brisé son traîneau et n'a pu finir la course.

Il y avait 19 participants provenant de la Nouvelle Angleterre, de l'Etat de New York, de la ville de Québec, de St.Emile, des Laurentides et de l'Alaska.

Les conducteurs d'attelage ont trouvé le parcours excellent et ont hautement félicité Mme H. Jones, propriétaire de Sutton Igloo Kennels ainsi que la Jeune Chambre de Sutton pour leur travail d'organisation. Ils ont également apprécié le support canadien qui fut servi en leur honneur, samedi soir au "Bois Rond".

Tous anticipent déjà de participer à la course l'an prochain, laquelle sera faite sur le même parcours d'une distance de 15 à 16 milles.

Les résultats de la course sont comme suit:
Dr. R. Lombard (Mr. Lombard) 1 heure, 6 minutes 41 sec.;
(Suite à la page 14)

Si vous
CHERCHEZ
VOUS
TROUVEREZ
chez

Alain
AUTOMOBILE

L'Usagée
de votre choix
MERCURY COMET

1962
coach, trans. automatique

1450.

PONTIAC

1962
Parisienne, convertible,
V-8, équipe,

2325.

OLDSMOBILE

1963
Hard-top, 2 portes
Tout équipe,

2650.

CHEVROLET

1964
Impala, H-Top, 2 portes
Equipe, bas millage

2950.

CHRYSLER

1963
Saratoga, 4 p. hard-top,
tout équipe

2950.

VALIANT

1963
sedan,
très propre

1550.

CHEVROLET

1963
Impala, V-8,
4 p. hard-top,
tout équipe

2550.

CHEVROLET

1964
Impala, convertible,
tout équipe,

3350.

CHEVROLET

1961
6 cyl., coach,
radio

1375.

ACADIAN

1963
convertible, radio,
trans. automatique
pneus blancs etc.

2250.

CHEVROLET

1963
Bel Air, 2 portes
auto., radio,

2225.

CHEVROLET

1960
2 portes,
trans. automatique

1250.

ALAIN

AUTOMOBILE

Chevrolet - Oldsmobile
Cadillac - Corvair
Chevelle - Chevyll
Envoy - Camions Chevrolet

595 BOUL. BOVIN

378-3961

GRANBY

Formidable
VENTE
Janvier-Février

Au
Magasin Populaire
Amédée Zigby

ROBES pour FILLETES

Prix à partir de **1.49**
Jusqu'à **3.95**

COUVERTURES

Edredon et flanellette

Choix complet
3.95
et plus

Habits pour hommes
et jeunes gens

POUR HOMMES

25.95 39.95 49.95

JEUNES GENS

24 à 28 **13.95**

28 à 34 **18.95**

Le Magasin Populaire

A. ZIGBY

243 Principale

Granby

372-4008

(Face au parterre du Presbytère Notre-Dame)

Tribune libre

Dans un article publié récemment dans un quotidien de la région, le Club de Baseball de Coaticook se plaignait que des restrictions en ce qui concerne le champ de recrutement des joueurs américains lui étaient imposées, et prenait malicieusement plaisir à en jeter tout le blâme et toute la faute au Club Acton Vale qui semble de nouveau être la grande obsession du gérant-général des Canadiens, Paul Molloy.

L'article en aura fait rire plusieurs surtout là où le Coaticook parle de restrictions qui lui sont imposées, car tous les amateurs savent que le seul club qui jouit d'un favoritisme dans la ligue Provinciale est ce même Coaticook qui, contrairement aux huit (8) autres équipes qui n'ont droit qu'à quatre (4) joueurs américains et se doivent de recruter le reste de leur club dans la seule province de Québec, les Canadiens, eux, ont droit à ce même territoire de la province de Québec en plus des deux Etats américains du Vermont et du New Hampshire, et à six (6) joueurs américains au lieu de quatre (4) partout aux Etats-Unis. EST-CE LA CE QUE PAUL MOLLOY APPELLE UNE RESTRICTION?

Et quand le Coaticook tend malicieusement à jeter le blâme de cette décision sur Acton Vale, il oublie que ce fut là une proposition secondée et approuvée par vote majoritaire des Directeurs de la Ligue qui comprenait que, contrairement aux huit autres clubs, Coaticook était déjà suffisamment favorisé par l'addition des Etats du Vermont et du New Hampshire à son territoire sans qu'on le laisse "piger" en plus pour un total de quatorze joueurs n'importe où aux Etats-Unis.

C'est ce même Paul Molloy qui, lors de cette dernière assemblée à Drummondville, a encore signifié bien clairement qu'il fallait que ce soit tout pour lui et rien pour les autres quand il a voté contre la demande du club Sherbrooke qui, pour les mêmes raisons que lui, demandait qu'on lui accorde également droit à six (6) joueurs américains au lieu de quatre.

Quant à la menace de se retirer de la Ligue, si on ne lui accordait pas en exclusivité tout ce qu'il désirait, c'était sans doute sa façon de remercier les autorités et les citoyens de Coaticook qui viennent d'ériger un magnifique stade de baseball, qu'il était prêt lui, à laisser pourrir sur place si on ne pliait pas à ses exigences de favoritisme. Heureusement que le président Marcoux (en tant que résident de Coaticook) ne voyait pas la chose d'un même oeil et se comptait heureux que la constitution de la Ligue favorise encore son seul club aux dépens des huit autres équipes, avec deux concessions majeures, celle du territoire et celle du droit à deux (2) joueurs américains de plus, partout aux Etats-Unis.

Enfin, quant à l'obsession de Paul Molloy de voir encore Acton Vale se maintenir parmi les meneurs, elle durera encore longtemps, s'il n'en tient qu'à nous car, tout autant que n'importe quel autre club de la Ligue Provinciale, nous entreprenons la saison 1965 avec l'espoir de faire bonne figure, principalement pour le plaisir et l'agrément des amateurs d'Acton Vale dont le support et l'encouragement nous ont permis jusqu'ici de demeurer dans une ligue de ce calibre et aussi parce que nous voudrions encore justifier cette réputation qu'on nous donne d'être "une des attractions de la Ligue".

Gaston Meunier, Président
Club de Baseball Acton Vale

Les Alouettes espèrent beaucoup de leur recrue Robert Whelchel

"En dévoilant l'engagement de Whelchel, nous aimerions souligner une chose. La ligue canadienne de football n'a pas l'intention de se laisser damer le pion par les deux ligues américaines.

"Si un jeune a des dispositions évidentes pour le genre de football que nous préconisons dans la ligue canadienne, les équipes du circuit déploieront tous les moyens disponibles pour l'engager. C'est ce que nous, les Alouettes, avons fait dans le cas de Whelchel."

Ces paroles sont de l'instructeur Ed Enos. Enos a passé une semaine et demie en compagnie de la nouvelle acquisition des Alouettes. Ensemble, ils ont assisté à la projection des films de plusieurs joutes des Alouettes, question d'amener le jeune Whelchel à s'acclimater avec la stratégie préconisée par l'instructeur Jim Trimble.

Il semble donc que Whelchel a aimé ce qu'il a vu, puisqu'il a finalement décidé d'apposer sa signature au bas d'un contrat des Alouettes, ignorant par le fait même une offre des Chargers de San Diego, qui l'avaient honoré en le choisissant à leur 9e tour de scrutin. "Whelchel ne vit que pour le football. Il mange en pensant au football, il dort en songeant au football, et son "hobby", c'est le football.

Autrement dit, s'il a le talent nécessaire, Whelchel devrait briller au football canadien.

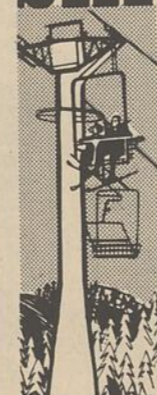
Et Enos de continuer: "Nous avons engagé Whelchel à cause de sa versatilité. Avec nous, il pourra profiter des précieux conseils de Bernie Faloney tout en jouant au poste de demi offensif, en remplacement de Don Clark, ou encore comme flaqueur.

"A la défensive, l'instructeur (Suite à la page 14)

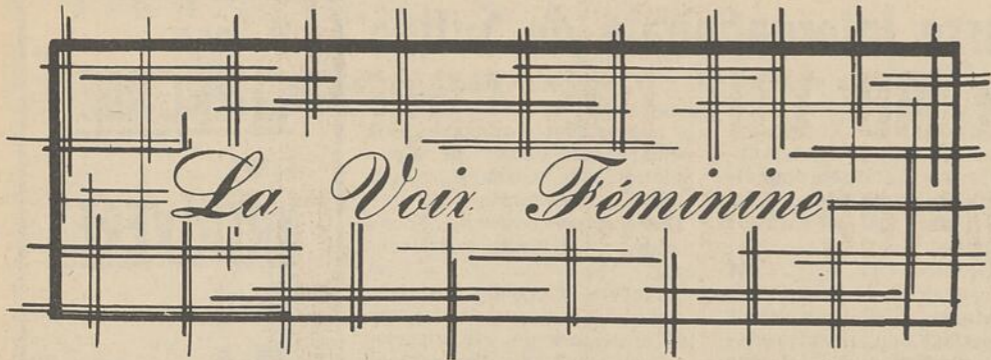
SKI BROMONT

Le nouveau centre de ski pour toute la famille A 10 minutes de Granby.

Superbes pentes bien entretenues pour débutants et experts dans les fameuses collines enneigées des Cantons de l'Est. Deux télésièges et T-Bar pouvant accommoder 2,600 skieurs à l'heure. Ecole de ski, boutique, restaurant, garderie, et motel. Téléphonez à Murray Yeudall, Granby 372-6614



SKI



LE CORDON D'OR des Guides a été remis hier soir, à l'Eglise Unie, à Mlle Diane D'Avignon. On voit sur la photo, de gauche à droite, le Lieutenant Mme N. Raymond; la mère de la récipiendaire, Mme T.H. D'Avignon; Mlle Diane D'Avignon et Mme H.C. Monk, ex-commissaire du mouvement.

Mlle Diane D'Avignon a reçu le Cordon d'Or des Guides

GRANBY - Mlle Diane D'Avignon a reçu devant les membres de la première compagnie de Guides de Granby, le Cordon d'Or, à la salle de l'Eglise Unie. C'est Mme H.C. Monk, ex-commissaire du mouvement, qui a remis à Mlle D'Avignon la décoration qu'elle s'était méritée.

En 1959, guide dans la première compagnie de Granby. Mlle Carolyn Topp, adjointe à la chef de Compagnie, Mme F.H. D'Avignon adressa quelques paroles aux personnes présentes avant la remise du Cordon d'Or.

On sait qu'à Granby depuis l'établissement du mouvement juïsmique, seulement quatre jeunes filles ont reçu cet honneur. Il s'agit de Mlle Betty Williams, Mlle Denise de Chazal, Mlle Margery Strom et Mlle Janet Reed.

Etudiante au Granby High School, Mlle D'Avignon porte donc à cinq le nombre de celles qui, à cause du grand perfectionnement auquel elles sont parvenues dans le juïsmisme se sont vues remettre le Cordon d'Or.

La compagnie qui compte une trentaine de guides, a interprété après la cérémonie différents chants de son répertoire. Parmi l'assistance on remarquait la présence d'une vingtaine de parents qui s'étaient rendus pour la circonstance.

Nouveaux-nés à Granby

GRANBY - Voici la liste des nouveaux-nés dans les différentes paroisses de la ville de Granby.

ST-EUGENE
DEMERS - A. M. et Mme Réjean Demers (Gisèle Gaudreau) est né un fils baptisé sous les prénoms de Joseph, Claude, Michel, Fernand.
Le parrain et la marraine sont M. et Mme Fernand Gaudreau (Lucille Robitaille), oncle et tante de l'enfant.

TETREAULT - A. M. et Mme Jean Tétrault (Pauline Champagne) est née une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Pauline, Sonia.
Le parrain et la marraine sont M. et Mme Gaétan Tanguay (Réjeanne Lapierre) ami de la famille.

DUMAS - A. M. et Mme Henri Dumas (Denise Gaumont) est né un fils baptisé sous les prénoms de Joseph, Roger, Alain.
Le parrain et la marraine sont M. et Mme Roger Gaumont, (Yolande Pelletier).

GRIGGS - A. M. et M. Louis Griggs (Jeannette Racine) est née une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Guylaine, Louise.
Le parrain et la marraine sont André et Diane Grigg, frère et sœur de l'enfant.

GAUDREAU - A. M. et Mme Jean Paul Gaudreau (Jacqueline Demers) est né un fils baptisé sous les prénoms de Joseph, Réal, Rock, Danny.

FONTAINE - A. M. et Mme Armand Fontaine (Gisèle Gaudette) est né un fils baptisé sous les prénoms de Joseph, Jean, André.

ST-JOSEPH
OUELLETTE - A. M. et Mme Antonio Ouellette (Thérèse Trudeau) est né un fils baptisé sous les prénoms de Joseph

POULIN - A. M. et Mme Lucien Poulin (Juliette Lévesque) est né un fils baptisé sous les prénoms de Joseph, Dominique, Dorian.

POMERLEAU - A. M. et Mme Alain Pomerleau (Denise Martel) est né un fils baptisé sous les prénoms de Joseph, Christian, René.

LECLAIRE - A. M. et Mme Albert Leclaire (Réjeanne Dumas) est née une fille baptisée

Richard, Jacques.
Le parrain et la marraine sont M. et Mme Jacques Ouellette (Huguette Petit) oncle et tante de l'enfant.

ST-BENOIT
POULIN - A. M. et Mme Louis Poulin (Juliette Lévesque) est né un fils baptisé sous les prénoms de Joseph, Dominique, Dorian.

POMERLEAU - A. M. et Mme Alain Pomerleau (Denise Martel) est né un fils baptisé sous les prénoms de Joseph, Christian, René.

LECLAIRE - A. M. et Mme Albert Leclaire (Réjeanne Dumas) est née une fille baptisée

Richard, Jacques.
Le parrain et la marraine sont M. et Mme Jacques Ouellette (Huguette Petit) oncle et tante de l'enfant.

NOTRE-DAME
GAGNE - A. M. et Mme Gaétan Gagné (Céline Bessette) est née une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Claire, Gaétane.

ASSOMPTION
THIBAUT - A. M. et Mme Marc-André Thibaut (Jeanne Denis) est née une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Mireille, Manon.

NOTRE-DAME
GAGNE - A. M. et Mme Gaétan Gagné (Céline Bessette) est née une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Claire, Gaétane.

ASSOMPTION
THIBAUT - A. M. et Mme Marc-André Thibaut (Jeanne Denis) est née une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Mireille, Manon.

NOTRE-DAME
GAGNE - A. M. et Mme Gaétan Gagné (Céline Bessette) est née une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Claire, Gaétane.

ASSOMPTION
THIBAUT - A. M. et Mme Marc-André Thibaut (Jeanne Denis) est née une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Mireille, Manon.

NOTRE-DAME
GAGNE - A. M. et Mme Gaétan Gagné (Céline Bessette) est née une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Claire, Gaétane.

ASSOMPTION
THIBAUT - A. M. et Mme Marc-André Thibaut (Jeanne Denis) est née une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Mireille, Manon.

NOTRE-DAME
GAGNE - A. M. et Mme Gaétan Gagné (Céline Bessette) est née une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Claire, Gaétane.

ASSOMPTION
THIBAUT - A. M. et Mme Marc-André Thibaut (Jeanne Denis) est née une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Mireille, Manon.

NOTRE-DAME
GAGNE - A. M. et Mme Gaétan Gagné (Céline Bessette) est née une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Claire, Gaétane.

ASSOMPTION
THIBAUT - A. M. et Mme Marc-André Thibaut (Jeanne Denis) est née une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Mireille, Manon.

NOTRE-DAME
GAGNE - A. M. et Mme Gaétan Gagné (Céline Bessette) est née une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Claire, Gaétane.

ASSOMPTION
THIBAUT - A. M. et Mme Marc-André Thibaut (Jeanne Denis) est née une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Mireille, Manon.

378-3983
6 Services de buanderie
RESIDENCE - COMMERCE
HOTEL - MOTEL
LES BUANDIERS GRANBY Ltée
701, Principale
UN SERVICE COMPLET DE BUANDERIE

NOUVELLES DE ST-THÉODORE

ST-THÉODORE D'ACTON - (DNC) Le service anniversaire de M. Edmour Gauthier a été chanté récemment en l'église paroissiale.

MARIAGE
M. et Mme Florian Casavant (Lucienne Thivierge) ont célébré récemment leur mariage en l'église paroissiale. Mme Casavant est la fille de M. et Mme Pierre Thivierge et le marié est le fils de M. et Mme René Casavant, de Ste-Christine.
Après la cérémonie religieuse une réception a eu lieu chez les parents de la mariée.

Bedford Fiançailles

BEDFORD - (DNC) - Félicitation à Mlle Françoise Moreau, fille de M. et Mme Roméo Moreau, à l'occasion de ses fiançailles à M. Rosaire Rousseau, de Henryville.



Sr MARIE JEANNE MANCE, de la Société des Auxiliaires des Ames du Purgatoire fera sa profession perpétuelle de vie religieuse dimanche, le 31 janvier, à 3.30 hres p.m. en l'église St-Joseph. Tous les parents et amis sont invités à assister à cette profession.

Les femmes des diplomates aident les prisonnières

OTTAWA - PC - Mme Georges Vanier, Mme Lester B. Pearson et une dizaine de dames, dont les maris occupent des postes diplomatiques, se sont réunies la semaine dernière autour d'une table à thé, dans le but d'aider les femmes qui purgent une sentence en prison.

Mme Pearson et les épouses de diplomates ont servi le thé au cours de cette réception. Plusieurs centaines de dames d'Ottawa y assistaient pour voir les pièces par les détenues de Kingston. Parmi ces objets se trouvaient des chandails, des tabliers, des serviettes à thé, de même que les modèles en miniature des vêtements portés par les prisonnières à ce pénitencier.

Cette réception, organisée par la Société Elizabeth Fry, section d'Ottawa, avait lieu à la résidence de sir Henry Lintott, haut commissaire de G.-B., au Canada. Lady Lintott avait offert sa maison d'Earncliffe pour cette réunion, comme contribution à l'oeuvre de cette société, qui souhaite recueillir

des fonds pour ouvrir un bureau à Ottawa.
Mme Vanier a reçu un cadeau de la part des prisonnières du pénitencier de Kingston. Il s'agit d'une poupée vêtue comme une princesse indienne de la tribu des Sioux.
Mme Pearson et les épouses de diplomates ont servi le thé au cours de cette réception. Plusieurs centaines de dames d'Ottawa y assistaient pour voir les pièces par les détenues de Kingston. Parmi ces objets se trouvaient des chandails, des tabliers, des serviettes à thé, de même que les modèles en miniature des vêtements portés par les prisonnières à ce pénitencier.

Baptêmes et décès

MARIEVILLE (DNC) - A. M. et Mme. Clément Fournier (Monique Laliberté) est né un fils baptisé sous les prénoms de Joseph, Roland, Paul.

A. M. et Mme. Laurent Poulin (Denise Léonard) est née une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Diane, Murielle.

DECES
M. Joseph Juras, veuf de Alphonse Fortier, est décédé récemment à Ville Jacques-Cartier à l'âge de 75 ans.

M. Gilbert Ostiguy, époux de Antoinette Mariel est décédé à Ville Jacques-Cartier à l'âge de 58 ans et 2 mois.

PREMIERS DE CLASSE

DUNHAM (DNC) - Voici les résultats des examens scolaires du dernier mois pour l'école St-Joseph, de Dunham.

En 1ère année, Mme Yolande Lefebvre: Normand Miclette, Linda Beauregard, Suzanne Latte; 2e année, Mme Lucille Forest: Blanca Sterli, Yvon Roy, Sylvie Jacob; 3e année, Mme Bernadette Côté: Nicole Lévesque, Martine Norvan, Monique Brais; 4e année, Mme Lucille Roy: Gisèle Céré, Pierre Charbonneau, David Ménard; 5e année, Sr. Gemme - de - Jésus, s.j.s.h.: Colette Beauregard, François Galipeau, Cristiane Roy; 6e année, Mme Jean Bourassa: Sonia Riendeau, Georges Ruld, Louise Fontaine; 7e année, Sr. Rose de Ste-Thérèse: Lise Beauregard, Jean-Guy Beauregard, Diane Malenfant.

La directrice de cette école est Sr. St-Pierre de Véronne. Félicitations aux dévouées institutrices ainsi qu'aux élèves qui ont de si bons résultats.

En 1ère année, Mme Yolande Lefebvre: Normand Miclette, Linda Beauregard, Suzanne Latte; 2e année, Mme Lucille Forest: Blanca Sterli, Yvon Roy, Sylvie Jacob; 3e année, Mme Bernadette Côté: Nicole Lévesque, Martine Norvan, Monique Brais; 4e année, Mme Lucille Roy: Gisèle Céré, Pierre Charbonneau, David Ménard; 5e année, Sr. Gemme - de - Jésus, s.j.s.h.: Colette Beauregard, François Galipeau, Cristiane Roy; 6e année, Mme Jean Bourassa: Sonia Riendeau, Georges Ruld, Louise Fontaine; 7e année, Sr. Rose de Ste-Thérèse: Lise Beauregard, Jean-Guy Beauregard, Diane Malenfant.

LE CHARME DU REGARD

Le maquillage des yeux remis en vogue la veille pour le jour comme pour le soir. L'ombre pour les paupières et le maquillage pour les sourcils s'appliquent maintenant au pinceau, le plus facilement du monde. On peut s'attendre à ce que le mascara en pain redevienne à la mode grâce à la méthode du Barry. Avec un gros pinceau, humectez juste assez le pain pour obtenir une crème épaisse. Poudrez les cils et appliquez légèrement le mascara. Recommencez jusqu'à ce que vous obteniez la frange de cils désirée. Les cils restent bien séparés les uns des autres!

LA BIBLE VOUS PARLE

Prêter à son prochain c'est pratiquer la miséricorde, lui venir en aide c'est observer les commandements.
(Eccl 29, 1)

Activités dans la paroisse St-Benoit

GRANBY - Le cercle d'Economie Domestique organise le 10 février prochain à 6 hres p.m. un souper canadien qui se donnera au sous-sol St-Benoit.

est organisée au profit des guides St-Benoit. Cette soirée aura lieu jeudi, le 28 janvier, à 8 hres p.m. à u sous-sol St-Benoit.

Le souper canadien sera ensuite suivi d'une veillée récréative. Pour tout renseignement, s'adresser à Mme Roland Larroque, 175 Paré; ou à Mme Marcel Tétrault, 338 rue York.

SOIREE RECREATIVE
Une grande soirée recreative

De fil en aiguille

ACCESSOIRES
Vous avez maintenant votre patron et le tissu désiré pour la confection de votre toilette. Vous en êtes très fière et vous avez hâte de voir le vêtement fini. Comme je vous comprends. Toutefois que ce soit une modiste ou vous-même qui fassiez la confection, il vous faut songer à acheter tout le nécessaire pour le tailleur et couture.

TIERS-ORDRE
L'assemblée des discrétaires de la zone de Granby, ce soir à 8 hres p.m. dans la salle du Sacré-Coeur, au sous-sol St-Benoit de Granby.

Lorsque c'est une modiste, le problème est moins grand puisque celle-ci peut vous dire ce dont elle aura besoin. Mais si c'est vous-même, vous devez vous procurer tous les articles en même temps que votre tissu. La vendeuse pourra vous conseiller si nécessaire, mais il est toujours plus utile pour vous de savoir choisir ces petites choses.

Pour un vêtement, deux bobines de fil sont nécessaires. Si vous ne pouvez prendre exactement la même teinte, vous le choisirez un ton plus foncé plutôt que plus pâle. Il en sera de même pour la fermeture éclair, et le ruban à finir. N'oubliez pas aussi les boutons, les agrafes et les boutons pressions.

Pour le tailleur, vous choisirez de préférence des épingles en acier inoxydable. Si vous devez laisser les épingles un certain temps à votre tissu ces dernières ne rouilleront pas et elles seront beaucoup plus facile à pénétrer dans le tissu. Les aiguilles pour la couture à main seront aussi en même métal.

Pour un vêtement, deux bobines de fil sont nécessaires. Si vous ne pouvez prendre exactement la même teinte, vous le choisirez un ton plus foncé plutôt que plus pâle. Il en sera de même pour la fermeture éclair, et le ruban à finir. N'oubliez pas aussi les boutons, les agrafes et les boutons pressions.

Va et Vient à Foster

FOSTER (DNC) - M. et Mme. Eugène Leduc et leurs enfants ont visité M. et Mme. Arthur Bouthiette au lac Brome.

M. et Mme. Paul Bouthiette et leur fille ont visité M. et Mme. Arthur Bouthiette à l'occasion des Fêtes.

L'HEURE DU ROMANTISME

Voiles, soles, volants, lignes souples et féminines... voilà ce qui distingue la mode de la saison nouvelle. Le maquillage soulignera discrètement la toilette avec une ombre estompée sur les paupières, un rouge à lèvres d'un ton glacé beige ou doré, une poudre nacré illuminant le visage. Et n'oublions pas un généreux nuage de parfum!

SI C'EST AUJOURD'HUI VOTRE ANNIVERSAIRE
Vous avez beaucoup d'enthousiasme et de persévérance, ce qui vous permettra de surmonter de grands obstacles et de remporter de beaux succès. Une magnifique occasion s'ouvrira à vous, et cette occasion est susceptible de décider de l'organisation de votre vie. Vous rencontrerez l'amour, et, il semble bien que votre vie conjugale sera heureuse.

UNE ERREUR S'EST GLISSEE dans la circulaire IGA livrée cette semaine l'item annoncé doit se lire tel que ci-dessous

Offre Spéciale

A LA DEMANDE GENERALE

DRAPS et TAIES D'OREILLER "HOMESTEAD" TEX-MADE

IGA VOUS APPORTE UNE FOIS DE PLUS DES DRAPS TEX-MADE DE QUALITE POUR LITS DOUBLES OU SIMPLES — MODELES ORDINAIRES ET CONTOUR

TOUS À CE MÊME BAS PRIX!

Vous avez le choix des grandeurs et styles suivants :

DRAPS POUR LITS SIMPLES			
Ordinaires	72" x 100"	Rég. :	\$3.59
Contour	39" x 75"	Rég. :	\$3.69
DRAPS POUR LITS DOUBLES			
Ordinaires	81" x 100"	Rég. :	\$3.79
Contour	54" x 75"	Rég. :	\$3.99

UN SEUL \$ 2.69 BAS PRIX

TAIES D'OREILLERS "HOMESTEAD" par TEX-MADE ensemble de 2 taies d'oreillers \$1.15

9, Dufferin Granby

ENRIGHT & LECLERC Enr.

REPRESENTANTS :

Raymond ENRIGHT et Michel LECLERC

(25203)

Assurance générale 372-5815

Ne sous-estimez pas la grippe
En quelques semaines, la grippe espagnole de 1918 faucha plus de 21 millions de personnes dans le monde entier. Elle pourrait sévir de nouveau. SELECTION du Reader's Digest de février vous apprend comment les experts peuvent déjà prédire la prochaine épidémie. Lisez ce qu'il faut penser des vaccins antigrippaux... et quelles sont les précautions à prendre pour se protéger en cas d'épidémie. Achetez votre Sélection aujourd'hui!

Nouveaux mariés de la région



M. et Mme André Lavigne (Micheline Racine) ont célébré récemment leur mariage en l'église St-Benoit, de Granby. Mme Lavigne est la fille de M. et Mme Arthur Racine (décédés tous les deux), anciennement de Québec. Le marié est le fils de M. et Mme Ernest Lavigne, de Granby. Les nouveaux époux habitent Granby.

(Photo Studio La Liberté)



M. et Mme Michel FLIBOTTE (Françoise Côté) ont célébré récemment leur mariage en l'église St-Eugène de Granby. Mme Flibotte est la fille de M. et Mme Ronald Côté, de Granby. Le marié est le fils de M. et Mme Joseph Flibotte de Granby. Les nouveaux époux habitent Granby.

(Photo Studio La Liberté)



M. et Mme Réal SOREL (Denise Deslandes) ont célébré récemment leur mariage en l'église St-Luc, de Granby. Mme Sorel est la fille de M. et Mme Gérard Deslandes, de Granby. Le marié est le fils de M. et Mme Alfred Sorel, de Granby. Les nouveaux époux habitent Granby.

(Photo Studio La Liberté)



M. et Mme Denis PICARD (Carole Riel) ont célébré récemment leur mariage en l'église l'Assomption, de Granby. Mme Picard est la fille de M. et Mme Arthur Riel, de Granby. Le marié est le fils de M. et Mme Aimé Picard, de Granby. Les nouveaux époux habitent Granby.

(Photo Studio La Liberté)

Nouveau-nés à St-Damase

ST-DAMASE (DNC) - M. et Mme Julien Jodoin (Marcelle Deshaies) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Lucille, Liline.

Le parrain et la marraine sont M. et Mme Jean-Marie Robert. M. et Mme Gilles Palardy (Lorraine Lussier) sont les heureux parents d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph, Pierre, Martin.

Le parrain et la marraine sont M. et Mme Gaétan Palardy, oncle et tante de l'enfant.

Nouvelles de Béthanie

BETHANIE (DNC) - M. et Mme Eddy Norris annoncent les fiançailles de leur fille Lorraine institutrice et de M. Paul Leslie, fils de M. Adrien Leslie, de Bonsecours.

M. François Trépanier inspecteur d'école est venu faire la visite des classes.

Mme. Jacques Brasseur est revenue de l'Hôpital St-Joseph de Granby, où elle a donné naissance à un fils qui a été baptisé sous les prénoms de Joseph, Mario, André.

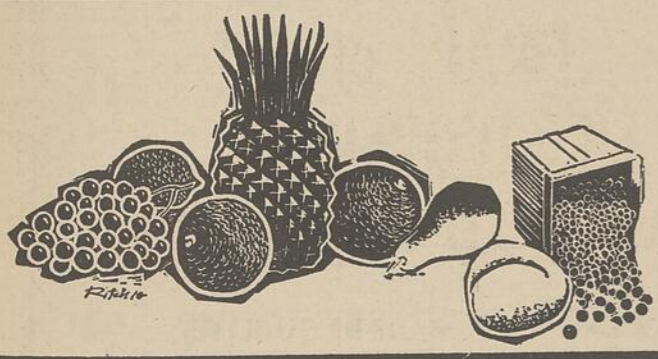
Félicitations aux heureux parents.



M. et Mme Jean-Serge Bienvenue (Michelle Poirier) ont récemment célébré leur mariage. Mme Bienvenue est la fille de M. et Mme Léonide Poirier et le marié est le fils de M. et Mme Raymond Bienvenue, de St-Césaire. Les nouveaux époux habitent Montréal.

(Photo Studio La Liberté)

Un double maquillage est nécessaire comme protection à l'heure du ski. Tout d'abord, il faut appliquer une lotion hydratante; ensuite, on applique un produit de base teinté qui assurera un fini velouté. Inutile d'appliquer de la poudre.



Les fruits de conserve

Les fruits de conserve n'ont pas leur pareil pour ajouter une petite touche spéciale à un dessert ou même à un plat de résistance qui serait, par ailleurs, trop ordinaire. Perspectives vous suggère, cette semaine, quelques recettes qui vous attireront les éloges de tous vos invités.

La Voix de l'Est

PATRONS DE LA VOIX DE L'EST



by Alice Brooks

Fruits et légumes chanteront en coeur dans votre cuisine si vous les brodez sur une nappe, un linge à vaisselle ou tout autre article de cuisine. Les motifs ont une mesure de 6 x 7, pouces. Le patron s'obtient pour la modique somme de 50 cents.

Votre fillette sera en admiration devant cette magnifique poupée. Elle est juste d'une bonne grandeur pour imiter les bébés. Elle mesure 17 pouces. de plus elle est très facile à confectionner et votre fillette se fera un plaisir de la coiffer. Vous pouvez obtenir le patron et toutes les directions nécessaires pour la modique somme de 50 cents.

Pour obtenir ces patrons, envoyez le prix en argent (non en timbres) à Service des Patrons, La Voix de l'Est, 135 rue Principale, Granby. Ecrivez très lisiblement (de préférence en lettres moulées) vos noms, adresse, grandeur désirée. Nous ne sommes pas responsables des lettres égarées. Veuillez vérifier si vos lettres sont suffisamment affranchies.

A l'usine

La femme ne fait pas appel à son syndicat parce qu'elle est craintive

ST-HYACINTHE - La travailleuse d'usine, beaucoup plus que le travailleur, est craintive à l'égard des représentants du patron. Cette attitude est l'une des causes de la faible participation des femmes à la vie syndicale.

Voilà un des faits qu'ont soulignés samedi une quarantaine d'ouvrières du textile, auxquelles se sont joints une dizaine d'hommes, réunis par le comité féminin de la Fédération nationale des travailleurs du textile (CSN) pour étudier "le travail des femmes à l'extérieur".

C'était la première d'une série de trois rencontres organisées cette année par la Fédération. La première fut consacrée à l'étude de la situation des femmes dans le textile, et qui ont été le point de départ d'un renouvellement radical des méthodes d'éducation syndicale à l'intérieur de la CSN. Conscientes de ce que les travailleuses du textile, même si elles représentent environ 30 pour cent des quelque dix mille membres de la CSN dans ce secteur, étaient presque totalement absentes de l'activité syndicale, quelques responsables syndicaux, sous la direction de Mme Yvette Rousseau, vice-présidente de la Fédération, ont décidé d'abandonner la formule d'éducation qui consiste à faire donner des "cours" par un professeur ou un conférencier. Au lieu d'écouter passivement un exposé, les participants sont

invités à mettre à jour leurs conditions de vie et les problèmes qu'elles suscitent, et à proposer eux-mêmes les solutions possibles. Un responsable dirige la discussion, s'en tenant à dégager et résumer les propos des participants. A la rencontre de samedi, Mlle Gabrielle Hotte, responsable du service d'éducation de la CSN à Montréal, était l'animatrice.

Samedi, la réunion a débuté par la projection d'un film de l'ONF, "Caroline", décrivant la journée d'une femme mariée qui travaille, Caroline, une jeune femme de 24 ans, habite un appartement de luxe "pisclé sur le toit, tout confort" et confie son fils à une bonne pendant qu'elle travaille à la compagnie Bell. Vêtue avec élégance, gâtée par son mari, circulant dans le décor presque irréel de Place Ville-Marie, Caroline, d'après ce que montre le film passe ses journées de travail à rêver de son enfance et de son adolescence, de son enfant, de vacances près de la mer, pendant que la trame sonore évoque des sonates et des poèmes de Ronsard.

Elle semble avoir créé une bien mauvaise impression chez les ouvrières du textile qui ont vu sa journée se dérouler à l'écran. Elle leur est dépourvue d'idéal. "Elle n'est pas normale n'importe qui serait heureuse à sa place", conclut une femme jeune comme Caroline, mais

ouvrière d'usine qu'avait surtout frappée les fleurs offertes à Caroline par son mari. "Si Caroline venait travailler à notre usine, elle n'aurait pas le temps de rêver", note une autre.

Les participantes ont souligné à plusieurs reprises, d'ailleurs la différence entre travail d'usine et travail de bureau. Le travail d'usine est physiquement beaucoup plus exigeant que celui d'une employée de bureau; il n'offre aucune possibilité d'épanouissement culturel alors que "les filles de bureau ont beaucoup de chances de se cultiver, de rencontrer toute sorte de gens..."

Dans le textile les femmes affrontent une difficulté supplémentaire; elles sont payées, en général, d'après la quantité de leur production (à la pièce) au lieu d'être payée à l'heure, ce qui les pousse à travailler toujours plus rapidement, et sous pression.

Pourquoi alors travaillent-elles? Il y a les jeunes filles qui travaillent "en attendant de se marier" et qui vont à l'usine parce que ce travail exige peu de formation professionnelle et que les salaires sont plus élevés que dans les services. Mais, il y a aussi un grand nombre de femmes mariées, mères de famille. Elles travaillent par obligation matérielle, dans la plupart des cas. "Enlevez les salaires, et vous allez voir combien de femmes

mariées iront "s'épanouir" dans les usines de textile", lance une participante. Une seule femme a dit qu'elle travaillait par amour de son métier, et qu'elle retrouvait sa machine avec plaisir chaque matin. Plusieurs

(Suite à la page 14)

Partie de cartes

Judi soir le 28 janvier, à 8 heures P.M. à la paroisse de l'Immaculée Conception. Nombreux prix aux gagnants. Bienvenue à Tous.

Encore ce mal de dos lancinant?

Si vous souffrez de mal de dos, cela est peut-être dû à l'irritation des voies urinaires et à des troubles de la vessie. Dans ce cas, les Pilules Dodd's pour les reins peuvent aider à vous soulager. Les Pilules Dodd's stimulent les reins, ce qui aide à soulager la cause du mal de dos. Vous vous sentez mieux et vous pouvez compter sur les Pilules Dodd's pour les reins.



Une autre Offre sensationnelle

du Salon Jacqueline chez **Tom**



Pour vous Mesdames

TOUS NOS

MANTEAUX d'HIVER

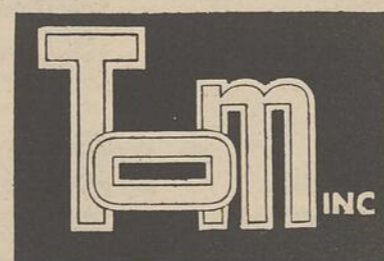
Avec ou sans collet de fourrure Tailles 8 à 22

TOUS, SANS EXCEPTION

\$25.00

TANT QU'IL Y EN AURA

Profitez des innombrables SPECIAUX de notre Vente se terminant le 30 Janvier



LE PLUS GRAND MAGASIN A RAYONS DE GRANBY ET SA REGION

10, St-Joseph GRANBY

ESIEZ-VOUS VENDRE VOTRE MAISON?

Si vous n'avez pas de téléphone ...ou que vous demeuriez à la campagne

il vous est maintenant facile de placer une annonce classée dans votre quotidien

REMPLISSEZ CE COUPON - ADRESSEZ A :

La Voix de l'Est
Les Annonces Classées
136, rue Principale
Granby

N.B.: Un mot seulement par espace
— Tous les mots sont comptés
25 mots ou moins

1 jour ... \$1.00	6 JOURS ... \$5.00	1 mois ... \$25.00	(Les jours sont consécutifs). Ecrire en lettres moulées vos
-------------------	--------------------	--------------------	---

Nom _____ Adresse _____ No Tél. _____
(S.V.P. inclure paiement)

Bureaux à: Cowansville — Farnham — Waterloo — Marieville — St-Yacinthe — Saint-Jean

CARTES PROFESSIONNELLES

Gérard Legendre
COMPTABLE AGREE
135, Principale FR. 2-4821
GRANBY (10-1-64)

CARTES D'AFFAIRES

PRETS
en 1ère et 2ème hypothèques
● Résidentiels
● Commerciaux
● Industriels
disponibles pour les villes de Granby, St-Jean, Cowansville, Waterloo et Bromont.

JEAN-PAUL MATTON
NOTAIRE
328, rue Principale Granby
TEL.: 378-1112 (25863)

ARGENT A PRETER

1ère et 2ème hypothèques sur:
● Résidentiels
● Commerciaux
● Industriels
provenant de:
● Particuliers
● Compagnies
● d'assurances
● Compagnie de fiducie

JACQUES NOISEUX
ou **BERNARD TRUDEL**
NOTAIRES
237 rue Principale Granby
Tel. 372-3377

ROGER CHAPUT CONSTRUCTIONS

376 FRECHETTE
GRANBY — TEL. 378-4057
Spécialisation: constructions pour vétérans (ouvrage enterré) (25564)

GRANBY

TEL.: FR. 2-5433

13 Garages

DUNHAM: A vendre, très beau garage situé à Dunham, grandeur 52 x 82, tout outillage. Pour informations, adressez-vous à M. Germain Beaugrand, tél. 295-2481 et 295-2347.

23 Logements à louer

A 143 Eight, 2 pièces, plus salle de bain, \$35.00 par mois. 33-A Court, 4 pièces, \$42.00 par mois. 80 Elgin, 6 pièces, \$55.00 par mois. 5 pièces, chauffé. S'adresser Mme R. Vadnais, 79 Lorne, tél. 372-3850. Aussi bois de chauffage pour foyer à vendre. (25502)

LOGEMENT neuf, 3 pièces, pré-hospital, chauffé, eau chaude fournie, meublé si désiré. Signalez 372-4922.

LOGIS 4 pièces, situés parois Notre-Dame. Pour informations, s'adresser: P. Clermont, 178 Cartier, tél. 372-7866.

LOGIS 3 pièces, situés à 60 rue Centre. S'adresser à Joseph Pichette, 60 rue Centre. (25548)

25 Appartements à louer

APT MODERNE
2 PIÈCES, plus chambre de bain, meublé au complet avec grappes, chauffage individuel, éclairé, ventilé, entrée privée, service de lavage gratuit, situé 89 rue St-Joseph, tél. 372-1040. (25526)

TARIF DES ANNONCES CLASSEES DE La Voix de l'Est

Chaque mot	04
Minimum 25 mots	\$1.00
En mois	\$25.00
Annonce encadrée	
Facture à la ligne agate	12
Une insertion ligne agate	12
ANNONCES RENVERSEES	15
Minimum 50 lignes	25
TITRE GRAS	25
Lover d'un casier	35
AVIS DIVERS:	
Avis publics, avis légaux	16
demandes de soumissions, etc.	16
VENTES A L'ENCAN:	
Première insertion	12
REMERCIEMENTS:	
Pour sympathies	\$3.00
AVIS DE DECES:	
de non-responsabilité (formulaire ordinaire)	\$3.00
CARTES D'AFFAIRES:	
1 pouce par colonne	\$30.00
par mois	\$30.00
Cartes d'affaires	\$30.00
RENVERSEES 1 pouce	\$30.00
par mois	\$30.00
REGLEMENTS	
Les annonces classées doivent être données l'avant-veille, jusqu'à 5:00 hres p.m. Le samedi, le bureau est ouvert jusqu'à midi; nous prendrons les annonces du mardi, jusqu'à la fermeture du bureau.	
Les erreurs sont promptement rectifiées. On doit cependant les signaler avant la seconde insertion.	
Autrement nous ne saurions accorder de remise sur une nouvelle insertion gratuite.	
Notre responsabilité pour une erreur ou une omission ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce.	

25 Appartements à louer

APT 4 pièces, chauffés, meublés, entrée privée, libre immédiatement. S'adresser à 502a Maisons neuves. Tél. 378-3677. (25541)

APT 2 pièces plus chambre de bain, meublé, chauffé, éclairé, 111 par semaine. S'adresser: Restaurant Barabé, coin Centre et Parc, Granby. (25545)

APTS, 2 1/2 PIÈCES, meublés, chauffés et éclairés, entrée privée avec garage. S'adresser tél.: 378-4367 après 5:00 ou le samedi toute la journée. (25556)

A LOUER: Apts modernes neufs, 1 et 2 pièces, meublés, chauffés, éclairés, entrée et stationnement privés et accessoires de cuisine fournis. Prix à partir de \$10.50 par semaine. S'adresser à 329 Boul. Bolvin, tél. 378-3889. (25555)

APT 2 pièces, meublé, chauffé, éclairé. Pour informations, s'adresser tél. 372-4231. (25396)

APT, 2 pièces, chauffé, éclairé, meublé, eau chaude à l'année. S'adresser à 37 rue Gill, tél.: 372-4318 (25557)

APTS 2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, entrée privée. S'adresser: Rossini, Bienvenue, 233 Ave. du Parc. Tél. 372-2815 ou après 6:00 P.M. 372-6149 (25383)

27 Chambres à louer

CHAMBRES à louer, meublées, chauffées, éclairées, service de conciergerie. S'adresser: 24 Centre, Granby, tél.: 372-7250 ou 372-7029 et demander M. Gingras. (24538)

CHAMBRES meublées, chauffées, éclairées, toutes commodités, entrée privée, situées au 1er étage, rue Principale. S'adresser: 28 Court, tél. 372-3719. Aussi apts 2 et 2 1/2 pièces à louer. (25261)

30 Chambres et pensions à louer

PENSION pour homme, excellente nourriture, située à 226 St-Jacques. Signalez: 372-6256. (25549)

A LOUER chambre seule, chambre et pension située à 354 St-André, Granby. Bon chez-soi. S'adresser tél.: 378-2897. (25561)

33 Accessoires électriques

A VENDRE: Poêle électrique de marque Frigidair, en bonne condition. S'adresser: à 134 Blvd Bolvin, tél. 372-5132. (25539)

63 Lingerie pour enfants

GRANDE VENTE
Lingerie, vêtements, cadeaux pour bébé, enfants, enveloppes et manteaux, location de trousseaux de Baptême et chales.

MAGASIN DAVIAULT

66 St-Antoine Nord TEL. 378-3505 (25537)

98A A Vendre - Divers

A VENDRE: Bois de chauffage, très sec. Signalez: 372-2610 (25559)

99 Prêts

PRETS HYPOTHECAIRES

DESIREZ-VOUS DE L'ARGENT EN PREMIERE OU DEUXIEME HYPOTHEQUE?
Appelez-nous tout de suite
Tél. Chambly 658-1635 (25394)

Première hypothèque
Deuxième hypothèque
Prêt temporaire
Prêt de construction
Transport de créance

Les Entreprises de Prêts Hypothécaires

Courriers en Hypothèques
183, Principale Granby
suite 204 FR. 2-5448
Ouvert le mardi et jeudi
soir jusqu'à 9 heures

109 Emplois demandés

JEUNE HOMME ayant expérience des travaux lourds, et sachant opérer bûche mécanique ou diverses machineries lourdes, aussi disponible pour camionnage, recherche emploi dans Granby ou la région. S'adresser tél.: 378-7019. (25554)

110B Femmes, Filles demandées

SOYEZ votre propre patron, vendez vos produits de beauté REGION DE FRANCE. Pas de territoire ni de quota à rencontrer. Excellente occasion de vous faire des amies et d'augmenter votre revenu. Ecrivez à: C.P. 88, Station C, Montréal ou téléphonez: 372-4400, Granby, P.Q. (25553)

112 On demande

DESIRERAIS louer une maison type Bungalow, 6 apts, situés dans le haut de la ville, quartier résidentiel. S'adresser: I.C. Laurin, tél. 378-4801 de 8:00 A.M. à 9:00 P.M. et 378-4651 le soir après 6:00 heures. (25547)

117 Vendeurs demandés

NOUVEAU produit spectaculaire, ventes rapides, gros profits. Hommes et femmes requis. Possibilité de \$15 à \$50 par jour. Ecrire pour échantillons gratuits à C.P. 94, Ste-Thérèse, P.Q. (25554)

HOMME demandé pour commande Rawleigh. Pour vendre à 1,500 familles. Bons profits. Ecrivez aujourd'hui à: RAWLEIGH, dépt. A-507-S, 4005 rue Richelieu, St-Henri, Montréal. (25552)

118 Services de bonnes

ON DEMANDE dame ou jeune fille sachant faire la cuisine et ménage, ouvrage l'année, soin de 3 enfants. S'adresser: 109 Clarence, tél.: 378-5198. (25580)

142 Maisons à vendre

REALISEZ MAINTENANT CE REVE...

Pas de château en Espagne, mais encore mieux: une maison de votre choix. Quelque chose de tangible à portée de vos moyens. GÉRARD LEMIEUX, constructeur, spécialiste de la construction moderne, met à votre portée maisons et bungalows, dernier cri, aux prix et conditions les plus accessibles. Devenez propriétaire dans Granby ou soyez propriétaire privilégié (non taxé) aux limites extérieures de la cité. Désirez-vous visiter et comparer, voyez.

GÉRARD LEMIEUX
Contracteur
CHEMIN WATERLOO
TEL.: 372-2080 (24376)

SHERBROOKE

2 MAISONS DE LOGEMENTS CHACUNE
REVENU \$7,000. PAR ANNEE
Hypothèque \$47,000.00 à 20 ans. Comptant: \$6,500.00 par maison. Ces maisons sont situées à 459 et 447 rue Godere, Sherbrooke. Pour informations, s'adresser à: 537 rue Langlois, tél.: 562-7597 Sherbrooke ou au propriétaire à C. P. 498 Bois des Fulons, comté Terrebonne, tél.: 625-1832, Montréal. (25558)

A VENDRE: Bungalow neuf, 8 pièces, situé rue Léger, terrain 125 x 75, parterre fini, abri-voiture. Signalez: 372-6184. (25485)

BUNGALOW 5 pièces, situé sur la rue St-Jean-Baptiste, Granby. Bonus fédéral \$500 et rabais de 3%. Très peu de com. à l'année comme foyer. S'adresser à: Roger Chaput Construction, tél.: 378-4037. (25565)

COTTAGE 5 pièces, situé parois Ste-Famille, prix \$5,500.00 — Cottage 7 pièces, situé rue Dufferin, très beaux matériaux. Maison de 2 logis de 5 pièces chacun, située rue Paré. P. CLERMONT, COURTIER, 178 Cartier, 372-7866. (25489)

142a Maisons à louer

MAISON à louer, 5 pièces, système de chauffage central, tuile, situé rue Fréchette, pas de taxe à payer, \$65 par mois. Signalez: 372-5396. (25551)

142b Maisons à vendre ou à louer

A VENDRE ou à louer, bungalow 5 pièces, situé à Nice, Granby, libre le 1er février. Signalez: GRANBY 378-6965 ou MONTREAL 676-9725. (25491)

ST-JEAN

TEL.: FI. 7-7596

110 Femmes demandées

POUR DEMEURER à la maison et s'occuper d'un garçon de 6 ans. Pour renseignements, s'adresser à: Mme Rejean Lalanne, 437 rue Toupin, St-Jean, Tél. FI 8-2225 ou FI 8-9015. (24759)

A VENDRE

Joli bungalow — 5 pièces, garage, terrain 60 x 125. Mensurations: \$77.00 taxes incluses.
S'adresser à 78, 12ème Avenue, Irberville
Tél. 6-6991 (après 4 hres) (24761)

COWANSVILLE

TEL.: 263-2988

23 Logements à louer

LOGIS à louer, 4 appartements, libre pour le 1er février 1965. S'adresser: tél. 263-2335 Cowansville. (23971)

FARNHAM

7 Commerces à vendre

EPICERIE — BOUCHERIE itinérante, bon chiffre d'affaires, inventaire de choix, site idéal dans Farnham. S'adresser tél.: 293-6225, Farnham. (25586)

142 Maisons à vendre

MAISON à vendre, 5 pièces, dans un bas, système de chauffage à eau chaude. Cause de vente: vieillesse. Signalez: AX 3-6971 Farnham. (25546)

SUITE DE LES ALOUETTES

teur pourrait l'utiliser comme deml. De plus, il pourra aider l'équipe au poste de botteur de précision. En terminant, laissez-moi vous rappeler qu'il peut franchir le 100 verges en 10 secondes.

A l'Université du Massachusetts, où il vient de terminer une brillante carrière, son souvenir demeurera ineffaçable.

Cette année, il a eu l'insigne honneur de succéder à Jack Concannon au poste de meilleur joueur de football de Nouvelle-Angleterre. Aussi, est-on présentement en train de réunir sur film ses meilleurs exploits. On en fera un documentaire: "The Gerry Whelchel Story."

Il semble donc qu'un brillant avenir attende ce jeune homme de Cochhuat, Mass., dans l'uniforme des Alouettes.

Les assureurs-vie apprécient le plan fédéral de retraite

OTTAWA (PC) — L'Association canadienne des vendeurs d'assurance-vie a dévoilé aujourd'hui que plusieurs de ses 12,000 membres croyaient que le système fédéral de retraite améliorera vraisemblablement les conditions de vente de l'assurance-vie et des rentes viagères.

L'association a fait cette remarque dans le mémoire qu'elle a soumis aujourd'hui au comité du Sénat et des Communes sur le régime de retraite.

Le mémoire ajoute que le système fédéral de retraite aura des répercussions moindres sur les membres de l'Association des vendeurs d'assurance que sur d'autres secteurs de l'industrie des systèmes de retraite privés.

"Toutefois, un bon nombre de nos membres croient qu'à la suite de la mise en vigueur d'un système fédéral de retraite, la plupart des Canadiens deviendront plus conscients de l'importance des garanties financières et de protection dans le vieil âge et que, par suite, les conditions pour la vente de l'assurance-vie et des rentes viagères devraient vraisemblablement s'améliorer dans l'avenir."

"En tant qu'il s'agit de la vente de l'assurance-vie et des rentes viagères, il est fort probable que les gains seront au moins égaux et même surpasseront toutes les pertes possibles."

Démenti
Le mémoire déclare qu'on a faussement laissé entendre que les membres de l'association n'avaient écouté que leur intérêt égoïste en faisant connaître leurs impressions sur le projet de système national de retraite. Il recommande que le projet d'établir les primes selon les revenus soit abandonné et que plutôt la Loi de sécurité de vieillesse soit élargie.

Le comité parlementaire a appris que le projet de système, qui en principe a été approuvé par les Communes, contenait des injustices choquantes, en éloignant par exemple ceux qui sont déjà à leur retraite. Le système met de côté le groupe important de ceux qui ont le plus besoin d'être aidés économiquement.

Le mémoire rappelle que 10 ans après la mise en vigueur du système, il ne protégera encore que seulement un tiers environ des personnes alors âgées de 65 ans.

Meilleur partage
L'association maintient qu'un système accordant des bénéfices égaux à tous et chacun, "attribuera la part la plus importante de cette aide à ceux dont les besoins sont les plus grands et évitera des injustices en attribuant, ainsi que proposé dans le système, les plus importants subsides fédéraux aux gens fortunés de notre société, dont les revenus sont au-dessus de la moyenne."

MONSIEUR M. ROY EST UN VIEIL AMI DU CARDINAL LÉGER

MONTREAL (PC) — S.E. le cardinal Paul-Émile Léger, archevêque de Montréal, a déclaré ce matin qu'il "éprouve une grande joie" d'apprendre que S. Ex. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, vient d'être élevé au cardinalat.

Dans une déclaration, le cardinal Léger dit:

"L'élévation de S. Ex. Mgr Maurice Roy au cardinalat est une nouvelle qui réjouira les Québécois, ce qui a sans dire, mais aussi tous les Canadiens et les nombreux amis de l'archevêque de Québec.

"Le Siège primate de Québec mérite cet honneur et nous sommes heureux de constater que le Souverain Pontife reconnaît l'importance croissante de l'Eglise canadienne."

LE DR LOMBARD

Belknap Tire Co. (Keith Bryar) 1 heure, 8 minutes, 39 sec.; Jean Bryar, 1 heure, 10 minutes, 14 sec.; Marcel Plante 1 heure, 10 minutes, 35 sec.; Gerry Riley, 1 heure, 11 minutes, 18 sec.; Belknap Tire Co. (Ed. Boudreau) 1 heure, 14 minutes, 18 sec.; Dr. R. Lombard (Ed. Moddy) 1 heure, 16 minutes, 2 sec.; Mac MacDougall, 1 heure, 18 minutes, 59 sec.; Cecil McCooey (Ch. Gilbert) 1 heure, 22 minutes, 9 sec.; Roger Grandin, 1 heure, 25 minutes, 40 sec.; Armand Amers 1 heure, 27 minutes, 15 sec.; Florent Chaussé, 1 heure, 33 minutes, 36 sec.; Roland Bois-sonneault, 1 heure 33 minutes, 45 sec.; Eddie Sylvain, 1 heure 36 minutes, 56 sec.; Claude Goulet, 1 heure, 39 minutes, 56 sec.; Jamie McDougall, 1 heure 41 minutes, 41 sec.; Constantin Delo, 1 heure, 53 minutes, 39 sec.; Bob Lacourse, 1 heure, 56 minutes, 19 sec.

Bill Wilson: Course non complétée.

BREVETS D'INVENTION MARQUES DE COMMERCE EN TOUS PAYS

Marion, Marion, Robic & Bastien
2400 rue Drummond, Montréal
Telephone AV. 8-2152

VENDEURS DEMANDES

Vendeurs d'expérience, bilingues, à temps plein ou partiel, possédant voitures. Excellents revenus, au-dessus de la moyenne. Entraînement donné gratuitement. Pour rendez-vous, s'adresser: Chambre 205, Hôtel Granby, de 1:30 p.m. à 5:30 p.m. ou le soir de 7:00 à 9:00. (25533)

ATTENTION

HOMMES DE 45 ANS OU PLUS
Peut-être l'ouverture d'une nouvelle carrière pour vous! Une compagnie des plus vieilles et des plus respectées au Québec dans l'aménagement des foyers, une grande industrie produisant avions, fenêtres et revêtements d'aluminium, possède à cause de son essor extensif, ouverture pour représentants dans la région de Granby. Les applicants choisis se verront gratifiés d'un entraînement complet. Un revenu au-dessus de la moyenne et prouvé par nos records antérieurs des ventes, vous attend.

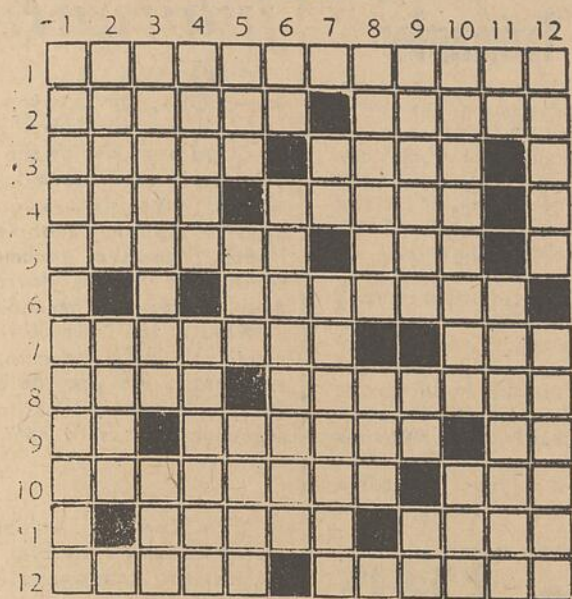
Revenez ou téléphonez à:
M. D. LEPINE
3055 Verdun Ave, Montréal — Tél. PO. 9-3853 (25542)

Stationnement sur la rue Court

Les automobilistes sont invités à se prévaloir d'un nouveau service de stationnement situé à l'arrière du 26 rue Court. Des facilités de stationnement sont à la disposition des propriétaires de voitures moyennant un léger déboursé de \$5.00 par mois. Les personnes intéressées peuvent s'adresser à:
FR 2-5433 demander M. Ernest THIBODEAU

MOTS CROISES

No 2090



HORIZONTALEMENT

- 1—Fête le premier janvier.
- 2—Inactif, paresseux. — Aliment abondant et peu cher.
- 3—Tendre comme (très tendre). — Garçons du père.
- 4—Préparé par la cuisson. — Elève sur le sol.
- 5—Animal volant. — Recueil de bons mots.
- 6—Résidence des Isériens.
- 7—Avancée en âge. — Verso, revers.
- 8—Il gronde ou grogne. — Personne qui aime le beau.
- 9—Pronom. — Race de chiens. — Personnel.
- 10—Laique, temporel. — Argile rouge ou jaune.
- 11—Caribou. — Astuce.
- 12—Querelle peu importante. — Unité de mesure des bois (pl).

VERTICALEMENT

- 1—Proche.
- 2—Extraordinaire. — Myria-pode.
- 3—Ne pas succomber. — Eclat de voix.
- 4—Sommet français d'une vallée. — Nées de.
- 5—Enlève. — Utilisé comme condiment. — Collis des Pyrénées-Orientales.
- 6—Venu en vie. — Rapport succinct sur le travail d'un écolier.
- 7—De la gamme. — Garnies de lest.
- 8—Copiai. — Trois fois.
- 9—Etablissement industriel dans lequel on produit du sel en faisant évaporer des eaux saturées extraites du sous-sol. — Consonnes. — Note.
- 10—A l'exemple de (deux mots). — D'un goût aigre.
- 11—Pronom. — Injure.
- 12—Fils de la sœur. — Sont sans compagnie.

SOLUTION DU PROBLEME No 2089

- Horizontalement: 1. Barrissement; 2. Aria — Eider; 3. Tentant — Nier; 4. Toge — Tôlier; 5. El — Laiton — Or; 6. Levain — Ide; 7. Agneau — Rés; 8. Réellement; 9. Mai — Le — Este; 10. Eventer; 11. Nérée — Oiseau; 12. Tu — Transenne.
- Verticalement: 1. Battellement; 2. Aria — Eider; 3. Tentant — Nier; 4. Toge — Tôlier; 5. El — Laiton — Or; 6. Levain — Ide; 7. Agneau — Rés; 8. Réellement; 9. Mai — Le — Este; 10. Eventer; 11. Nérée — Oiseau; 12. Tu — Transenne.

RADIO MENU
CHEF 1450
au cadran

MERCREDI

6.54 Début des émissions	6.44 Actualités
6.59 Information générale	6.54 Ce Soir
7.14 Radio Sacré-Coeur	6.59 Information générale
7.29 Bonjour Cultivateur	7.29 Hit Parade
7.54 Chaussettes aux Pieds	7.54 Hit Parade
8.09 Radio-Journal	7.59 Information générale
Prévisions de la météo	8.54 Rendez-vous musical
8.54 Bien l'bonjour	8.59 Information générale
8.30 Nouvelles sportives	9.29 L e Jazz et ses adeptes
8.54 Bien l'bonjour	9.54 Rythme et Danse
8.59 Information générale	9.59 Information générale
9.29 Chacun son tour	10.29 Rythme et Danse
9.54 Opinions	10.44 Fascination
9.59 Information générale	10.58 Radio-Journal et Sport
10.15 En époussetant, madame	11.02 Fermeture du Poste
10.54 Nos marchands vous appellent	

Les prix du Marché

MONTREAL (PC) — Les prix étaient légèrement plus bas aujourd'hui aux marchés à bestiaux de la métropole.

Les arrivages comptaient: 334 bovins, 120 veaux, 5 moutons et agneaux.

Les bons bouvillons étaient à \$22,25, ceux de qualité moyenne de \$20,75 à \$21, et les communs de \$14,25 à \$18,75.

Les taures de qualité moyenne se vendaient de \$17 à \$18,75, et les communes de \$13,75 à \$16,50.

Les vaches de qualité moyenne rapportaient de \$13 à \$14,50, les communes de \$11 à \$13,25, et celles destinées à la charcuterie et à la mise en conserve de \$10 à \$11,75.

Télévision

CBFT CANAL 2

MERCREDI	JEUDI	VENREDI
10.00 Musique	9.00 Mire	10.00 Musique
11.00 Long Métrage	10.00 Musique	11.00 Long Métrage
"Bonne à tout" (drame français)	11.00 Long Métrage	"Le Signe du Lion" (Grand-père)
12.45 Téléjournal	"Tomme sous l'Atlantique" (série-Hulien)	12.55 Téléjournal
1.00 Long Métrage	12.55 Téléjournal	1.00 Long Métrage
"Voyage en flamme" (reportage-russe)	"Les Pirates du rail" (aventure-français)	"Le Message d'une mère" (mélo-drame - It. - It.)
3.00 Lettres	3.00 La Bonne Fourchette	3.00 Tire l'patouille
3.30 Le Temps de vivre	3.30 La Quotidienne Magique	3.30 L'Éternel féminin
4.00 Bobino	4.00 Bobino	4.00 Bobino
4.30 La Boîte à Surprise	4.30 La Boîte à Surprise	4.30 La Boîte à Surprise
5.00 Cœur aux poings	5.00 Cadeau de la forêt	5.00 Ti-Jean Caribou
5.30 Mon amie Flicia	5.30 Les Croquignoles	5.30 L'Entant du cirque
6.00 Jeunesse oblige	6.00 Jeunesse oblige	6.00 Jeunesse oblige
6.30 Téléjournal	6.30 Téléjournal	6.30 Téléjournal
6.50 Nouvelles du sport	6.50 Nouvelles du sport	6.50 Nouvelles du sport
7.00 Appurthud	7.00 Appurthud	7.00 Appurthud
8.00 Le Pain du jour	8.00 Septième-Nord	8.00 L'Inspecteur Leclerc
8.30 La Cité sans voiles	8.30 La Voie aux yeux d'or	8.30 Cinéma International
9.00 Dans le vent	9.00 Canada 98	"Les Frontières de la Terre" (drame-américain)
10.00 Sébastien	10.00 Actualités politiques	10.15 Les Affaires de l'Etat
10.30 Téléjournal	10.30 Téléjournal	10.30 Téléjournal
10.45 Supplément régional	10.45 Supplément régional	10.45 Supplément régional
11.00 Cinéma	11.00 Cinéma	11.00 Cinéma
"Jalousie" (drame-américain)	11.00 Nouvelles du sport	11.00 Cinéma

CHLT CANAL 7

MERCREDI	JEUDI	VENREDI
8.15 Première Edition	7.30 Mire et Musique	7.30 Mire et Musique
8.21 Math Sport	8.15 Première Edition	8.15 Première Edition
8.30 Pipe de Pilire	8.21 Math Sport	8.21 Pipe de Pilire
8.45 Théâtre du matin	8.30 Pipe de Pilire	8.45 Théâtre du matin
10.30 Passe Casé	10.30 Passe Casé	10.30 Passe Casé
11.00 Cinéma 7	11.00 Cinéma 7	11.00 Cinéma 7
12.00 Fils	12.00 Fils	12.00 Fils
12.30 Deuxième Edition	12.30 Deuxième Edition	12.30 Deuxième Edition
1.00 Pot-sportif féminin	1.00 Pot-sportif féminin	1.00 Pot-sportif féminin
2.00 Kermesse	2.00 Kermesse	2.00 Kermesse
3.00 Lettres	3.00 Lettres	3.00 Lettres
4.00 Bobino	4.00 Bobino	4.00 Bobino
4.30 Cœur aux poings	4.30 La Boîte à Surprise	4.30 La Boîte à Surprise
5.00 Cadeau de la forêt	5.00 Cadeau de la forêt	5.00 Cadeau de la forêt
5.30 Les Croquignoles	5.30 Les Croquignoles	5.30 Les Croquignoles
6.00 Jeunesse oblige	6.00 Jeunesse oblige	6.00 Jeunesse oblige
6.30 Téléjournal	6.30 Téléjournal	6.30 Téléjournal
6.50 Nouvelles du sport	6.50 Nouvelles du sport	6.50 Nouvelles du sport
7.00 Appurthud	7.00 Appurthud	7.00 Appurthud
8.00 Le Pain du jour	8.00 Septième-Nord	8.00 L'Inspecteur Leclerc
8.30 La Cité sans voiles	8.30 La Voie aux yeux d'or	8.30 Cinéma International
9.00 Dans le vent	9.00 Canada 98	"Les Frontières de la Terre" (drame-américain)
10.00 Sébastien	10.00 Actualités politiques	10.15 Les Affaires de l'Etat
10.30 Téléjournal	10.30 Téléjournal	10.30 Téléjournal
10.45 Supplément régional	10.45 Supplément régional	10.45 Supplément régional
11.00 Cinéma	11.00 Cinéma	11.00 Cinéma
"Jalousie" (drame-américain)	11.00 Nouvelles du sport	11.00 Cinéma

914 rue Paré **Menard** 372-3161
 RADIO & T.V. SERVICE

CFTM CANAL 10

MERCREDI	JEUDI	VENREDI
10.30 Mire	11.00 Bien l'bonjour	10.30 Mire
11.00 Bien l'bonjour	11.05 Mots Croisés FDL	11.00 Bien l'bonjour
12.00 Manchettes Horaires	11.20 Bien l'bonjour	12.00 Manchettes Horaires
12.15 En matinée	12.00 Manchettes Horaires	12.15 En matinée
2.00 Bon après-Midi	12.15 En matinée	2.00 Bon après-Midi
4.00 Ici tel quel	2.00 Bon après-Midi	4.00 Ici tel quel
4.30 Zoo du Capitaine Bonhomme	4.00 Remous	4.30 Zoo du Capitaine Bonhomme
5.30 Arrêtés-les	4.30 Zoo du Capitaine Bonhomme	5.30 Arrêtés-les
5.00 Télé-Métron	5.30 Sur Demande	5.00 Télé-Métron
6.00 Sport-Images	6.00 Télé-Métron	6.00 Sport-Images
7.00 Dernière Heure	6.00 Sport-Images	7.00 Dernière Heure
7.15 Cise Roman	7.00 Dernière Heure	7.15 Cise Roman
7.30 "Incroyables"	7.15 Cise Roman	7.30 "Incroyables"
8.30 Hockey	8.00 A la Caillotte	8.30 Hockey
	8.30 Cinéma Kraft	
	10.00 Adam ou Eve	
	10.30 Mon Cœur est un Violon	
	10.45 Dernière Heure	
	10.55 La couleur du temps	
	11.00 La ronde des sports	
	11.15 Cinéma	
	12.40 Fermeture	

CBMT CANAL 6

MERCREDI	JEUDI	VENREDI
10.00 Quebec Schools Telecast	10.00 Canadian Schools	10.00 Quebec School Telecast
10.30 Across Canada (prt)	10.30 Across Canada (prt)	10.30 Across Canada
11.00 Friendly Giant	11.00 Friendly Giant	11.15 Chez Héloïse
11.15 Chez Héloïse	11.15 Chez Héloïse	11.30 News
11.30 Butternut Square	11.30 Butternut Square	12.00 News
11.50 News	11.50 News	12.00 Reach for the Top (prt)
12.00 Live and Learn	12.00 Films: "In the Swim"	1.30 Movie Matinée: "Underground Agent"
12.30 Calendar	12.30 Calen	3.00 Moment of Truth
1.30 Movie Matinée: "Underground Agent"	3.00 Moment of Truth	3.30 Take Thirty
3.00 Moment of Truth	3.30 Take Thirty	4.00 As the World Turns
3.30 Take Thirty	4.00 As the World Turns	4.31 Razzle Dazzle
4.00 As the World Turns	4.31 Razzle Dazzle	5.00 Magilla Gorilla
4.31 Razzle Dazzle	5.00 Magilla Gorilla	5.30 Music Hop
5.00 Magilla Gorilla	5.30 Music Hop	6.00 Reach for the Top
5.30 Music Hop	6.00 Reach for the Top	6.30 Across Canada
6.00 Reach for the Top	6.30 Across Canada	7.01 CBC Evening News
6.30 Across Canada	7.01 CBC Evening News	7.25 Sports with Doug Smith
7.01 CBC Evening News	7.25 Sports with Doug Smith	7.30 Provincial Affairs
7.25 Sports with Doug Smith	7.30 Provincial Affairs	7.45 Mr. Fixit
7.30 Provincial Affairs	7.45 Mr. Fixit	8.00 Red River Jamboree
7.45 Mr. Fixit	8.00 Red River Jamboree	8.30 Perry Mason
8.00 Red River Jamboree	8.30 Perry Mason	9.00 Hallmark Hall of Fame
8.30 Perry Mason	9.00 Hallmark Hall of Fame	11.00 CBC TV News
9.00 Hallmark Hall of Fame	11.00 CBC TV News	11.14 Viewpoint
11.00 CBC TV News	11.14 Viewpoint	11.21 Final Edition
11.14 Viewpoint	11.21 Final Edition	11.29 Sports Final
11.21 Final Edition	11.29 Sports Final	11.36 Movie Cavalcade
11.29 Sports Final	11.36 Movie Cavalcade	

CFCF CANAL 12

MERCREDI	JEUDI	VENREDI
9.30 Meditation	9.30 Meditation	9.30 Meditation
9.35 Coffee Break	9.35 Coffee Break	9.35 Coffee Break
10.00 The Liberal Arts	10.00 The Liberal Arts	10.00 Bomper Room
10.30 Bomper Room	10.30 Bomper Room	11.00 Ed Allen Time
11.00 Ed Allen Time	11.00 Ed Allen Time	11.30 Abracadabra
11.30 Abracadabra	11.30 Abracadabra	12.00 Lunchtime Little Theatre
12.00 Lunchtime Little Theatre	12.00 Lunchtime Little Theatre	1.00 Channel 12 Theatre
1.00 Channel 12 Theatre	1.00 Channel 12 Theatre	2.30 The James Beard Show
2.30 The James Beard Show	2.30 The James Beard Show	3.00 People in Conflict
3.00 People in Conflict	3.00 People in Conflict	3.30 It's your Move
3.30 It's your Move	3.30 It's your Move	4.00 Four of a Kind
4.00 Four of a Kind	4.00 Four of a Kind	4.30 Surprise Party
4.30 Surprise Party	4.30 Surprise Party	5.00 Family Theatre
5.00 Family Theatre	5.00 Family Theatre	6.30 Pulse
6.30 Pulse	6.30 Pulse	7.00 Country Music Hall
7.00 Country Music Hall	7.30 Andy Griffith Show	8.00 Double Your Money
7.30 Andy Griffith Show	8.00 Double Your Money	8.30 Maritime Navy
8.00 Double Your Money	8.30 Maritime Navy	9.00 The Dick Van Dyke Show
8.30 Maritime Navy	9.00 The Dick Van Dyke Show	9.30 Peyton Place
9.00 The Dick Van Dyke Show	9.30 Peyton Place	11.00 National News
9.30 Peyton Place	11.00 National News	11.15 Pulse
11.00 National News	11.15 Pulse	11.35 Pajama Playhouse
11.15 Pulse	11.35 Pajama Playhouse	1.00 Newsroom
11.35 Pajama Playhouse	1.00 Newsroom	

MOCO

FERDINAND

PHILOMENE

LE FANTOME

LE CHEVALIER MASQUE

LARRY BRANNON

CAPITAINE BONVENT

PILOTE TEMPETE

Gailukon
 à votre table

Le bon pain de chez nous qu'on déguste avec joie. Les gâteaux délicieux et affriolants avec lesquels c'est un plaisir de se sucrer le bec.

Essayez-les vite!
 ILS SONT FORM-M-M-IDABLES!

BOULANGERIE RACINE LTEE
 à votre service depuis 1911

209 York Granby 372-3383
 "Les boulangers progressifs du Québec Inc."

"L'Education, l'Affaire de Tous"

M. Chamard révèle la substance des quatre émissions de février

GRANBY - M. Roger Chamard directeur du Service de l'Orientation à la Commission scolaire régionale Meilleur et directeur général de la programmation de la série d'émissions radiophoniques "L'Education, l'Affaire de Tous", vient de nous remettre le programme prévu pour les quatre émissions du mois de février.

VOICI LES DETAILS DE CETTE PROGRAMMATION
Mardi, le 2 février:
1:00 à 1:15 hre P.M. : "Le Centre d'Apprentissage".
Animateur: Monsieur Ernest Duquette, directeur.
1:15 à 1:30 hre P.M. : Pour les 6èmes et 7èmes années.
"Les Carrières Scientifiques."
Animatrice: Mademoiselle Pierrette Dupont, spécialiste en Information Scolaire et Professionnelle.

Mardi, le 9 février:
1:00 à 1:15 hre P.M. : "Le stage pratique des finissants du cours commercial dans les divers bureaux de Granby."
Animateur: Monsieur Roger Chamard, directeur du Bureau d'Orientation à la Régionale Meilleur.
1:15 à 1:30 hre P.M. : Pour les élèves des 8èmes années.
"Les Activités Sociales et ton Orientation."
Animateur: Monsieur Louis Castonguay, conseiller en Orientation.

Mardi, le 16 février:
1:00 à 1:15 hre P.M. : "Le Cours de Métiers et l'Avenir."
Animateur: Monsieur Léo Laforest, directeur de l'Ecole des Métiers.
1:15 à 1:30 hre P.M. : Pour les garçons de 9ème année.
"A quoi prépare l'Ecole des Métiers?"
Animateur: Monsieur Rémy Bergeron, conseiller en Orientation.

Mardi, le 23 février:
1:00 à 1:15 hre P.M. : "Pourquoi une Semaine de l'Education?"
Animateur: Un responsable de cette semaine.
1:15 à 1:30 hre P.M. : Pour tous les élèves: 6è, 7è, 8è et 9è années.

"Les Etudiants et la Semaine de l'Education."
Animateurs: L'équipe du Service de l'Orientation.

JOURNÉE PÉDAGOGIQUE DES PROFESSEURS DU PRIMAIRE

GRANBY - Une journée pédagogique réunit en notre ville, aujourd'hui, 350 professeurs laïques et religieux, hommes et femmes, dispensant l'enseignement primaire à Granby et dans la région que dessert la Commission scolaire régionale Meilleur. C'est ce que nous rappelait, hier, M. Denis Racine, président de l'Association des Professeurs catholiques de Granby Inc. Cette session d'études sera partagée en des exposés et des cours théoriques et pratiques sur l'enseignement de la religion dans nos écoles primaires.

La rencontre de tous nos instituteurs a débuté ce matin à 9h.; elle se poursuivra jusqu'à 4h. cet après-midi. La réunion plénière et les comités sont groupés en l'Ecole St-Joseph, rue Laurier, à Granby. Le premier exposé de la journée fut présenté par M. l'abbé Maurice Jodoin, visiteur ecclésiastique des écoles du Sacré-Coeur et de l'Immaculée-Conception, en notre ville. Cet après-midi, c'est le R.F. Fernand, des RR.F.F. du Sacré-Coeur, de Montréal, qui définira les grands principes de base de l'enseignement du catéchisme dans nos écoles. Le Frère Fernand est membre de l'Ordre provincial de la Catéchétique.

M. Racine nous révélait que les autorités des commissions scolaires des différentes localités concernées ont été invitées à assister aux exposés du matin et de l'après-midi. Ce dernier débutera à 1h. 30 très précises, après le temps libre accordé pour le dîner. M. Racine nous a déclaré que cette journée pédagogique avait été organisée sous les auspices du syndicat des professeurs qu'il préside, en collaboration avec la direction des études primaires dans nos commissions scolaires.

Pour ces assises, M. Racine attend également plusieurs personnalités de l'extérieur.

LISEZ ET FAITES LIRE LA VOIX DE L'EST

Vous rencontrerez vos amis à la CLINIQUE DE SANG

Utilisation d'une ferme comme piste pour autos-neige

GRANBY Les Joyeux Copains pourront utiliser la ferme municipale comme piste pour autos-neige pour la durée de l'hiver. La cité installera quelques enseignes aux entrées de la ferme afin d'indiquer qu'elle ne se tient pas responsable des accidents qui pourraient survenir.

Honneur au drapeau canadien

M. le député Rondeau accepte l'invitation de M. Trépanier

GRANBY - M. Gilbert Rondeau député du comté de Shefford au Parlement fédéral, vient d'accepter officiellement l'invitation du maire de Granby de participer à une cérémonie spéciale en l'honneur du nouveau drapeau du Canada, lundi le 15 février prochain, à midi. Ce jour-là, dans toutes les municipalités et villes du pays, à la demande personnelle du premier ministre, le T.H. Lester B. Pearson, les autorités hisseront l'unionifolie à bordures rouges au mât de leurs édifices publics.

A Granby, la cérémonie comportera la mise en place du drapeau par M. Rondeau, de courtes allocutions de circonstances prononcées par M. le maire Paul-O. Trépanier et le représentant du comté aux Communes, enfin, l'exécution de l'hymne national 'O Canada' par la Manécanterie des Petits Chanteurs de Granby.

Dommages de \$140

GRANBY -- Deux automobiles sont entrées en collision vers 2 h. 55, hier après-midi, à l'intersection des rues St-Charles et St-Jacques, à Granby.

M. Conrad Vallée, âgé de 39 ans, domicilié à 160, rue St-Charles Sud, Granby, était au volant d'une Volkswagen, modèle 1964, alors que M. Robert Tardif, âgé de 21 ans, demeurant à 126, rue St-Antoine Sud, à Granby, conduisait une Ford, modèle 1954.

La voiture de M. Vallée a été endommagée pour \$125. Les dommages causés à l'automobile de M. Tardif atteignent à peine \$15.

Les constatations d'usage ont été effectuées par le constable Marcel Larocque, de la police municipale de Granby.

Enfant gravement blessé

GRANBY - Une fillette de 6 ans, Sherry Williams, enfant de M. et Mme Donald Williams, de Stukely Sud, a été gravement blessée dans un accident de la circulation qui s'est produit vers 8 h. 30, lundi matin, dans le village de Stukely Sud.

La victime a été transportée à l'Institut Neurologique de Montréal.

L'enfant a été happé par un véhicule conduit par M. Germain Marcotte, âgé de 26 ans, demeurant à Disraeli, dans le comté de Wolfe.

Les constatations d'usage ont été effectuées par les agents de la Sûreté provinciale, détachement de Granby.

AUCUN ACCIDENT PENDANT LA FIN DE SEMAINE À WATERLOO

WATERLOO - La Sûreté municipale de Waterloo a eu la tâche relativement facile en fin de semaine, malgré la mauvaise température qui sévissait dans la région. Aucun accident n'a été enregistré, il en est de même pour les vols et les incendies.

Ceci est probablement dû au fait que le Chef de police de Waterloo M. Pierre Rochon a triplé les patrouilles et maintenant les constables doivent vérifier les portes des commerces à deux reprises durant la nuit et ceci jamais aux mêmes heures.

G. Gariépy recouvre sa liberté avec un cautionnement de \$200

COWANSVILLE -- Gaétan Gariépy, de Granby, a été relâché hier sous un cautionnement de \$200, après que le magistrat Patrick E. Delaney l'eût condamné à subir son procès aux Assises criminelles de l'automne prochain. Cet individu accusé d'avoir volé une somme de \$45 en argent et des cigarettes pour un montant à peu près équivalent, a nié sa culpabilité lundi dernier, en Cour des Sessions de la paix. Le jeune homme a accepté que les dépositions qu'il a faites à la police soient déposées à son dossier. La Couronne accuse Gariépy d'avoir pénétré par effraction dans un bureau de poste de la municipalité de Shefford-Ouest, dans la nuit du 8 au 9 juin 1964, pour s'emparer d'une somme de \$115.

Chronique judiciaire

COWANSVILLE - Roméric Otis, de Cowansville, a été condamné à une journée de prison, pour avoir pris une automobile sans permission dans le stationnement de l'hôtel Yamaska, récemment. Cet homme devra aussi payer une amende de \$100 et les frais de la cause. Un délai de quinze jours a été accordé à Otis, pour lui permettre d'économiser cette somme.

CHASSE
Yvon Lemieux, Michel et Yves Béchard, de Granby, ont été condamnés à \$10 d'amende et les frais pour avoir chassé sur un terrain privé dans le comté de Brome, sans en avoir la permission. Le magistrat Patrick E. Delaney a averti les garçons de ne pas exécuter les menaces qu'ils auraient faites à l'endroit du cultivateur qui a porté plainte contre eux, M. Ludger Perreault.

ENQUETE
L'enquête préliminaire de Yvon Landevine, de Waterloo, accusé d'avoir volé une scie mécanique d'une valeur de \$125 a été fixée au 8 février prochain.

FAUX CHEQUES
Lionel Laflamme, de Cowansville, a déclaré qu'il présenterait un plaidoyer de non-culpabilité le 8 février, lors de son enquête préliminaire. Cet individu est accusé d'avoir échangé des faux chèques à plusieurs magasins de la région.

YVON MENARD
Yvon Ménard, de Granby, subira son enquête préliminaire ou un procès, à son choix, sous l'accusation d'avoir obligé son fils âgé de 7 ans, à assister à des scènes scandaleuses et sa femme à se déshabiller devant son garçon. L'accusation est portée en vertu de la loi de protection de la jeunesse.

Le cadeau le plus précieux à donner à vos enfants

Il ne consiste pas à tout faire pour eux, mais à partager avec eux des aventures nouvelles et enrichissantes. Dans SELECTION du Reader's Digest de février, l'auteur rappelle avec émotion certaine nuit enchantée de son enfance, où son père l'avait réveillé pour lui montrer les étoiles filantes. Lisez pour quoi il importe de développer chez vos enfants le sens du merveilleux. Achetez votre Sélection aujourd'hui!

NOUVELLE SAVEUR!

Leclerc



PETITS ET GRANDS y feront honneur à coup sûr

Voici un dessert vraiment spécial, comme seul Leclerc en a le secret. Une succulente crème glacée à subtile saveur de cerise, avec de gros morceaux de cerises et d'amandes enrobées de chocolat. Quoi de plus délicieux? Sans compter que la qualité est vérifiée.

Vous trouverez la crème glacée CERISES ET AMANDES chez votre épicière, qui a un choix varié de saveurs spéciales: Sundae au Butterscotch, Délices aux Fruits, Chocolat Malté, etc.

<p>Manteau Vison Taille unique. Tricotage luxueux. VAL. REG. JUSQU'À 1200. à partir de 795.</p>	<p>Manteaux Loutre CANADIENNE OU LABRADOR QUALITÉ DE LUXE VAL. REG. 1400. spécial 925.</p>	<p>Manteau Broadtail NOIR. GAINÉ DE VISON VAL. REG. 890. Spécial 579.</p>	<p>Manteau Gorge DE VISON NATUREL VAL. REG. 800. Spécial 369.</p>
<p>Manteau Castor DE LA RÉSERVE DU QUÉBEC UNI OU GAINÉ (QUALITÉ DE CHOK) VAL. REG. 880. Spécial 579.</p>	<p>Manteau Pattes DE VISON NATUREL QUALITÉ DE LUXE VAL. REG. 778. Spécial 579.</p>	<p>Manteau Broadtail NOIR. UN STYLE COUTURES FRANÇAIS VAL. REG. 978. Spécial 749.</p>	<p>Manteau en Linx CANADIEN. NATUREL VAL. REG. 628. À PARTIR DE 429.</p>
<p>Manteau Castor CANADIEN UNI OU GAINÉ (QUALITÉ SURCHOISI) VAL. REG. 990. Spécial 695.</p>	<p>Manteau Pattes DE VISON TRAVAILÉ HORIZONTALES QUALITÉ DE LUXE VAL. REG. 698. Spécial 479.</p>	<p>Manteau Hudson Seal SEAL (RAT MUSQUE BASÉ TÊTE) VAL. REG. 628. Spécial 469.</p>	<p>Manteau de Mouton de Perse NOIR. UN VAL. REG. 358. À PARTIR DE 159.</p>
<p>Manteau Broadtail NOIR. GAINÉ DE VISON VAL. REG. 899. Spécial 497.</p>	<p>Manteau Morceaux DE VISON COULET VISON NOIR PLÈNE PEAU VAL. REG. 890. Spécial 369.</p>	<p>Manteau Hudson Seal NOIR (RAT MOUSQUE BASÉ TÊTE) VAL. REG. 800. Spécial 339.</p>	<p>Manteau Mouton BASE BRUN QUALITÉ IMPÉRIAL VAL. REG. 289. À PARTIR DE 197.</p>